

Étude sociolinguistique du français acadien du nord-est du  
Nouveau-Brunswick

Mélissa Chiasson

Thèse soumise à la  
Faculté des études supérieures et postdoctorales  
dans le cadre des exigences du programme de  
Doctorat en linguistique.

Département de linguistique  
Faculté des arts  
Université d'Ottawa

## RÉSUMÉ

Cette étude porte sur le français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick en adoptant l'approche de la sociolinguistique variationniste (Labov, 1966, 1969, 1971, 1982, 1984). L'étude est basée sur 16 entrevues sociolinguistiques recueillies en 2013 à Caraquet et à St-Simon, deux municipalités dans la Péninsule acadienne. Le corpus est entre autres stratifié selon le réseau social, le sexe, l'âge des locuteurs afin d'explorer le conditionnement social et linguistique des variables ciblées par l'étude et de repérer des changements potentiels en cours par le biais des analyses effectuées en temps apparent.

Les objectifs principaux de la recherche sont de découvrir le fonctionnement de la grammaire sous-jacente du français acadien en menant une étude empirique et quantitative sur la variabilité sociolinguistique de deux variables morphosyntaxiques : (i) l'expression du futur et (ii) l'accord sujet-verbe de la troisième personne du pluriel. Pour ce qui est du futur, le Nouveau-Brunswick est la seule province à ne pas avoir été étudiée d'un point de vue sociolinguistique. Les résultats viennent alors compléter le portrait dressé sur le futur de quatre régions de chacune des provinces atlantiques (King et Nadasdi, 2003; Comeau, 2011) et montrent comment le futur en français acadien du Nouveau-Brunswick se comporte par rapport à celui des provinces voisines considérées comme conservatrices. Sur le plan de l'accord sujet-verbe de la troisième personne du pluriel, les résultats de cette étude sont comparés à celles menées avec des données datant d'il y a environ 25 ans (Beaulieu, 1995) d'une région voisine pour entre autres vérifier si les taux sont semblables ou à la baisse et voir si d'autres facteurs que le réseau social joue un rôle dans le maintien de la flexion. Un troisième domaine a aussi été étudié : les emprunts à l'anglais. L'analyse quantitative des emprunts dans un contexte francophone majoritaire permet d'examiner ce qui est emprunté, la fréquence et comment les emprunts sont intégrés dans la langue des locuteurs. Cette étude permet aussi de vérifier si la croyance populaire que le français canadien serait truffé d'anglicismes est fondée ou non.

## REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je remercie vivement mon directeur de thèse, professeur Stephen Levey qui, dès ma première année au doctorat, s'est montré si accueillant et humain. Stephen, si je n'ai pas abandonné cette année-là, c'est entre autres grâce à toi! Merci d'avoir accepté de me superviser et d'avoir été non seulement un pédagogue hors pair, un excellent superviseur compréhensif et encourageant, mais également une personne intègre et authentique avec qui j'ai eu le privilège de cheminer.

Merci beaucoup aux évaluateurs de ma thèse : les professeurs Louise Beaulieu, Carmen LeBlanc, Éric Mathieu et Andrés Pablo Salanova. Votre rétroaction riche et constructive m'a permis d'améliorer la qualité de ma recherche.

Un grand merci à tous les participants qui ont généreusement donné de leur temps et accepté de me laisser enregistrer toutes ces heures d'entretiens.

Un merci bien spécial à ma première professeure de linguistique, Louise Beaulieu, grâce à qui j'ai non seulement développé un intérêt pour la science du langage dès le cours d'introduction, à Shippagan en 2007, mais qui m'a aussi encouragée à poursuivre mes études après mon baccalauréat en éducation.

Je tiens aussi à remercier toute la belle équipe du Département de français de l'Université de Toronto, tout spécialement ma superviseuse de mémoire, professeure Anne-Marie Brousseau, et aussi mes amies, Allison, Gigi, Glenda, Meagan, Miwako et Sandrine, avec lesquelles j'ai passé une très agréable année lors de la maîtrise. Vous avez si bien su, avec toute votre convivialité et votre chaleur, m'aider à maintenir le niveau de motivation nécessaire qui m'a permis de poursuivre mes études au doctorat.

Merci à mes collègues de l'Université d'Ottawa : Alexandra, Allison, Annie, Basile, Brandon, Daryl, Ewelina, Fereshteh, Gita, Hélène, Joe, Jonathan, Kim, Laura, Marie-Claude, Martine, Molly, Mystique, Nahed, Nath, Nicté, Phil, Salvio, Sophia et Vesela. Merci pour nos échanges stimulants et merci pour votre gentillesse et votre entraide.

Merci à professeure France Martineau et à toute la belle équipe du Laboratoire Les polyphonies du français avec qui j'ai beaucoup aimé travailler. Merci beaucoup pour votre appui.

Merci à toutes mes amies et cousines avec qui j'ai eu tant de plaisir durant mes pauses de doctorat, celles qui m'ont épaulée toutes ces années, qui n'ont jamais cessé de m'encourager pour que je persévère et surtout, qui ont toujours cru en moi : Annabelle, Annie, Anick, Banafsheh, Dawn, Emilie C., Emilie D., Emmanuelle, Gen B., Gen T., Isabelle, Janel, Jeannie, Julie A. M., Julie C., Marie, Marie-Andrée, Marie-Eve, Marie-Hélène, Mayumi, Mel, Mélissa, Nancy, Ooldouz, Sabine, Sophie, Steph H., Steph T.-D., Valérie, Vanessa, Véro A., Véro M. et Yukiko.

Un merci spécial à mes copines de KTK : Marjolaine, Martyne, Nancy, Rita. Le temps passé avec vous lors de ces deux dernières années de rédaction et de révision de ma thèse m'a été vraiment précieux.

Jade et Uyen, je vous remercie toutes deux, sincèrement et chaleureusement, pour l'appui exceptionnel que vous m'avez offert jusqu'au sprint final.

Merci à toute ma famille : mes parents Liette et Mario, mes frères Thierry et Jean-Rémi, mes beaux-parents Solange et Réginald, mes beaux-frères Denis et Réjean. Je sais à quel point vous avez continuellement été fiers de moi et ça m'a toujours fait un énorme bien. Un merci spécial à mon parrain et à ma tante Lise.

Merci à mes grands-parents Chiasson : Andréa et Fernand. Vous avez été une source d'inspiration pour moi, et ce dès mon enfance. Vous avez toujours valorisé l'éducation et l'acquisition de connaissances. Comme je suis choyée que vous m'ayez inculqué ces valeurs qui m'ont, sans aucun doute, amenée à me surpasser.

Un merci tout doux pour ma petite féline Agathe qui a été à mes côtés tout le long de mon doctorat. Son soutien moral et sa compagnie réconfortante sur lesquels je pouvais toujours compter, même lors de nombreuses nuits blanches, me sont inestimables.

Finalement, mille mercis du plus profond de mon cœur à mon mari, Richard. Je ressens une gratitude infinie envers toi. Sans toi, je n'y serais pas parvenue. Merci de m'avoir soutenue sans relâche. Je t'en serai éternellement reconnaissante. Merci pour toute ta bonté, ta sérénité, ta joie de vivre, ton amour. Merci d'être toi.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES FIGURES.....	x
Chapitre 1 : INTRODUCTION .....	1
1.1 Contexte socio-historique du français acadien .....	1
1.2 Objectifs de la thèse .....	3
1.3 Structure de la thèse .....	9
Chapitre 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	10
2.1 Trait conservateur du français acadien .....	10
2.2 Pourquoi cibler le français parlé au nord-est du Nouveau-Brunswick?.....	14
2.3 Expression du futur .....	15
2.4 Accord sujet-verbe à la troisième personne du pluriel.....	22
2.5 Emprunts à l'anglais .....	27
Chapitre 3 : MÉTHODOLOGIE.....	32
3.1 Travail de terrain et nature des données .....	32
3.1.1 Bref historique des régions à l'étude .....	34
3.1.2 Importance linguistique du choix de la région .....	35
3.2 Composition du corpus .....	37
3.2.1 Entrevue sociolinguistique .....	40
3.2.2 Protocole de transcription .....	44
3.3 Cadre théorique : théorie variationniste .....	44
3.3.1 Variabilité inhérente du discours et hétérogénéité structurée.....	45
3.3.2 Principe d'imputabilité .....	45
3.3.3 Asymétrie de formes et de fonctions et neutralisation dans le discours .....	45
3.3.4 Délimitation du contexte de la variable .....	47
3.3.5 Groupes de facteurs et formulation des hypothèses .....	48
3.3.6 Analyse distributionnelle .....	49
3.3.7 Analyse multivariée.....	49

Chapitre 4 : EXPRESSION DU FUTUR.....	51
4.1 Introduction.....	51
4.2 Délimitation du contexte de la variable.....	52
4.3 Codage des données.....	53
4.4 Groupes de facteurs sociaux à l'étude.....	53
4.4.1 Sexe .....	53
4.4.2 Âge .....	54
4.4.3 Réseau social.....	54
4.4.4 Niveau de scolarité.....	54
4.5 Groupes de facteurs linguistiques.....	55
4.5.1 Personne grammaticale .....	55
4.5.2 Distance temporelle.....	56
4.5.3 Type de spécification adverbiale .....	57
4.5.4 Contingence (phrase avec <i>si</i> ).....	58
4.5.5 Polarité .....	59
4.6 Résultats .....	60
4.6.1 Distribution des variantes du futur.....	60
4.6.2 Distribution des variantes selon l'âge.....	61
4.6.3 Distribution des variantes selon le sexe.....	61
4.6.4 Distribution des variantes selon le réseau social .....	62
4.6.5 Distribution des variantes selon le niveau de scolarité.....	62
4.6.6 Distribution des variantes selon l'âge et la scolarité .....	62
4.6.7 Distribution des variantes selon la personne grammaticale .....	63
4.6.8 Distribution des variantes selon la distance temporelle.....	63
4.6.9 Distribution des variantes selon le type de spécification adverbiale.....	64
4.6.10 Distribution des variantes selon la contingence .....	65
4.6.11 Distribution des variantes selon la polarité.....	65
4.7 Analyses multivariées .....	66
4.8 Discussion .....	70
Chapitre 5 : ACCORD SUJET-VERBE À LA TROISIÈME PERSONNE DU PLURIEL .....	73
5.1 Introduction.....	73

5.2 Études de <i>i-ont</i> en français acadien contemporain .....	78
5.3 Variable .....	80
5.3.1 Contexte de la variable.....	81
5.3.2 Exclusions .....	81
5.4 Facteurs sociaux .....	83
5.4.1 Âge.....	83
5.4.2 Sexe .....	84
5.4.3 Niveau de scolarité .....	84
5.4.4 Réseau social.....	85
5.5 Facteurs linguistiques .....	85
5.5.1 Matériel intervenant.....	85
5.5.2 Transitivité du verbe.....	86
5.5.3 Propositions relatives sujets .....	86
5.5.4 Radical du verbe.....	87
5.5.5 Stativité .....	87
5.5.6 Temps du verbe.....	87
5.5.7 Classe du verbe.....	88
5.6 Distribution .....	89
5.7 Facteurs sociaux .....	90
5.7.1 Âge et sexe .....	90
5.7.2 Âge, sexe et réseau social .....	92
5.7.3 Niveau de scolarité .....	95
5.8 Facteurs linguistiques .....	97
5.9 Analyses multivariées des facteurs linguistiques.....	98
5.10 Discussion.....	99
Chapitre 6 : EMPRUNTS À L'ANGLAIS .....	102
6.1 Introduction.....	102
6.1.1 Contact des langues et emprunts.....	104
6.1.2 Distinction entre emprunts et alternance de code.....	106
6.2 Emprunts à l'anglais dans le cadre de la présente étude .....	107
6.3 Exclusions .....	107

6.4 Distribution des occurrences d’emprunts lexicaux.....	108
6.5 Quelques caractéristiques des emprunts du corpus.....	110
6.5.1 Types d’emprunts retrouvés dans le corpus.....	110
6.5.2 Attestation des emprunts dans le dictionnaire.....	112
6.5.3 Champ sémantique .....	113
6.5.4 Catégorie grammaticale.....	115
6.6 Facteurs à l’étude et résultats : facteurs extralinguistiques.....	117
6.6.1 Sexe .....	117
6.6.2 Âge.....	118
6.6.3 Niveau de bilinguisme.....	119
6.6.4 Niveau de scolarité .....	122
6.6.5 Réseau social.....	124
6.6.6 Niveau socioéconomique.....	126
6.7 Intégration des emprunts.....	128
6.7.1 Position de l’adjectif .....	128
6.7.2 Marque du pluriel .....	130
6.7.3 Présence du déterminant .....	130
6.5.4 Genre des noms .....	132
6.7.5 Flexion du verbe.....	133
6.8 Discussion .....	133
Chapitre 7 : CONCLUSION .....	137
7.1 Vue d’ensemble.....	137
7.2 Objectifs de recherche, limites et études subséquentes.....	138
7.2.1 Expression du futur .....	139
7.2.2 Accord sujet-verbe à la troisième personne du pluriel.....	140
7.2.3 Emprunts à l’anglais .....	142
7.3 Attitudes envers le français acadien.....	144
7.4 Applications des principaux résultats de la thèse dans la société .....	146
BIBLIOGRAPHIE .....	149
ANNEXE 1 : PROTOCOLE DE TRANSCRIPTION.....	163

## LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 2.1 – Comparaison des données étudiées selon les études sur le futur
- Tableau 3.1 – Facteurs sociaux inclus dans l'étude
- Tableau 4.1 – Distribution des variantes du futur à travers des variétés de français
- Tableau 4.2 – Distribution des variantes selon l'âge
- Tableau 4.3 – Distribution des variantes selon le sexe
- Tableau 4.4 – Distribution des variantes selon le réseau social
- Tableau 4.5 – Distribution des variantes selon le niveau de scolarité
- Tableau 4.6 – Distribution des variantes selon l'âge et la scolarité
- Tableau 4.7 – Distribution des variantes selon la personne grammaticale
- Tableau 4.8 – Distribution des variantes selon la distance temporelle
- Tableau 4.9 – Distribution des variantes selon la spécification adverbiale
- Tableau 4.10 – Distribution des variantes selon la contingence
- Tableau 4.11 – Distribution des variantes selon la polarité
- Tableau 4.12 – Trois analyses multivariées indépendantes de la contribution des facteurs sociaux à la sélection des variantes du futur dans le français parlé au nord-est du Nouveau-Brunswick
- Tableau 4.13 – Trois analyses multivariées indépendantes de la contribution des facteurs linguistiques à la sélection des variantes du futur dans le français parlé au nord-est du Nouveau-Brunswick
- Tableau 5.1 – Fréquence de la variante *-ont* dans différentes variétés modernes de français nord-américain (Source : adapté de Martineau & Tailleur, 2011 : 168)
- Tableau 5.2 – Comparaison des données et facteurs selon des études antérieures sur l'accord sujet-verbe de la troisième personne du pluriel
- Tableau 5.3 – Distribution des variantes dans l'étude actuelle
- Tableau 5.4 – Comparaison de la hiérarchie des classes de verbes avec les résultats de Beaulieu & Cichocki (2008) pour la variante *i -ont*
- Tableau 5.5 – Analyses multivariées de la contribution des facteurs linguistiques à la sélection de SN *-ent*, *i -ent* et *i -ont* dans le français parlé au nord-est du Nouveau-Brunswick
- Tableau 6.1 – Taux d'emprunt par minute par locuteur
- Tableau 6.2 – Champs sémantiques des emprunts et exemples
- Tableau 6.3 – Distribution des occurrences d'emprunts par niveau de bilinguisme

## LISTE DES FIGURES

- Figure 2.1 – Distribution des variantes du futur en pourcentage dans les principales études antérieures
- Figure 3.1 – Carte de la Péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick
- Figure 5.1 – Taux de la variante traditionnelle chez la classe sociale la plus basse à travers trois siècles (Source : King, Martineau & Mougeon, 2011 : 496)
- Figure 5.2 – Carte des régions françaises où la variante *-ont* était utilisée (Source : carte 1064, Atlas linguistique de France)
- Figure 5.3 – Distribution en pourcentage des variantes selon le groupe d'âge et le sexe
- Figure 5.4 – Distribution en pourcentage des trois variantes des locuteurs d'un réseau social ouvert en fonction de leur âge et de leur sexe
- Figure 5.5 – Distribution en pourcentage des trois variantes des locuteurs d'un réseau social fermé en fonction de leur âge et de leur sexe
- Figure 5.6 – Distribution en pourcentage des variantes selon le niveau de scolarité
- Figure 5.7 – Distribution en pourcentage des variantes selon le niveau d'éducation et l'âge
- Figure 6.1 – Nombre d'emprunts lexicaux par locuteur
- Figure 6.2 – Distribution des types d'emprunts par mot type
- Figure 6.3 – Taux d'occurrences des emprunts par champ sémantique
- Figure 6.4 – Comparaison de taux d'emprunts en pourcentage par catégorie grammaticale selon quelques études
- Figure 6.5 – Distribution des types d'emprunts selon le sexe
- Figure 6.6 – Distribution des types d'emprunts selon l'âge
- Figure 6.7 – Distribution des types d'emprunts selon le niveau de bilinguisme
- Figure 6.8 – Distribution des types d'emprunts selon le niveau de bilinguisme et l'âge
- Figure 6.9 – Distribution des types d'emprunts selon le niveau de scolarité
- Figure 6.10 – Distribution des types d'emprunts selon le niveau de scolarité et l'âge
- Figure 6.11 – Distribution des types d'emprunts selon le réseau social
- Figure 6.12 – Distribution des types d'emprunts selon le réseau social et le niveau de scolarité
- Figure 6.13 – Distribution des types d'emprunts selon le niveau socioéconomique

# Chapitre 1

## Introduction

### 1.1 Contexte socio-historique du français acadien

La première vague de colons français à venir s'établir au Canada provenaient des régions du centre-ouest de la France et sont venus s'installer à l'est du Canada en 1604 (Landry & Lang, 2001; Balcom, Beaulieu, Butler, Cichocki & King, 2008). Cela a marqué la naissance du peuple acadien que l'on connaît aujourd'hui, géographiquement réparti entre les provinces de l'Atlantique, des États-Unis ainsi que certaines régions du Québec (King, 2013), notamment en raison de la déportation des Acadiens de 1755 (Landry & Lang, 2001).

On affirme souvent que le français que parlent les Acadiens se distingue à certains égards du français laurentien, soit le dialecte de la deuxième vague de colons français venus s'installer le long du fleuve Saint-Laurent, dans la province du Québec en 1608. Ces colons provenaient de régions différentes de la France (Balcom et al., 2008), raison pour laquelle il existe au Canada ces deux grandes variétés de français parlés (Beaulieu, Cichocki & Chiasson-Albert, 2009; Martineau, 2014) : le français acadien, parlé dans les provinces atlantiques (Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador), considéré « conservateur » et « innovateur » (King, 2013) et le français laurentien, parlé d'abord au Québec, ensuite répandu en Ontario, dans les provinces de l'ouest et dans les territoires.

Pendant longtemps, les Acadiens étaient coupés du reste de la francophonie en raison de leur position géographique isolée entre autres, mais surtout à cause du temps et de l'énergie qu'ils devaient consacrer à la survivance du peuple. Ils se sont par la suite principalement concentrés sur la pêche et sur l'agriculture familiale, alors que le commerce et les échanges étaient surtout accomplis par des compagnies anglophones. De façon graduelle, ils se sont difficilement intégrés dans les institutions politiques et commerciales du pays (Landry & Lang, 2001). Ils avaient surtout des contacts avec les gens qui les entouraient directement, soit les Micmacs et les anglophones (Landry & Lang, 2001). Leur éducation se faisait principalement au moyen de manuels rédigés en anglais, et ce jusque dans les années '70, où la plupart

des manuels commençaient à être disponibles en français (Landry & Lang, 2001). La première université de langue française en Acadie, l'Université de Moncton, a vu jour en 1963.

Le français canadien est souvent perçu négativement par rapport aux autres variétés de français (Remysen, 2004). Des jugements péjoratifs sont entre autres portés sur le français acadien (Arrighi, 2014; Boudreau, 2014). D'une part, on dit que le français acadien est truffé d'anglicismes et d'autre part que le français acadien est une variété « conservatrice », c'est-à-dire ayant des caractéristiques linguistiques du français tel qu'il était parlé autrefois en France (King, 2013; Comeau, 2011). Quant à l'influence de l'anglais, c'est surtout le français acadien de la région de Moncton qui a fait couler beaucoup d'encre et qui a aussi nourri les stéréotypes populaires à son égard. Il arrive que le français acadien soit considéré comme étant par défaut du « chiac », nom populaire fréquemment donné à la variété de français parlé dans la région de Moncton. Le chiac représente la variété de français acadien en contact avec l'anglais. Ces stéréotypes renforcent la notion largement répandue que le français acadien est beaucoup influencé par l'anglais malgré le fait que plusieurs chercheurs ont noté que les emprunts à l'anglais s'intègrent à la matrice du français acadien (King, 2000; Boudreau & Perrot, 2005).

Le caractère conservateur du français acadien est un atout pour les sociolinguistes qui considèrent que cette variété « fournit une fenêtre sur le passé » (traduction libre) (Balcom et al, 2008 : 2). Des preuves à l'appui de cette affirmation viennent de sa phonologie, de son lexique et de sa morphosyntaxe. Parce qu'il a conservé certaines caractéristiques (voir section 1.2) qui sont disparues des variétés dominantes, il est considéré comme étant « archaïque ».

Autres que le français de la région de Moncton (Lucci, 1973; Péronnet, 1989, 1990; Perrot, 1994; Chevalier, 1994; Perrot, 1995a, 1995b; Turpin, 1998; Wiesmath, 2006; Arrighi, 2014; Boudreau, 2014), plusieurs autres variétés de français acadien ont aussi été étudiées. Des recherches ont été faites sur le français de la Louisiane (Dubois & Sankoff, 1997; Dubois, 2010), du nord-est des États-Unis (Martineau & TAILLEUR, 2010) et des Îles-de-la-Madeleine (Leblanc, 2013). Des variétés des autres provinces atlantiques ont été étudiées, soit de la Nouvelle-Écosse (Comeau, 2011; Comeau, 2015), de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard (King, 2000; King,

2013). Le français parlé au nord-est du Nouveau-Brunswick a également fait l'objet de recherches (Flikeid, 1984; Beaulieu, 1995; Allard & Landry, 1998; Beaulieu, Cichocki & Balcom, 2001; Beaulieu & Cichocki, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008; Beaulieu, Cichocki & Chiasson-Albert, 2009; Cichocki, 2012).

Depuis les années '80, des corpus ont été construits dans chacune des provinces atlantiques et des études sociolinguistiques variationnistes ont aussi été menées (Flikeid, 1989; Beaulieu, 1995; King, 2000). Ainsi, des comparaisons de variables entre différentes régions et à différentes périodes sont maintenant possibles.

## **1.2 Objectifs de la thèse**

Au cours des trois dernières décennies, plusieurs études ont été menées sur le français acadien, spécialement en ce qui a trait aux communautés où le français constitue une langue minoritaire où prédomine l'anglais comme celles de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve (King, 1989; Perrot, 1994; Comeau, 2011). Toutefois, il n'y a que très peu de recherches comparatives sur le français acadien parlé comme langue majoritaire, comme c'est le cas du nord-est du Nouveau-Brunswick (voir les travaux de Beaulieu, 1995; Beaulieu, Cichocki & Balcom, 2001; Beaulieu & Cichocki, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008; Beaulieu, Cichocki & Chiasson-Albert, 2009). Balcom et al. (2008) ont soulevé cette lacune dans la recherche sur le français acadien du Nouveau-Brunswick, ce que ma thèse tente de vérifier.

Comme indiqué en 1.1, le français acadien est largement considéré comme une variété conservatrice. En effet, des lieux en périphérie géographique, parfois parallèlement isolés sur les plans sociaux et politiques, sont depuis longtemps reconnus en ce qui a trait à la perpétuation des traits typiques de stades antérieurs d'une langue. Ces zones en retrait sont particulièrement importantes pour observer la trace des changements historiques et pour reconstruire des variétés plus anciennes de la langue (Hock, 1986; Antilla, 1989).

On constate des preuves du conservatisme linguistique en français acadien sur le plan de l'usage lexical, de la phonologie et de la morphologie. Par exemple, il existe quelques ouvrages dédiés au lexique spécifiquement acadien marquant son côté conservateur par les nombreux mots gardés en Acadie et perdus ailleurs, notamment :

« grouiller » pour « bouger », « endormitoire » pour « l'envie de dormir » et « pâmer » pour « pouffer » de rire (Poirier, 1995; Boudreau, 2009). Plusieurs chercheurs ont décrit les traits phonétiques typiquement acadiens comme la palatalisation avec [tʃ] et [dʒ] comme dans les mots « cœur » et « guêpe » prononcés respectivement [tʃœʁ] et [dʒɛ:p] et la prononciation du « h » aspiré comme dans « homard » prononcé [hɔmɑʁ] (Massignon, 1962; Lucci, 1973; Flikeid, 1984). Des recherches plus récentes (Comeau, 2011; King, 2013) montrent que le français acadien de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve est riche du point de vue morphologique et a gardé des traits d'un français plus ancien. En effet, dans ces variétés de français, on retrouve l'utilisation de la variante je *-ons* pour exprimer la première personne du pluriel, variante qui existait autrefois en France, soit du 14<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle (King et al., 2011), mais qui est maintenant disparue partout ailleurs (Martineau & Tailleur, 2010). Les locuteurs acadiens de la Nouvelle-Écosse font aussi usage du passé simple et de l'imparfait du subjonctif, qui sont homonymiques dans cette variété, comme dans « Tu parlis. » (Comeau, 2011). Ces deux temps de verbe sont entièrement absents des usages vernaculaires retrouvés au nord-est du Nouveau-Brunswick et seul l'imparfait du subjonctif est utilisé au sud-est du Nouveau-Brunswick (Flikeid & Péronnet, 1989). D'autres traits conservateurs distinguent le français acadien des autres variétés, par exemple l'usage de l'adverbe de négation « point », généralisé à la Baie Sainte-Marie, en Nouvelle-Écosse (Comeau, 2011).

Cette thèse cible deux variables morphosyntaxiques dans le cadre de la sociolinguistique variationniste (Labov, 1966; Weinreich & al., 1968; Labov, 1972; Poplack & Tagliamonte, 2001). L'une d'entre elles, l'accord sujet-verbe de la troisième personne du pluriel, a largement été étudiée en français acadien du Nouveau-Brunswick par Beaulieu et ses associés (Beaulieu, 1995; Beaulieu, Cichocki & Balcom, 2001; Beaulieu & Cichocki, 2002, 2004, 2005 a, 2005b, 2008; Beaulieu, Cichocki & Chiasson-Albert, 2009).

- (1) Ils **achetont** les pommes eux autres ils **vendont** plus cher. (MCL2013.ML.54)<sup>1</sup>  
 (2) Ils **ouvrent** la bouche pis ça peut vraiment te pincer. (MCL2013.FC.22)

---

<sup>1</sup> Les informations entre parenthèses font référence au corpus, au pseudonyme du locuteur et au numéro de l'occurrence.

L'étude de cette variable est intéressante particulièrement en raison de la variante *i-ont*, retenue du système morphologique riche de l'ancien français (Beaulieu & Cichocki, 2008). Les études de Beaulieu et al. se fondent sur des données recueillies au début des années 1990. L'une des principales conclusions de ces recherches est qu'il y a possiblement un changement en cours associé à l'utilisation moindre de la variante *i-ont* dans toute la communauté, alors qu'elle demeure dans le discours des hommes plus âgés faisant partie d'un réseau social fermé. Cette recherche fournit une rare base en temps réel au moyen de laquelle seront menées des études de suivi quelque 25 ans plus tard. Est-ce que la variante traditionnelle continue son déclin, comme on pourrait raisonnablement le déduire des recherches de Beaulieu & al. (2001, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008, 2009)? Et si oui, parle-t-on d'une simple diminution de l'utilisation ou ce changement évolue-t-il en tandem avec la reconfiguration de la grammaire sous-jacente de la variable?

La deuxième variable, soit la variation dans l'expression du futur a fait l'objet de plusieurs recherches en français canadien (Chevalier, 1994; Turpin, 1998; Poplack & Turpin, 1999; King & Nadasdi, 2003; Poplack & Dion, 2009; Grimm, 2010; Grimm & Nadasdi, 2011; Comeau, 2011, 2015).

(3) C'est comme si là ces élèves-là ça **va être** mes meilleurs élèves à vie là.

(MCL2013.FA.44)

(4) Je ø **pourrai** pas regarder mon compte moi sans « badbuzz » er.

(MCL2013.MJ.396)

(5) On **fait** ça en famille en fin de semaine. (MCL2013.FS.485)

En ce qui concerne les conclusions principales à tirer de ces recherches, il y a plusieurs résultats importants : (i) l'expression du futur en français canadien ne semble pas adhérer aux préceptes normatifs; (ii) dans plusieurs, mais pas toutes les variétés de français canadien, il y a une augmentation de l'usage du futur périphrastique (une tendance qui existe par ailleurs dans d'autres langues romanes telles que l'espagnol et le portugais [Poplack, 2011]); (iii) la variabilité en français acadien est signalée comme contrastante par rapport à celle rapportée dans les autres variétés de français canadien. Comeau (2015 : 349) affirme que « l'expression du futur en français acadien est [...] clairement distinct des variétés laurentiennes » (traduction libre). Par exemple, la proximité temporelle favorise l'usage du futur périphrastique

en français acadien, mais pas ailleurs. Cet élément est considéré comme conservateur en raison de l'association que faisaient les grammairiens entre la proximité temporelle et le futur périphrastique. Une autre différence flagrante est le fait que la polarité de la phrase ne joue aucun rôle dans la sélection des variantes en français acadien tandis que c'est de loin le facteur le plus important en français laurentien (King & Nadasdi, 2003; Poplack & Dion, 2009; Comeau, 2011, 2015). D'ailleurs, en accord avec l'image générale que le français acadien est conservateur vis-à-vis d'autres variétés de français, le taux du futur simple est considérablement plus élevé (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011; 2015). Chevalier (1994)<sup>2</sup> a trouvé un taux du futur simple de 37 % dans un corpus du sud-est du Nouveau-Brunswick. King & Nadasdi (2003) ont trouvé un taux de futur simple s'élevant à 53 % dans le français acadien de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard. Cependant, ces résultats se fondent sur des variétés enclavées du français acadien à l'exception de l'étude menée par Chevalier (1994), alors il est difficile de déterminer si d'autres variétés de français acadien se comporteraient de la même façon. En effet, King (2013 : 53) émet l'hypothèse selon laquelle le français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick pourrait se différencier des autres variétés de français acadien étudiées jusqu'à maintenant. En particulier, King (2013) suppose qu'on pourrait s'attendre à un taux du futur simple moins élevé au Nouveau-Brunswick en raison de sa proximité géographique avec le Québec. C'est une hypothèse que je mets à l'épreuve de façon explicite dans cette thèse en examinant des données recueillies.

Le troisième domaine de variation étudié est différent de la variation morphosyntaxique puisqu'il cible la variation dans les ressources lexicales du français acadien, portant spécifiquement sur l'influence d'éléments d'origine anglaise en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick.

(6) Fait que là j'ai « **switch** » é en « **nursing** ». (MCL2013.FM.963)

(7) À cause par icitte ça qu'est le « **fun** » le coût de la vie ø est pas énorme pis quand t'as une « **job** » de même t'es « **winner** ». (MCL2013.MG.1466)

Selon les idées reçues, le français canadien dans son ensemble, contrairement

---

<sup>2</sup> Chevalier (1994) a mené une recherche, mais non variationniste, sur le futur dans le français du sud-est du Nouveau-Brunswick et a noté un effet de polarité, soit une association du futur simple et de la négation, mais moins forte qu'au Québec.

aux variétés européennes dominantes, a prétendument été influencé de manière considérable par le contact avec l'anglais. La notion que le français canadien est une variété de contact par excellence est implicite dans de nombreux travaux précédents. Un exemple à cet égard est l'observation d'Howard (2007 : 8) selon laquelle « l'utilisation d'anglicismes est un aspect important du français québécois lui donnant une caractéristique d'une variété de français qui est moins standard que d'autres variétés internationales » (traduction libre). Les idées reçues ont contribué à former un discours public qui caractérise le français acadien comme une langue mixte ou hybride, populairement considérée comme une variété de français « dégénéré » ou « dégradé » en comparaison avec les variétés dominantes normatives et surtout avec son homologue européen souvent considéré plus prestigieux.

Beaucoup d'études précédentes qui ont exploré la question de l'influence de l'anglais ont mené leur enquête par l'intermédiaire des variétés de français canadien en contact intense avec l'anglais (par exemple Poplack, Sankoff & Miller, 1988 dans la région de la capitale nationale; Turpin, 1998 à Moncton; King, 2000 à Terre-Neuve), mais il y a eu peu de recherches qui considèrent l'influence de l'anglais dans les variétés de français canadien où il y a peu ou pas de contact avec les anglophones de façon quotidienne. En effet, « le français acadien met le chercheur dans une position privilégiée de pouvoir tester les effets de différents degrés de contact » (traduction libre) (Balcom et al., 2008 : 3). En ciblant le français parlé au nord-est du Nouveau-Brunswick, j'aborde de front la question liée au contact. Balcom et al. (2008 : 2) notent que « la région de Moncton a été le sujet d'un grand nombre d'études de l'influence de l'anglais sur le français tandis qu'une telle influence est plus ou moins inexistante au nord-est du Nouveau-Brunswick » (traduction libre). À priori, en se fondant sur les données du recensement confirmant la présence limitée des anglophones dans cette région (Statistique Canada, 2011), il serait raisonnable de supposer que l'influence de l'anglais sur le français du nord-est du Nouveau-Brunswick serait minime et non supérieure à celle qui se trouve dans les variétés de français qui ne sont pas en constant contact avec l'anglais. Pourtant, sur la base des études fondatrices (comme Poplack, Sankoff & Miller, 1988) qui soutiennent que l'infiltration des éléments lexicaux d'origine anglaise dans les variétés de français canadien n'est pas conditionnée par un besoin lexical, mais plutôt conditionnée dans

une large mesure par les normes de la communauté, il se peut que les éléments lexicaux d'origine anglaise soient plus fréquents dans le français acadien du Nouveau-Brunswick que supposé originalement, particulièrement à la lumière de la prédominance socioéconomique et culturelle de l'anglais en Amérique du Nord. Ceci est une question que j'aborde en analysant la langue couramment utilisée. Dans quelle mesure le lexique du français du nord-est du Nouveau-Brunswick reflète-t-il l'influence anglaise? D'après des taxonomies précédentes de l'emprunt lexical (par exemple Thomason, 2001), on pourrait s'attendre à ce que cette influence soit superficielle et restreinte aux mots de contenu comme ceux associés aux artefacts de la culture anglo-américaine générale, et ce d'autant plus que c'est dans une région où le contact avec des locuteurs anglophones est rare ou non existant. Serait-ce plutôt le cas, comme dans d'autres variétés de français acadien (King, 2000), que l'emprunt aille au-delà des mots de contenu pour inclure des morphèmes fonctionnels tels que les prépositions ou des adverbes?

De façon globale, les recherches décrites dans cette thèse peuvent s'avérer une contribution au développement de la sociolinguistique comparative (Tagliamonte, 2013) du français acadien. Elle me permet de traiter des caractéristiques linguistiques du français acadien qui sont l'héritage de ses origines (par exemple les traits emblématiques conservateurs comme *-ont*) ainsi que des innovations qui se sont formées (par exemple l'influence de l'anglais). Cela peut à son tour contribuer à une meilleure compréhension de l'évolution des variétés de français nord-américain et à une exploration des questions de linguistique historique (l'évolution de la langue) et de linguistique de contact (par exemple quels sont les éléments linguistiques qui peuvent être transférés d'une langue à l'autre et comment ce processus est contraint socialement).

Comme un corpus a récemment été élaboré pour cette étude, de nouvelles données contribuent à une meilleure compréhension de la grammaire du français acadien tel qu'il est parlé aujourd'hui, au début du 21<sup>e</sup> siècle. Ce corpus permet d'observer, à l'aide des données échantillonnées en temps apparent, comment le français acadien a évolué en mettant l'accent sur le français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick.

### **1.3 Structure de la thèse**

Le prochain chapitre présente la revue de la littérature et sera suivi de celui sur la méthodologie préconisée, soit celui de la théorie variationniste et comprend une description détaillée de la construction du corpus et des deux communautés étudiées. Les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> chapitres sont consacrés à l'expression du futur, à l'accord sujet-verbe à la troisième personne du pluriel et aux emprunts à l'anglais. Finalement, un retour sur les objectifs de recherche et un résumé des principaux résultats de l'étude se trouvent dans la conclusion au chapitre 7.

## Chapitre 2

### Revue de la littérature

« Et puis il ne faut pas qu'un enfant soit exposé à rougir de sa mère. Pour un Acadien, rougir de sa langue maternelle, c'est un peu rougir de la France. »

Poirier (1928 : 7)

#### 2.1 Trait conservateur du français acadien

Un des thèmes les plus courants de la littérature sur le français acadien est son caractère conservateur. Poirier (1928 : 7) décrivait le français acadien dans les termes suivants : « et pourtant, cette langue [le français acadien], c'est celle que leurs pères ont apportée de la Touraine et du Berrie, dans la première partie du XVII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'ils vinrent coloniser la « Nouvelle-France d'Amérique ». La préservation des traits archaïques hérités des états précédents de la langue française constitue un thème récurrent dans la littérature sur le français acadien. Par exemple, dans une étude sur la phonétique du français acadien, Flikeid (1984) mentionne que « l'énumération des divergences avec le français standard est régulièrement accompagnée par des rapprochements avec les parlers régionaux de France et avec les états antérieurs de la langue française... ». Elle cite aussi Massignon (1947 : 47) qui dit que « dans bien des cas, ce qui paraît une altération phonétique du français classique est en réalité du français archaïque ».

King (2000 : 34) relève plusieurs exemples de préservation de traits du français plus ancien, soit que « l'acadien préserve la terminaison de la troisième personne du pluriel *-ont* [...] une forme qui est apparue en français au 13<sup>e</sup> siècle, mais qui ne se produit que rarement aujourd'hui en France » (traduction libre) comme dans « ils mangent » où on prononce la fin du verbe comme [ɔ̃] tandis qu'en français standard la désinence orthographique de la troisième personne du pluriel représentée par *-ent* n'est pas marquée phonétiquement dans la langue parlée. D'ailleurs, King (2000 : 34) observe que « le français acadien garde aussi l'usage de *je* comme pronom de la première personne du pluriel [...] usage qui a été remplacé par le pronom *nous* en français standard à partir du 16<sup>e</sup> siècle » (traduction libre) comme dans « je mangeons » où le « je » signifie la première personne du pluriel et « Un dernier exemple de cette tendance à la conservation est la survie du passé simple » (traduction libre) comme dans la phrase « tu mangeas ».

Un autre exemple du trait conservateur du français acadien se trouve dans l'expression du futur. King & Nadasdi (2003) indiquent que leur étude sur le futur en français acadien fournit une « preuve de la nature conservatrice des variétés acadiennes ». D'une part, ils soulèvent le taux élevé du futur simple en comparaison avec les autres variétés de français et d'autre part l'effet de la distance temporelle sur le choix de la variante, soit la proximité temporelle, comme facteur significatif à la sélection du futur périphrastique. Il ne faut pas oublier qu'en parlant des traits conservateurs du français acadien, les auteurs font surtout référence aux variétés de français parlées à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard. En ce qui concerne ces variétés, l'isolement relatif des autres communautés francophones et l'absence d'influences normatives contribuent au maintien de traits qui ont diminué en usage ou qui sont même complètement disparus des variétés courantes du français.

Dans sa thèse traitant de l'expression du futur et du subjonctif sur le français acadien de la Nouvelle-Écosse, Comeau (2011 : v) parle aussi du conservatisme dans son résumé : « dans l'ensemble, cette thèse montre que même s'il existe de la variation dans l'usage, il n'y a pas de preuve de changement dans le système linguistique de ces deux variables, donc le français acadien est considéré comme « conservateur » (traduction libre). Cependant, King (2013 : 53) note qu'elle ne pense pas « que toutes les variétés acadiennes auraient des résultats semblables ». À titre d'exemple, elle remarque que l'expression du futur n'a pas été analysée de façon approfondie dans le français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick.

Néanmoins, d'autres auteurs se penchent plutôt sur la normalisation du français acadien, soit une tendance à adopter les variantes du français normatif au détriment des variantes traditionnelles. D'après Wiesmath (2006 : 45), qui a fait une analyse syntaxique d'un corpus oral acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, « [...] on observe, chez les jeunes surtout, l'abandon croissant des variantes régionales ». Elle a tiré cette conclusion en comparant des données en temps apparent. Wiesmath ne précise toutefois pas les variantes régionales qu'elle a ciblées. Le nivellement (Britain, 2010), c'est-à-dire ce phénomène auquel elle fait référence où on abandonne des variantes régionales au profit de variantes qui ont une plus grande portée géographique, est clairement cité dans ses remarques. En se basant à la fois sur des données, sur des statistiques d'assimilation, sur la pression

de se conformer aux normes et sur l'association des variantes régionales chez les locuteurs plus âgés, Motapanyane (1997 : 4) va même jusqu'à dire que le français acadien disparaîtra au détriment du français standard : « il est peu probable que les chercheurs soient en mesure de trouver des gens qui parlent le français acadien dans vingt ans » (traduction libre). Ce pronostic ne tient pas suffisamment compte des pressions sociales qui peuvent contribuer au maintien des variétés non-standard et renforcer l'allégeance aux normes vernaculaires. L'idée que le changement linguistique connaît, au fil du temps, de plus en plus de normes idéalisées du standard n'est pas confirmée pour le français ni en Acadie ni ailleurs. Comme Poplack et al. (2015) l'ont fait valoir, on sait très bien que les gens n'adhèrent que très rarement à la norme prescriptive quand ils parlent spontanément.

Qu'en est-il alors du français acadien parlé de nos jours? Existe-t-il encore une variété de français propre à l'Acadie? Plusieurs auteurs, dont Boudreau et Dubois (1991, 1992) se sont penchés sur l'étude de l'insécurité linguistique. Ce phénomène se définit par le fait qu'un locuteur croit qu'il ne maîtrise pas sa langue maternelle, qu'il parle « mal » et que d'autres locuteurs d'une variété autre que la sienne parlent « mieux » que lui (voir par ex. Labov, 1966). Le système d'éducation est la voie principale de la transmission des idéologies de la langue standard, c'est-à-dire le français normatif (Milroy & Milroy, 1985) et il est clair que depuis longtemps, l'éducation joue un rôle primordial dans le dénigrement du français canadien. La préface de la Grammaire enfantine par Claude Augé (1890) offre les conseils suivants : « Mes chers Enfants<sup>3</sup>, Rien n'est plus fâcheux que de faire des fautes en parlant. Quand on parle mal, on montre qu'on est un ignorant, on fait rire de soi, sans compter que ceux qui vous écoutent ne comprennent pas toujours ce que vous voulez dire. » L'auteur continue en disant « Apprenez la grammaire et vous ne ferez plus de fautes. » Ce type de commentaire, même s'il date ici de la fin des années 1800, reflète une croyance populaire qui est toujours fort répandue de nos jours, c'est-à-dire que les variétés vernaculaires n'ont pas de grammaire et que les constructions non standard sont des déviations déplorables de la variété normative. En effet, une étude menée par Péronnet (1989) citée par Beaulieu (1995 : 8) a

---

<sup>3</sup> J'ai conservé l'orthographe originale du texte.

indiqué, en réaction à l'idée d'enseigner la variation linguistique en salle de classe que « les enseignants croient que le français acadien a sa place à la maison et dans la rue, mais pas du tout à l'école » (traduction libre).

Boudreau (2014) s'est de nouveau penchée sur la question de l'insécurité linguistique. Elle a analysé des discours de représentations linguistiques retrouvées dans les journaux et les sites internet de la région de Moncton. Elle en déduit que l'insécurité linguistique est bien présente chez les locuteurs de Moncton. Boudreau (2014 : 180) explique qu'il existe une insécurité à l'égard de la langue française « étant donné que le français s'est construit comme étant relativement homogène depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et que les principaux discours en circulation sur le français depuis deux siècles l'ont présenté comme monolithique, faisant fi de ses variations ».

De leur côté, King & Comeau (2011) ont étudié le phénomène entourant Acadieman, un personnage de bande dessinée et de dessin animé créé par Dano LeBlanc, Acadien de la région de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Ce personnage est reconnu pour son usage de traits vernaculaires entre autres influencés par l'anglais. Selon King & Comeau (2011), les médias valorisent ainsi une version créée d'une variété de vernaculaire qui a longtemps été dénoncée. En effet, quoique fidèle à certains niveaux, Acadieman comprend plusieurs traits qui diffèrent de l'usage réel par exemple un taux plus élevé du futur simple (Chiasson, 2009).

Bien que la nature conservatrice du français soit un thème récurrent dans la littérature, on peut percevoir un caractère novateur attribuable à l'influence de l'anglais. De façon évidente, l'influence se manifeste sous la forme de termes d'origine anglaise intégrés dans le discours du français acadien comme dans les exemples (1) et (2) suivants. Le français acadien, tout comme le français canadien, a fait l'objet de discours dans lesquels on le caractérise fondamentalement différent du français européen en raison de son contact prolongé avec l'anglais. On croit largement que ce contact s'étend au-delà de l'emprunt lexical et qu'il inclut de l'emprunt structurel ou grammatical. On attribue au français acadien, en particulier celui de la région de Moncton, le stéréotype hybride ou mixte, c'est-à-dire qu'il combine librement les éléments du français avec ceux de l'anglais.

(1) Ça « **drain** » -tu de même enseigner? (MCL2013.FV.1452)

(2) Le chemin était en « **pave** ». (MCL.2013.MM.1010).

Dans d'autres variétés de français canadien, la nature exacte et l'ampleur de l'influence de l'anglais sont controversées, non seulement parce que les preuves évoquées sont souvent basées sur des exemples anecdotiques, mais aussi parce qu'on soulève la liste des éléments lexicaux d'origine anglaise et des présumés calques de structures anglaises sans examiner leur productivité dans les communautés. Plusieurs raisons ont motivé toute l'attention portée à ce sujet dans la littérature par exemple le contact des langues considéré comme une source de changement en français acadien (King, 2000, 2013). Quoiqu'il existe plusieurs rapports anecdotiques, il y a peu d'études systématiques de l'emprunt dans des communautés. On ne sait pas dans quelle mesure l'emprunt lexical s'étend à l'emprunt structurel (mais voir King, 2000 qui montre que l'emprunt lexical peut avoir des conséquences morphosyntaxiques par exemple l'emprunt de mots anglais tels que « about »). Certaines variétés du français acadien sont clairement en contact prolongé avec l'anglais tandis que d'autres telles que celles du nord-est du Nouveau-Brunswick ne le sont pas. Alors, il est possible de s'attendre à ce que les effets du contact avec l'anglais soient différents à travers les variétés de français acadien, surtout si, comme Thomason (2001) l'affirme, les facteurs sociaux sont déterminants pour le changement induit par le contact.

## **2.2 Pourquoi cibler le français parlé au nord-est du Nouveau-Brunswick?**

Les données empiriques du français acadien sont restreintes à certaines variétés notamment celles de quelques régions des provinces atlantiques. En effet, aucune enquête géographique exhaustive sur la variation en français acadien n'a encore été accomplie. Au Nouveau-Brunswick, c'est surtout la région de Moncton qui a été étudiée plus en profondeur. La différenciation dialectale constitue un trait inhérent du français des communautés acadiennes et d'autres communautés francophones. Un des principaux objectifs de cette thèse est d'apporter une contribution à l'étude sociolinguistique comparative du français acadien. À cet égard, le choix du français acadien du Nouveau-Brunswick est judicieux, surtout dans la région francophone de la Péninsule acadienne. Comme Beaulieu (1995) le souligne, il y a très peu d'études de la variation morphosyntaxique et syntaxique en français acadien. C'est une des raisons qui m'a motivée à entreprendre une recherche sociolinguistique dans cette variété géographique. En outre, le

Nouveau-Brunswick, contrairement à plusieurs autres régions où le français est parlé en Acadie, est officiellement bilingue et a des régions où la population est majoritairement francophone, dont celle du nord-est.

### 2.3 Expression du futur

La variation dans l'expression de la référence au temps du futur est mise en valeur dans les études de la variation morphosyntaxique en français canadien (Poplack & Turpin, 1999; King & Nadasdi 2003; Grimm, 2007; Poplack & Dion, 2009; Grimm, 2010; Grimm & Nadasdi, 2011; Comeau, 2011, 2015). L'augmentation de la variante du futur périphrastique est générale en français (Poplack & Dion, 2009; Grimm, 2010; Poplack, 2011), comme le montrent aussi des études portant sur d'autres langues romanes telles que l'espagnol (Aaron, 2006; Blas Arroyo, 2008) et le portugais brésilien (Poplack & Malvar, 2007).

En ce qui concerne la langue française, on retrouve plusieurs variantes en concurrence : le futur simple (3), le futur périphrastique (4) et le présent à valeur du futur (5).

(3) Pis je ø me **percerai** jamais les oreilles. (MCL13.FC.89)

(4) Mais là l'année prochaine je ø sais pas si je **vas pouvoir** me faire sauver de nouveau. (MCL13.FA.220)

(5) Fait que plus tard ben tu sais peut-être qu'ils **veulent** se diriger dans ça qu'ils aiment là veut veut pas (MCL13.FA.8)

Au Canada français, on retrouve des différences considérables entre la grammaire du futur du français laurentien et du français acadien, soit à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011). Du côté du Québec, les résultats s'apparentent à ceux d'ailleurs dans la francophonie (France, Ontario). En français laurentien, on retrouve un taux plus élevé de futur périphrastique par rapport à celui du futur simple, la variante concurrentielle. La polarité de la phrase est un facteur qui exerce une influence déterminante sur le choix du futur simple, dont l'usage est presque exclusivement limité aux contextes négatifs. Deshaies et Laforge (1981) sont les premiers à avoir mené une étude quantitative du futur en français laurentien et ont trouvé que la polarité jouait un rôle primordial; le futur simple est favorisé de façon presque catégorique dans les contextes de propositions négatives, résultat confirmé par

maintes études sur le français laurentien par la suite (Emirikian & Sankoff, 1985; Zimmer, 1994; Poplack & Turpin, 1999; Blondeau, 2006; Poplack & Dion, 2009; Grimm, 2010; Grimm & Nadasdi, 2011; Wagner & Sankoff, 2011).

Du côté de Montréal, Emirikian & Sankoff (1985) et Wagner & Sankoff (2011) ont tous observé une distribution de 79 % pour le futur périphrastique et de 21 % pour le futur simple. Ils ont aussi constaté une association presque catégorique entre le futur simple et les phrases négatives. Emirikian & Sankoff (1985) ont trouvé que la proximité temporelle favorisait l'emploi du futur périphrastique. Ils ont noté, à l'aide de leur étude en temps apparent, une augmentation de l'usage du futur périphrastique. Wagner & Sankoff (2011) parlent aussi d'une érosion du futur simple dans leurs données de corpus montréalais datant de 1971 et de 1984.

Dans l'étude de Roberts (2010) basée sur le français de France, la polarité est le groupe de facteurs le plus significatif, les contextes négatifs favorisent l'emploi du futur simple. Fleury & Branca-Rosoff (2010) ont aussi trouvé une tendance semblable.

Grimm (2007, 2010) a étudié le futur de la région de l'Ontario. Les variantes retrouvées dans ses études (dans un corpus des années '80 dans quatre villes de l'Ontario pour l'étude de 2007 et un sous-ensemble de ce corpus avec les données de la ville d'Hawkesbury pour son étude de 2010) sont de 89 % de futur périphrastique et de 11 % de futur simple. La polarité est le seul facteur significatif dans l'étude de 2007, tandis que la personne grammaticale et l'imminence sont aussi des facteurs significatifs dans l'étude de 2010.

Du côté du français acadien, le futur simple a un taux plus élevé qu'ailleurs par rapport aux variétés du français laurentien étudiées à ce jour et la polarité n'est pas significative comme facteur. Bref, toutes les études portant sur le français, sauf celle sur le français acadien de King & Nadasdi (2003), montrent une utilisation plus élevée du futur périphrastique comparé au futur simple. C'est surtout la distance temporelle qui joue un grand rôle sur le choix de la variante (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011, 2015). Les contextes plus proches dans le temps favorisent l'emploi du futur périphrastique. Chevalier (1994) a étudié l'expression du futur au Nouveau-Brunswick dans la région du sud-est de la province, soit une région où le français est minoritaire (Statistique Canada, 2011). Dans le corpus étudié qui date

de 1988, on retrouve un taux d'utilisation du futur simple de 37 %. Un des contextes favorables à l'usage du futur simple est la négation. Le futur simple constitue 66,6 % de tous les contextes négatifs.

Je vais donc principalement m'inspirer des recherches sur le français acadien de King & Nadasdi (2003) et de Comeau (2011, 2015) ainsi que de l'étude la plus exhaustive sur le sujet et sur laquelle les auteurs des études sur le français acadien se sont basés pour mener leur recherche, soit Poplack & Dion (2009) qui se veut une continuité de l'étude de Poplack & Turpin (1999). Je comparerai principalement mes données avec ces cinq études.

Tous les groupes de facteurs étudiés dans King & Nadasdi (2003) sont ceux de Poplack & Turpin (1999) et repris dans Poplack & Dion (2009). Cela fait en sorte que les facteurs étudiés sont comparables dans les études de King & Nadasdi (2003) et de Poplack & Dion (2009). Les recherches de King & Nadasdi (2003) se basent aussi sur Poplack & Turpin (1999) pour déterminer le contexte de la variable ainsi que les inclusions et les exclusions.

D'un côté, King & Nadasdi (2003) ont étudié l'expression du futur dans le français acadien de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard. Comeau (2011) l'a étudiée dans la région de la Nouvelle-Écosse et Poplack & Dion (2009) l'ont étudiée dans le français de Québec du 19<sup>e</sup> siècle et le français d'Ottawa-Hull du 20<sup>e</sup> siècle. Le tableau 2.1 suivant résume les données étudiées (nombre d'occurrences, de locuteurs, les régions et les facteurs analysés) de trois des études antérieures principales avec lesquelles cette présente étude fera des comparaisons.

Le nombre d'occurrences dans le tableau 2.1 inclut seulement les occurrences de futur simple et de futur périphrastique et exclut le présent<sup>4</sup> à cause du nombre trop restreint d'occurrences.

---

<sup>4</sup> La proportion de la variante du présent semble généralement être de moins de 10 %, elle s'élève à 7 % dans l'étude de Poplack & Turpin (1999) et à 8 % dans l'étude de Comeau (2011).

Tableau 2.1 - Comparaison des données étudiées selon les études sur le futur			
	King & Nadasdi (2003)	Poplack & Dion (2009)	Comeau (2011)
Nombre d'occurrences	685	7610	682
Nombre de locuteurs	24	164	32
Région	Terre-Neuve et Île-du-Prince-Édouard	Ottawa-Hull et Québec	Nouvelle-Écosse
Facteurs considérés			
Polarité	X <sup>5</sup>	✓	X
Distance temporelle	✓	✓	✓
Contingence	X	X	s/o
Imminence	✓	X	X
Adverbe	X	✓	✓
Personne grammaticale	X	s/o	s/o
Présence de quand	✓	s/o	s/o
Type de phrase	s/o	X	s/o
Séquence de temps	s/o	X	s/o
Contenu de la proposition	s/o	X	s/o
Style du discours	s/o	✓	s/o

Les résultats de ces études - soit en comparant d'un côté Poplack & Dion (2009) et de l'autre King & Nadasdi (2003) et Comeau (2011) - sont très différents. Tout d'abord, la distribution des variantes (Figure 2.1) n'est pas la même, celle de Poplack & Dion (2009) ressemble beaucoup plus à ce qu'on retrouve dans les autres langues (comme l'anglais, l'espagnol, le portugais brésilien), soit une dominance de la variante du futur périphrastique (73 % sur un total de 3559 occurrences).

<sup>5</sup> Un crochet indique un facteur significatif. Un X indique que le facteur n'est pas ressorti comme significatif. S/o indique que le facteur n'a pas été étudié.

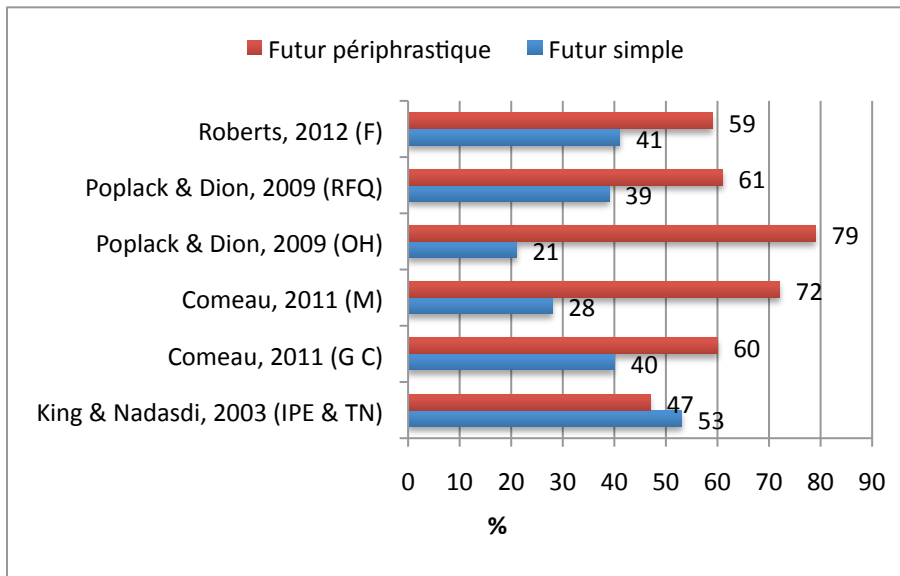


Figure 2.1 – Distribution des variantes en pourcentage dans les principales études antérieures  
 Note - Les initiales représentent les différents corpus, la France dans l'étude de Roberts (2012), Grosses Coques et Meteghan pour l'étude de Comeau (2011), Ottawa-Hull et Récits du français québécois pour l'étude de Poplack et Dion (2009) et l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve dans l'étude de King & Nadasdi (2003).

Le conditionnement linguistique de l'expression du futur des trois variétés de français étudiées exhibe plusieurs différences (voir le tableau 2.1 ci-dessus pour les facteurs ressortis comme significatifs dans ces trois études). Toutefois, les résultats de Comeau (2011) se rapprochent de ceux de King & Nadasdi (2003) même si la distribution des variantes dans ces deux études n'est pas semblable.<sup>6</sup> La distance temporelle est pour ces deux études le facteur jouant le plus grand rôle sur le choix de la variante. Le facteur de la distance temporelle est ressorti significatif dans les trois études. C'est le facteur le plus important dans les deux études sur le français acadien et il est très faible, selon l'écart qui mesure la magnitude (ou la force) des groupes de facteurs sélectionnés comme étant significatifs, dans le français laurentien. De plus, même si ce facteur est significatif dans les trois études, il ne va pas dans la même direction étant donné que les contextes proches favorisent

<sup>6</sup> Cela fait ressortir un point important de la méthodologie : les différences des taux à eux seuls à travers les variétés de langue ne peuvent être utilisées comme diagnostic fiable d'une grammaire sous-jacente différente. Si de telles différences existent dans le domaine de la grammaire sous-jacente, elles peuvent seulement être révélées par le biais d'une analyse du conditionnement sous-jacent de la variation.

grandement l'emploi du futur périphrastique dans les études sur le français acadien et ces mêmes contextes favorisent plutôt, quoique légèrement, l'utilisation du futur simple dans l'étude de Poplack & Dion (2009). Le facteur des adverbes est ressorti comme significatif dans les études de Poplack & Dion (2009) et de Comeau (2011). Dans ces deux études, la présence d'un adverbe favorise légèrement l'emploi du futur simple.

King & Nadasdi (2003 : 323) résument que leurs « [...] résultats montrent un usage robuste du futur simple ». King & Nadasdi (2003) expliquent ce résultat par la géographie isolée des régions de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard et par le fait que le français acadien de ces régions conserve une morphologie verbale riche (par exemple la variante *-ont*.)

En ce qui a trait à la polarité, King & Nadasdi (2003 : 335) ne notent pas de raison en particulier pour expliquer l'absence de corrélation entre les contextes négatifs et l'usage du futur simple, mais selon eux, cette association est une innovation. En fait, King & Nadasdi (2003 : 335) expliquent leur raisonnement comme suit : « si l'association entre l'incertitude et la négation est en effet devenue très forte, la négation elle-même peut très bien être devenue un facteur contextuel important dans d'autres variétés de français canadien. Un tel développement n'a clairement pas eu lieu dans les variétés de français acadien que nous avons enquêtées » (traduction libre). Ils semblent donc considérer, du moins à ce niveau, que le français laurentien serait plus innovateur comparativement au français acadien. Toutefois, cet argument est contestable. Étant donné que le français de France est considéré comme la source du français canadien et que King & Nadasdi (2003) prétendent que l'effet de la polarité est récent, il faudrait être en mesure de retrouver un stade du français où la polarité ne jouait aucun rôle pour être en mesure d'affirmer que l'effet de la polarité soit récent et à ce jour, on n'a pas de preuve que le français de France n'avait pas d'effet de polarité autrefois. Ce qu'on sait par contre, c'est que la polarité a un effet autant sur le français de France que sur le français québécois, et ce depuis très longtemps déjà (Poplack & Dion, 2009 : 574). Les auteurs ne semblent pourtant pas avoir de preuves, en temps réel ou apparent, pour appuyer cette hypothèse. Sans faire de comparaison diachronique avec des plus anciennes variétés de français européen, l'affirmation de King et

Nadasdi (2003) demeure alors spéculative. Comeau (2011, 2015) de son côté, dit que le fait que la polarité n'est pas significative prouve encore une fois que le français acadien des régions que lui et King & Nadasdi (2003) ont étudié se distingue des autres variétés de français laurentien. Il soulève les mêmes arguments que King & Nadasdi (2003) pour expliquer ces particularités du français acadien, soit son conservatisme et sa morphologie verbale riche. Encore une fois, si la polarité n'est pas un facteur significatif pour les français acadiens de trois provinces atlantiques, est-ce qu'elle le sera dans la quatrième? Si elle ne l'est pas, on pourra confirmer que la polarité n'est pas un facteur significatif dans les quatre provinces atlantiques. Cependant, si la polarité est significative au Nouveau-Brunswick, il faudra questionner ce qui explique la distinction entre cette variété de français acadien et les autres.

En ce qui concerne certains facteurs comme la distance temporelle, King et Nadasdi (2003 : 336) affirment que « certains facteurs contextuels identifiés par les grammaires traditionnelles [...] exercent encore une influence importante sur la variable en français acadien » (traduction libre). Toutefois, des preuves ont démontré à plusieurs reprises que les règles retrouvées dans les grammaires ne reflètent pas toujours l'usage, par exemple la quasi absence de la particule négative *ne* dans la langue orale (Poplack & St-Amand, 2009). King & Nadasdi (2003) interprètent le fait que la règle du futur périphrastique considéré comme futur « proche » soit dans les grammaires comme une preuve que c'est une contrainte ancienne et plus conservatrice de la langue parlée. Par contre, l'analyse des anciennes grammaires à ce sujet (RHGF) dans Poplack & Dion (2009) montre que la proximité a été associée à chacune des variantes du futur. De plus, même si les grammaires indiquent qu'il y a un lien entre le futur périphrastique et la proximité temporelle, cette réalité dans la langue parlée n'a jamais été constatée ailleurs que dans King & Nadasdi (2003) et Comeau (2011, 2015). Si l'association du futur périphrastique à la proximité temporelle représente un trait du français acadien, on devrait donc la retrouver dans la variété étudiée actuellement.

C'est donc dans ce contexte que s'insère mon étude. Qu'en est-il du français acadien du Nouveau-Brunswick en ce qui a trait à la référence du temps futur? Est-ce qu'il se range du côté des autres variétés de français acadien étudiées par

King & Nadasdi (2003) (Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve) et par Comeau (2011, 2015) (Nouvelle-Écosse) qui diffèrent grandement des variétés de français du Québec et de l'Ontario étudiées par Poplack & Turpin (1999) et Poplack et Dion (2009)? Quels sont les groupes de facteurs significatifs?

Si le français acadien du Nouveau-Brunswick est semblable aux autres variétés de français acadien, on devrait normalement trouver la distance temporelle comme facteur significatif et la polarité ne devrait pas jouer de rôle déterminant dans la sélection de la variante du futur simple. À l'inverse, si le français acadien du Nouveau-Brunswick diffère des autres variétés de français acadien, il faudra alors déterminer si les effets rapportés pour ces variétés sont attribuables à d'autres éléments, comme le contact avec des variétés de français de l'extérieur ou l'évolution interne de la langue. Il faudra évaluer ce qui pourrait distinguer cette variété des autres pour expliquer les différences. En effet, le dialecte de la région du nord-est majoritairement français pourrait davantage ressembler à celui du français laurentien.

Cette étude nous aidera à déterminer si les facteurs environnementaux particuliers (la distance temporelle et l'absence de l'effet de la polarité) retrouvés dans les variétés enclavées de français acadien ont aussi un effet sur le français acadien du Nouveau-Brunswick. Elle servira aussi à élucider les points de divergence structurale en mettant l'accent sur une variété où la référence au temps du futur est sous-étudiée.

#### **2.4 Accord sujet-verbe à la troisième personne du pluriel**

L'accord sujet-verbe avec la troisième personne du pluriel (voir exemples 6 à 8 ci-dessous) inclut une variante typique du français acadien, la variante *-ont*, soit un verbe accompagné de la flexion postverbale *-ont*. C'est une flexion qui a existé dès le 13<sup>e</sup> siècle en français (Beaulieu & Cichocki, 2008). Beaulieu & Cichocki (2008 : 37) notent que cette flexion était très répandue au 17<sup>e</sup> siècle dans le centre-ouest, région où étaient établis la plupart des colons français venus s'installer en Acadie (Fouché, 1967; Nyrop, 1903). Cette variante a d'ailleurs été attestée en français vernaculaire de France jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle (Martineau & Tailleur, 2010 : 299).

Partout dans la francophonie, cette flexion s'est estompée, pour ensuite

disparaître, mais elle est encore présente en Acadie (voir les exemples 6 à 8 ci-dessous) et dans une variété voisine, soit celle du français cajun (Dubois, Nadasdi & King, sous presse).

(6) Ils **vendent** les pommes ben c'est... exemple le Sobeys, mais ils/ils **achetont** les pommes eux autres ils **vendent** plus cher. (MCL13.MD.6)

(7) Ils **alliont** à Caraquet. (MCL13.MF.91)

(8) Comme ils **appelont** tout le temps comme si on veut rentrer. (MCL13.FM.121)

Quelques études se sont penchées sur la conservation de certains traits du système postverbal riche du français acadien et cajun, entre autres sur la construction *je -ons* (King, 1994; King, Nadasdi & Butler, 2004; Rottet, 2005) qui n'est toutefois pas attestée en français du Nouveau-Brunswick (Beaulieu & Cichocki, 2004). D'autres se sont intéressées particulièrement à la variante *-ont* (Ryan, 1982; Gesner, 1985; Flikeid & Péronnet, 1989; Péronnet, 1990; King, 2005). Beaulieu et al. (2001, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008, 2009) ont mené plusieurs études qui servent de fondement pour la recherche présentée dans cette thèse.

Les études de Beaulieu & Cichocki (2002, 2004, 2005 a, 2005b, 2008) portent sur un corpus du français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. Les données ont été recueillies à Shippagan, au début des années 1990. Cette petite ville compte moins de 5000 habitants, 95 % d'entre eux sont unilingues et travaillent surtout dans le secteur de la pêche et de la tourbe (Statistique Canada, 2011).

Le contexte de cette variable inclut des structures de verbes conjugués à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel, soit au présent, à l'imparfait ou au conditionnel.

La plupart des verbes ont trois variantes : une non-marquée (9), une ayant un accord préverbal seulement (10) et une qui porte deux marques d'accord (11).

(9) Les jeunes **parlent**. (-Ø [-ent])

(10) Les jeunes **i parlent**. (i -Ø [i -ent])

(11) Les jeunes **i parlont**. (i -ont)

Une quatrième variante existe aussi soit (SN *-ont*), mais n'est pas retrouvée en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. Voir l'exemple ci-dessous.

(12) Les jeunes **parlont**. (-ont)

Beaulieu & Cichocki (2008) notent qu'en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, il n'y a pas de variante *-ont* sans la flexion préverbale *-i*. En

effet, les clitiques sujets en français acadiens se comportent comme des marqueurs d'accord (Beaulieu, Cichocki & Balcom, 2001 : 2), ce qui veut dire que les verbes à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel ont à la fois une marque d'accord préverbale (clitique) et une marque d'accord postverbale (*-ont*).

Beaulieu & Cichocki (2002, 2005b, 2008) ont inclus divers facteurs extralinguistiques à leurs études comme l'âge, le sexe, le réseau social et la situation. Ils se sont inspirés des travaux de Milroy (1980, 1987) pour définir le réseau social. Pour leur part, Milroy & Llamas (2013 : 411) définissent le réseau social comme suit : « Le réseau social d'un individu est l'ensemble des relations entretenues avec les autres. Les relations structurelles de différents types et forces entre les gens empiètent sur les modèles de variation et de changement. Les réseaux constitués de liens forts (denses et multiplex) aident à renforcer les normes vernaculaires localisées tandis que les réseaux plus faibles (uniplex) sont plus perméables aux influences extérieures » (traduction libre).

La variante *-ont* est encore présente (70 à 93 %) en français acadien de l'Atlantique (Flikeid & Péronnet, 1989; King, 1994; King & Nadasdi, 1996; King, 2005), mais quand même très faiblement (20 %) au Nouveau-Brunswick (Beaulieu & Cichocki, 2008). La perte de cette flexion dans les variétés dominantes de français s'explique par le fait que cette flexion fait partie d'un plus grand changement d'un système postverbal à un système préverbal (Beaulieu & Cichocki, 2008). Beaulieu & Cichocki (2008) expliquent que la flexion postverbale *-ont* provient de l'ancien système verbal en français. En effet, « en latin et en ancien français, l'accord sujet-verbe était marqué par un système de flexions postverbales » (Beaulieu & Cichocki, 2008 : 36). Au fil du temps, le système est devenu préverbal comme on le connaît aujourd'hui. Il y a eu un passage d'une flexion unique pour chaque personne grammaticale vers une diminution de ces flexions et l'usage obligatoire de sujets grammaticaux. Beaulieu & Cichocki (2008) expliquent que les clitiques sujets se sont grammaticalisés et sont devenus des flexions préverbales. Toutefois, certaines variétés, comme le français acadien, ont gardé des traits de cet ancien système.

Beaulieu & Cichocki (2008) expliquent le bas taux de *i -ont* dans la région de Shippagan à cause de plusieurs facteurs tels que : le contact plus accru avec des locuteurs de l'extérieur, un contact très faible avec l'anglais, aucune assimilation à

l'anglais et moins d'isolement, l'accès à l'éducation de langue française et l'environnement dans lequel le français est majoritaire. Un facteur qui explique la rétention de *i-ont*, même à un taux réduit, est sans aucun doute le fait que les communautés sont enclavées puisqu'elles ont tendance à garder des traits qui disparaissent dans les autres variétés (Hock, 1986 : 442).

En français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, Beaulieu & Cichocki (2008 : 47) ont trouvé qu'il y avait un double changement, d'une part la présence et l'augmentation du clitique sujet *i-* en flexion préverbale, d'autre part l'usage plus important de la flexion postverbale *-ent* ( $\emptyset$ ) et le « déclin progressif » de *i-ont* maintenu surtout chez les locuteurs masculins plus âgés appartenant à un réseau social fermé. En effet, selon Milroy (1992), faire partie d'un réseau fermé, c'est-à-dire entretenir uniquement des liens avec la famille, les amis, les voisins et les collègues de la région, amène à maintenir et à renforcer les usages vernaculaires dans la communauté.

Les auteurs ont trouvé que le réseau social ainsi que le sexe et l'âge sont des facteurs significatifs en ce qui a trait aux variantes. Ils ont trouvé que le réseau social ouvert favorisait l'emploi de la variante *i-ent*. Bien qu'elle soit aussi favorisée chez les locuteurs du réseau fermé, son usage est aussi partagé avec la variante *i-ont*, qui elle n'est pas du tout employée chez les locuteurs du réseau social ouvert. Selon Beaulieu & Cichocki (2008 : 44), la variante *i-ont* est stigmatisée et en déclin; les auteurs ont noté « des différences entre les locuteurs qui semblent être la manifestation d'un changement linguistique en cours ». En étudiant uniquement les occurrences des locuteurs du réseau fermé, soit ceux qui utilisent la variante traditionnelle *i-ont*, on constate trois facteurs significatifs : le sexe et l'âge, la classe de verbes et la situation. C'est donc le contact avec l'extérieur qui favorise le déclin de la variante traditionnelle selon Beaulieu & Cichocki (2008). Les locuteurs appartenant à un réseau ouvert auraient un usage plus généralisé de la variante considérée standard dans leur communauté et les locuteurs de réseau fermé adopteraient de plus en plus cette variante, surtout les femmes et les jeunes (Beaulieu & Cichocki, 2008).

La situation est aussi ressortie comme un facteur significatif dans le choix de la variante *i-ont* montrant qu'un intervieweur originaire de la même région que les

participants favorise l'emploi de cette variante.

Outre le conditionnement social de sélection de la variante, la recherche de Beaulieu & Cichocki (2008) a joué un rôle dans l'élucidation des contraintes linguistiques sur la variabilité observée. La classe de verbes constitue une de ces contraintes linguistiques. Ce facteur est ressorti comme significatif se rangeant ainsi comme principal et seul facteur linguistique influençant le choix de la variante. L'hypothèse de Beaulieu & Cichocki (2008 : 55) selon laquelle « les verbes qui montrent les plus hautes fréquences de la variante *i-V-ont* sont ceux pour lesquels cette forme présente plus d'avantages au niveau de l'optimalisation des formes que les variantes  $\emptyset$ -V- $\emptyset$  et *i-V- $\emptyset$* . » a été confirmée. Les auteurs affirment que « les verbes qui sont les plus favorables à la présence de *-ont* sont ceux pour lesquels cette flexion génère (i) une opposition binaire entre les radicaux singuliers et les radicaux pluriels et (ii) une opposition entre la forme verbale 3SG et la forme 3PL » (Beaulieu & Cichocki, 2008 : 55). Par exemple, « il finit » par rapport à « ils finissent » pour (i) et « ils sautent » par rapport à « ils sautent » pour (ii) (pour plus de détails voir Beaulieu & Cichocki, 2008 : 50). Ce sont alors les formes *-ont* qui présentent à la fois l'identité acadienne et l'optimalisation du paradigme verbal qui ont le plus de chance de se manifester.

Beaulieu & Cichocki (2008) concluent donc que la variante acadienne est stigmatisée et en déclin progressif en raison de sa faible fréquence et des contraintes sociales qui la réservent aux locuteurs d'un réseau fermé. Ils précisent aussi qu'une construction non-standard est souvent stigmatisée parce qu'elle est perçue comme un manque d'éducation. Cette variante aurait selon eux une valeur socio-symbolique marquant l'identité acadienne. Une variante qui est ouvertement stigmatisée peut aussi avoir un prestige secret pour certains groupes au sein d'une population.

Comme les données de Beaulieu et Cichocki (2005b, 2008) datent du début des années 1990, le fait de comparer avec des données presque 25 ans plus tard permettra de voir s'il existe des différences à travers le temps. Il sera aussi possible d'évaluer s'il existe du changement en temps réel entre les données de Beaulieu & Cichocki (2005b, 2008) de 1990 et celles de la même région en 1950 (Roussel, 2013). On pourra également voir si les facteurs qui déterminent le choix de variante

dans les données de Shippagan sont les mêmes pour la région de Caraquet et St-Simon.

Je vais mener ma recherche en me basant sur ces études pionnières en suivant ce qu'ils ont fait (contexte de la variable, exclusions, facteurs) pour comparer le plus adéquatement possible. J'examinerai aussi une variété de français acadien de la même région géographique à l'époque contemporaine en considérant de nouveaux facteurs qui n'ont pas été étudiés auparavant, notamment le niveau d'éducation, l'identité du verbe et la complexité du syntagme verbal.

Mon étude permettra de mieux comprendre la variable de la morphologie flexionnelle du début du 21<sup>e</sup> siècle et permettra de faire des comparaisons avec les données recueillies au début des années '90 analysées par Beaulieu, Cichocki et al. (2001, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008, 2009).

## **2.5 Emprunts à l'anglais**

Les contacts entre les langues ont fait couler beaucoup d'encre (Poplack, 1980; Poplack, Sankoff & Miller, 1988; Péronnet, 1989; Flikeid, 1989; Poplack & Meechan, 1995; Perrot, 1995a; Turpin, 1998). Il semble que la croyance populaire condamne cette pratique du mélange des langues et ce, peu importe la paire de langues (Walsh, 2014). Beaucoup d'études se sont penchées sur la question de façons différentes. On peut classer ces écrits en trois types.

Tout d'abord, on retrouve des articles non-scientifiques dans les journaux (par exemple *Le Devoir*), des blogues (par exemple *Révision Œil félin*) et des exercices de grammaire (par exemple le site web *Amélioration du français*). Au Canada, il s'agit d'un sujet d'actualité : on se questionne sur « la qualité de la langue » et sur les mots « étrangers », surtout ceux empruntés à la langue anglaise, tout en évaluant la situation ici et en France (Portail linguistique du Canada, *Amélioration du français*, le journal *le Soleil*, *le Monde*, etc.). En mars 2015, Jean-Thomas Léveill   a publi   dans *La Presse+* l'article intitul   « Exit les anglicismes ». On peut aussi retrouver dans la litt  rature scientifique des articles th  oriques sur le sujet. Dans un article r  cent, Walsh (2014) discute des attitudes puristes face    la langue fran  aise. Elle conclut que le purisme existe autant en France qu'au Qu  bec, mais qu'il n'est pas le m  me. Elle cite Thomas (1991 : 15) qui avance que le purisme se d  veloppe dans des situations o   une langue standard est   tablie ou en cr  ation.

Ensuite, les études quantitatives scientifiques permettent de distinguer deux grands courants. Certaines études, comme celles de Haspelmath (2009) et de Grant (2014) se penchent surtout sur les distributions des emprunts à l'anglais. D'autres, comme celle de Haspelmath (2009), s'intéressent à établir les contraintes générales de l'emprunt lexical. Haspelmath (2009) définit différents types d'emprunts et inclut l'intensité du contact dans son analyse. Son but est de trouver des universaux de l'emprunt lexical à travers les langues du monde. Grant (2014), pour sa part, note que « l'emprunt lexical constitue une porte d'entrée pour d'autres sortes de changements linguistiques induits par le contact » (traduction libre). King (2000) a montré que l'emprunt lexical à l'anglais pouvait mener à des changements structuraux, mais adaptés à la grammaire de la langue française. Par contre, d'autres études ont montré un point de vue opposé, soit que le contact des langues ne mène pas nécessairement au changement grammatical (Poplack & Dion, 2012; Poplack, Zentz & Dion, 2012).

Enfin, il y a les études quantitatives qui suivent la théorie sociolinguistique variationniste. Ces études, qui feront l'objet de l'analyse qui suit, visent à déterminer quels phénomènes se produisent lorsque deux langues sont en contact.

Selon les définitions des mélanges de langue de Poplack & Dion (2012), on pourrait surtout s'attendre à retrouver des emprunts établis dans la variété de français étudiée. Rappelons que selon ces chercheuses, il faut un certain degré de bilinguisme pour être en mesure de produire des emprunts uniques et de l'alternance de code, ce qui est moins probable dans une communauté moins en contact avec l'anglais. Par contre, comme cette communauté de la Péninsule acadienne a historiquement, du 19<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle, été plus en contact avec l'anglais (Lebreton & Thériault, 1981) et maintenant qu'elle est davantage en contact avec le reste du monde, il sera intéressant de déterminer si son taux d'emprunts est semblable à celui des autres variétés de français.

Une des questions à la fois inévitables et controversées lors d'études sur le contact des langues concerne la possibilité ou non de différencier les emprunts de l'alternance codique (Poplack & Dion, 2012). Pourtant, il a été affirmé que les emprunts et l'alternance de code sont différents et traités distinctivement par les locuteurs (Poplack, 1989; Poplack & Dion, 2012). Poplack (1989) propose une

méthodologie en ce qui a trait aux modèles de paroles bilingues. En fait, la méthodologie suggère que si un seul substantif particulier suit le modèle grammatical de sa langue d'origine, il s'agit d'une alternance de code, et que s'il suit le modèle de langue dans laquelle il est inséré, il s'agit d'un emprunt. Il est donc essentiel de bien connaître les grammaires des deux langues en question. On a démontré que la méthode variationniste et comparative peut être utilisée pour distinguer ces phénomènes avec des langues typologiquement semblables comme l'anglais et le français, là où elles diffèrent le plus; soit sur les plans morphologique, syntaxique et phonologique (Turpin, 1998). En suivant la méthodologie variationniste et comparative (Poplack & Meechan, 1998), on verra si les mots d'origine anglaise dans la présente étude constituent de l'alternance de code ou des emprunts.

King (2000) a étudié les emprunts à l'anglais de deux communautés de l'Île-du-Prince-Édouard; Abram-Village et Saint-Louis. Le taux d'occurrences des emprunts par rapport à l'ensemble des autres éléments du lexique varie de 3,1 % à 8,8 %, selon la région. En excluant l'alternance de code, les séquences de mots multiples et les mots uniques qui sont des traductions ou des commentaires métalinguistiques, on note 8203 mots uniques dans le corpus d'Abram-Village et 8236 mots dans celui de Saint-Louis. Dans les deux communautés, la catégorie grammaticale d'emprunt la plus courante est le nom, suivi du verbe, de l'adjectif et de l'adverbe. Le reste des catégories varient un peu selon le corpus. Ces résultats concordent avec ceux de Poplack, Sankoff et Miller (1988) qui ont soulevé que les noms sont les plus sujets à être empruntés, suivis des verbes et des adjectifs. Plusieurs études indépendantes ont également montré que les noms étaient particulièrement susceptibles d'être empruntés (Romaine, 1995; Grant, 2014).

King (2000) soulève le fait que les verbes anglais empruntés en français acadien de l'Île-du-Prince-Édouard suivent la morphologie du français (par exemple *parker*), mais pas ceux de la Louisiane qui eux ne prennent aucune flexion du français (par exemple *park*) et gardent ainsi la forme infinitive de l'anglais (cf. Dubois et Sankoff, 1997). King (2000) s'est fiée à la fréquence et à la distribution des occurrences à travers les locuteurs. Elle s'est inspirée des critères utilisés par Poplack (1989), soit que les emprunts sont répandus quand ils sont utilisés par plus

de 10 locuteurs et uniques ou seuls quand ils sont employés par un seul locuteur.

Quant au français du Nouveau-Brunswick, certaines études ont révélé que la manifestation du contact la plus saillante est celle des emprunts lexicaux (Péronnet, 1989; Turpin, 1998; Perrot, 1995a) et Péronnet (1989) a trouvé que les mots anglais seuls étaient le plus souvent des noms, suivis des verbes.

Perrot (1995a) a étudié le français parlé dans la région de Moncton, région où environ 35 % de la population était francophone à l'époque où l'étude a été menée. Elle a constaté que les données variaient en termes d'anglicisation. Chaque locuteur serait unique en ce sens. Aussi, elle a observé que la plupart des parties du discours sont hétérogènes (français et emprunts à l'anglais) et d'autres, quoique beaucoup plus rares, sont homogènes (français ou anglais). Elle considère que l'alternance codique est rare dans le corpus étudié. Elle avance tout de même une hypothèse selon laquelle les rares occurrences d'alternance se font non pas entre le français et l'anglais, mais plutôt entre « un système issu du métissage de ces deux langues, et l'anglais. » Perrot (1995a) a aussi pu observer que certains éléments de l'anglais suivent la grammaire du français tandis que d'autres non. L'auteure considère que la matrice est le français, et ce pour plusieurs raisons liées à l'intégration de ces éléments. Elle propose donc d'analyser cette variété de langue comme un métissage ayant un système unique et stable. Les emprunts constituent la part la plus importante d'origine anglaise et l'auteure les divise en trois types principaux : les lexèmes, les conjonctions et les marqueurs de discours comme « ben » et « ça fait que ». Elle ajoute aussi les adverbes et les prépositions. Perrot (1995a) considère que c'est donc le métissage qui correspond à la variété non marquée de la communauté de Moncton. L'utilisation de français sans anglais et à l'inverse l'utilisation de l'alternance vers l'anglais constituent donc des usages plus rares et par le fait même plus marqués.

Turpin (1998) a étudié le français de Moncton avec un corpus restreint et n'a pas tenu compte des variables sociales des locuteurs. Elle a constaté que certains noms suivaient un modèle inconstant. Certains suivent le modèle du français pour le pluriel, soit un marqueur nul à l'oral (par exemple le mot *chips* prononcé [tʃlɪp]), tandis que d'autres suivent celui de l'anglais, soit la prononciation d'un « s » final (par exemple le mot *chips* prononcé [tʃlɪps]).

Les emprunts à l'anglais en français acadien ont surtout été étudiés dans des communautés en constant contact avec l'anglais. Dans cette thèse, on s'intéresse à une région acadienne où le contact avec l'anglais est nettement moins élevé que celui des régions étudiées précédemment. Cette thèse vise entre autres à répondre aux trois questions suivantes :

- 1- Quels sont les facteurs extralinguistiques en forte corrélation avec les emprunts?
- 2- Quels sont les éléments lexicaux empruntés à l'anglais et comment ces emprunts sont-ils assimilés aux modèles de la langue française?
- 3- Quels emprunts sont les plus répandus et productifs, et lesquels sont utilisés de façon unique?

## Chapitre 3

### Méthodologie

« ... la théorie linguistique ne pourra pas plus dédaigner le comportement social des sujets parlants que la chimie ne peut ignorer les propriétés observables des éléments. »  
Labov (1976 : 350)

#### 3.1 Travail de terrain et nature des données

Les données de paroles spontanées utilisées dans cette étude font partie d'un corpus que j'ai recueilli durant l'été 2013 dans la ville de Caraquet et dans le village voisin de Saint-Simon. J'ai choisi cette région pour des raisons à la fois pratiques et théoriques. Tout d'abord, c'est un endroit où j'ai de vastes réseaux de connaissances puisque j'y ai grandi. Mon statut de membre de la communauté m'a avantageusement permis de recruter des participants très facilement et d'accéder aux normes linguistiques locales (Milroy & Gordon, 2003; Schillings, 2013). De plus, le choix de la région a été motivé par le fait que le français acadien du Nouveau-Brunswick est sous-étudié comparativement aux autres variétés du français acadien.

Les deux communautés ciblées se trouvent dans la Péninsule acadienne, au nord-est du Nouveau-Brunswick, à l'est du Canada. Voir la carte ci-dessous.

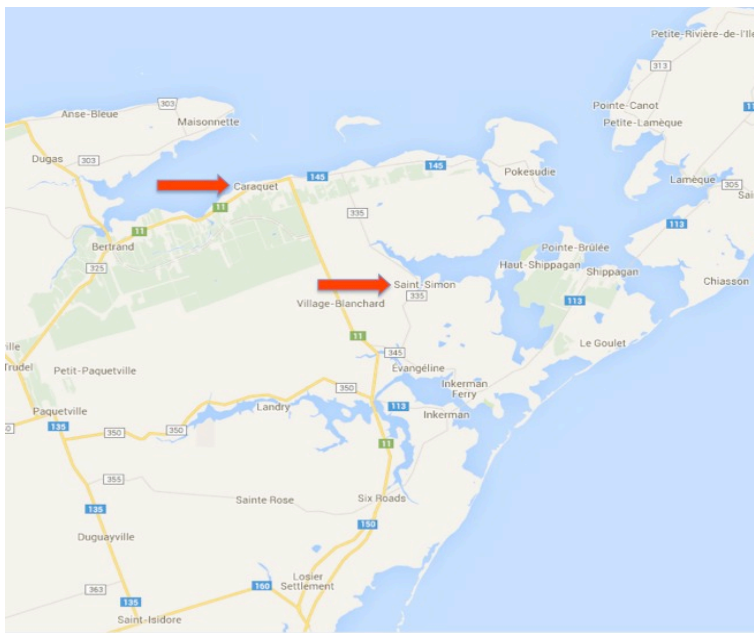


Figure 3.1 – Carte de la Péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick (Source : Google Maps)  
Saint-Simon compte environ 700 habitants et Caraquet compte environ 4000

habitants (Statistique Canada, 2011). Ces deux régions voisines sont reliées par les routes NB-335 N et NB-11 N. La voiture constitue le principal moyen de transport. Il n'y a aucun système de transport en commun. Le plus grand centre urbain à proximité est Bathurst, ville d'environ 20 000 habitants qui se situe à 60 kilomètres de Caraquet.

De nos jours, les gens originaires de St-Simon doivent se rendre à Caraquet pour faire l'épicerie, pour aller au bureau de poste, à la banque, etc. Autrefois à Saint-Simon, il y avait une école et une caisse, mais aujourd'hui, on n'y retrouve qu'une église, un musée, un dépanneur, une station d'essence et un bar. À Caraquet, on retrouve beaucoup plus d'installations telles que des écoles (une école primaire et une école secondaire), des boutiques, des épiceries, des installations sportives et récréatives, etc. La population est en décroissance notamment en raison entre autres de son économie précaire. Beaucoup de gens occupent des emplois saisonniers (secteur de la pêche ou usines de transformation de poissons), d'autres occupent des emplois dans divers commerces ou dans des entreprises, et d'autres travaillent à titre de cadres professionnels. La pêche constitue l'industrie principale (Landry & Lang, 2001). Pour y avoir habité 18 ans, et selon mes observations ethnographiques générales, je confirme que les gens de Caraquet regardent la télévision et la radio en français et parlent français quotidiennement. Les gens quittent parfois aussi la région de la Péninsule, qui compte quand même un campus collégial et un campus universitaire, pour les études postsecondaires. La proportion de gens scolarisés est beaucoup plus élevée de nos jours, grâce aux infrastructures et à l'enseignement en français (Landry & Lang, 2001). Dans la première partie du 20<sup>e</sup> siècle, le taux d'analphabétisme des Acadiens du Nouveau-Brunswick était parfois le double de la moyenne provinciale (Landry & Lang, 2001 : 243). À l'heure actuelle, 62 % des francophones néo-brunswickois éprouvent encore de grandes difficultés en lecture. Le pourcentage d'anglophones dans une situation semblable se situe quant à lui à 48 % (Statistique Canada, 2013). Habituellement, les francophones de ces régions apprennent l'anglais à partir de la 3<sup>e</sup> année du primaire, mais pour la plupart, ils n'ont pas la chance de le pratiquer à l'extérieur du milieu scolaire, ce qui fait en sorte que la connaissance de l'anglais se limite à l'apprentissage réalisé en salle de classe. Ceux qui maîtrisent la langue anglaise ont

eu la chance de voyager ou d'avoir des contacts serrés avec des anglophones à l'intérieur de la province ou ailleurs, grâce aux activités sportives ou à leurs études postsecondaires.

### **3.1.1 Bref historique des régions à l'étude**

Les premiers habitants de Caraquet sont des Acadiens, soit les premiers colons français à venir s'établir en Amérique du Nord. Ils viennent de la région centre-ouest de la France (Landry & Lang, 2001; Godin & Basque, 2007; King, 2013). C'est vers 1720 que Caraquet a accueilli ses premiers habitants permanents. Cependant, la grande majorité des gens sont venus s'y installer à partir de 1755, en raison de la déportation (LeBreton & Thériault, 1981). Ils sont venus au nord-est de la province pour trouver refuge et pour survivre. « La menace et la crainte de se voir ravir leur terre à nouveau demeuraient leurs premières préoccupations » (LeBreton & Thériault, 1981 : 10). Au départ, on y retrouvait alors une économie de survie centrée sur la subsistance et basée sur l'agriculture et la pêche. Vers 1830, des changements sociaux et économiques se produisent suite à l'arrivée d'anglophones, formant 4-5 % de la population. Ces derniers ont pris le contrôle de la pêche durant presque 100 ans. À cause de cette précarité économique, l'école n'était pas une priorité à l'époque. Un collège a ouvert ses portes à Caraquet, en 1898, et pendant 17 ans, plusieurs prêtres sont venus de France pour y enseigner. Malheureusement, le collège fut la proie des flammes. En 1911, la population comptait plus de 5000 habitants (LeBreton & Thériault, 1981) et de nouvelles paroisses ont été créées telles que celle de Saint-Simon. C'est en 1961 que Caraquet devient officiellement une ville. Depuis ce temps, la présence d'anglophones a diminué (Statistique Canada, 2011), l'économie s'est diversifiée, mais beaucoup doivent encore travailler à l'extérieur de la province, parfois aussi loin que dans l'Ouest canadien et à l'international.

Du côté de Saint-Simon, la communauté s'est développée en périphérie de Caraquet. Avant, il y avait une école, mais elle a fermé ses portes durant les années '90. Il y avait autrefois aussi une épicerie, mais elle aussi a fermé ses portes. Il y avait plusieurs dépanneurs, mais il n'en reste qu'un seul aujourd'hui. Une caisse populaire a aussi vu le jour jusqu'en 2012. Sur le plan de l'économie, une usine de transformation de poissons crée des emplois, mais la majorité des habitants

travaillent à Caraquet ou à proximité. Il y a une église catholique ainsi qu'une salle paroissiale au sous-sol et elles sont toujours ouvertes.

### **3.1.2 Importance linguistique du choix de la région**

J'ai choisi la région de Caraquet et St-Simon parce qu'elle n'a jamais été étudiée d'un point de vue sociolinguistique, à l'exception d'une ville voisine, Shippagan, qui se situe à une trentaine de kilomètres. Les données disponibles datent de 1990 (Beaulieu et al., 2001, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008). Bien que la province du Nouveau-Brunswick soit officiellement bilingue, les francophones représentent 31,6 %, soit environ le tiers de la population (Statistique Canada, 2011). La région de la Péninsule acadienne se distingue des autres régions acadiennes étudiées car elle est presque entièrement francophone. En effet, elle est non seulement francophone, soit à plus de 98 %, mais elle est aussi entourée de régions francophones. (Statistique Canada, 2011). Les anglophones représentent moins de 2 % de la population (Statistique Canada, 2011). La région qui fait l'objet de cette thèse permet donc d'étudier un terrain à plus forte concentration de francophones. Par conséquent, le contact avec l'anglais est beaucoup moindre, contrairement à d'autres régions où le français acadien a été étudié auparavant, notamment comme Moncton (Péronnet, 1989; Perrot, 1995a; Turpin, 1998; Perrot, 2014), la Nouvelle-Écosse (Comeau, 2011), l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve (King & Nadasdi, 2003). Comme indiqué précédemment, la région de Moncton a été le sujet de nombreuses études portant sur l'influence de l'anglais sur le français, menant au fait qu'un code mixte, le chiac, s'est développé dans le sud-est du Nouveau-Brunswick (Perrot, 2014). Par contre, les études de l'influence de l'anglais sur le français acadien parlé au nord-est du Nouveau-Brunswick sont grandement limitées. De plus, Balcom et al. (2008 : 2) vont aussi loin que soutenir qu'« une telle influence est plus ou moins inexistante au nord-est du Nouveau-Brunswick » (traduction libre). Cette affirmation sera traitée de façon explicite au moyen de l'étude des emprunts lexicaux à l'anglais. Comme la présence de l'anglais y est très faible actuellement, l'hypothèse de départ est que les conséquences du contact des langues seront plus superficielles par rapport aux régions où il y a un plus grand contact avec l'anglais.

La nouveauté dans cette étude réside dans les possibilités d'étudier une variété de français acadien dans une région à prédominance francophone et où il n'y a pas de

contact intense ou courant entre francophones et anglophones. Cela me permet donc d'explorer dans quelle mesure le français du nord-est du Nouveau-Brunswick est susceptible d'être influencé par l'anglais et, le cas échéant, de vérifier l'impact sur sa structure. Les principales questions traitées sont :

- 1- L'anglais a-t-il influencé le français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick en ce qui a trait aux emprunts lexicaux?
- 2- S'il y a influence de l'anglais, dans quelle mesure le matériel d'origine anglaise a-t-il été adapté aux modèles de la langue française?

Les réponses à ces questions permettront entre autres de vérifier la validité de la croyance populaire selon laquelle le français canadien est truffé d'anglicismes, sujet controversé en raison de son possible effet négatif sur la vitalité du français en tant que langue minoritaire (Boudreau & Perrot, 2005).

Plusieurs études sociolinguistiques ont ciblé d'autres régions géographiques où le français acadien est parlé. Par exemple, Comeau (2011, 2015), King (2000, 2005, 2013), et King & Nadasdi (2003) ont étudié le français de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, et notamment l'expression du futur, variable aussi étudiée dans le cadre de cette thèse. D'autres études sur le français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick ont porté sur la morphologie flexionnelle (Beaulieu, Cichocki & al., 2002, 2004, 2005, 2008, 2009). Ces études se sont avérées très utiles pour effectuer des comparaisons géographiques et diachroniques.

Même si les variétés peuvent paraître semblables en surface, elles peuvent avoir des grammaires sous-jacentes très différentes. Poplack, Zentz & Dion (2012 : 223) affirment que « les parallèles en surface masquent souvent la divergence structurelle sous-jacente. » (traduction libre). C'est pour cette raison que l'analyse des variables morphosyntaxiques (le futur et l'accord sujet-verbe) repose principalement sur la structure de la variabilité telle que révélée par des analyses multivariées. Les hiérarchies des contraintes générées par les analyses multivariées offrent une perspective plus pénétrante de la grammaire sous-jacente, perspective qui n'est d'ailleurs pas disponible si l'on se limite exclusivement à l'analyse des formes de surface.

Se situant dans une perspective variationniste, cette étude offre de nouveaux

aperçus d'une variété de français acadien du 21<sup>e</sup> siècle parlé dans un contexte de majorité linguistique. Elle complète les recherches antérieures ayant examiné le français du Nouveau-Brunswick ainsi que d'autres variétés de français acadien parlé dans des communautés sociolinguistiquement périphériques. En faisant usage de méthodes reproductibles, cette étude adopte une approche quantitative raffinée et contribue à « une sociolinguistique comparative du français acadien » (traduction libre) (King, 2013 : 114). Plus précisément, cette étude offre un aperçu contemporain de la variabilité de deux variables, soit l'expression du futur et l'accord sujet-verbe à la troisième personne du pluriel. Les emprunts à l'anglais sont aussi à l'étude.

### **3.2 Composition du corpus**

L'ensemble des personnes qui ont été enregistrées sont originaires de la région de Caraquet et du village de St-Simon situé à environ 15 kilomètres. Elles y ont toutes grandi et habité pour la majeure partie de leur vie, donc incluant la période cruciale où se fait l'apprentissage de la langue maternelle. Certaines d'entre elles sont déménagées durant leurs études postsecondaires et une d'entre elles travaille sporadiquement dans l'Ouest canadien depuis quelques années. Au total, 16 locuteurs ont participé. Plusieurs informations sociales ont été recueillies telles que le niveau de scolarité, la connaissance de l'anglais, le type de travail et le réseau social (tableau 3.1). Le corpus est composé de 8 femmes et de 8 hommes. Les personnes ont d'abord été classées selon trois catégories d'âge établies par Labov (2001), suivant l'approche des étapes de la vie : (i) 19-30 ans (début de carrière et vie de famille); (ii) 30-60 ans (travail à temps plein et vie de famille) et (iii) 60 ans et plus (retraite). Comme deux seuls ont plus de 60 ans, ils sont inclus dans le deuxième groupe. On tient compte de l'âge pour obtenir une perspective en temps apparent des données (Bayley, 2002), permettant d'explorer les changements en cours, s'il y a lieu. Ces changements auraient tendance à être plus marquants dans le discours des plus jeunes (Tagliamonte & D'Arcy, 2009), alors la division des groupes d'âge devrait aider à mieux les détecter.

Tableau 3.1 – Facteurs sociaux inclus dans l'étude						
Pseudo	Sexe	Âge	Éducation	Emploi (code CNP <sup>7</sup> )	Anglais	Réseau
Céline	F	25	secondaire	Commis dans une boutique de vêtements (6)	I	F
Marie	F	27	université	Infirmière (3)	A	O
Nancy	F	29	université	Enseignante (4)	A	O
Christine	F	30	université	Enseignante (4)	I	O
Florence	F	50	université	Chargée de projet en biologie marine (8)	A	O
Émilie	F	50	université	Travailleuse sociale (4)	D	O
Line	F	55	université	Technicienne en laboratoire (3)	A	O
Debbie	F	56	secondaire	Commis dans un hôpital (6)	D	F
Thierry	M	19	secondaire	Étudiant (5)	D	O
Nicholas	M	21	secondaire	Commis dans une épicerie (6)	I	F
Ghislain	M	28	université	Gestionnaire à Pêches et Océans (0)	A	O
Réjean	M	29	secondaire	Commis dans un restaurant (6)	I	F
Eric	M	40	collège	Chaudronnier (7)	I	O
Donald	M	52	secondaire	Opérateur de machineries lourdes (7)	I	F
Luc	M	65	collège	Sommelier à la retraite (5)	A	O
Théodore	M	81	université	Enseignant à la retraite (4)	D	F
Nombre total de participants :						16

Légende :

Colonne « anglais » : D – débutant; I – intermédiaire; A – avancé;

Colonne « réseau » : F – fermé; O – ouvert

Plusieurs méthodes ont été utilisées pour trouver les participants répondant

<sup>7</sup> CNP est la classification nationale des professions. Les chiffres entre parenthèses dans cette colonne représentent le classement de chacun des emplois. Plus d'informations à propos des catégories se trouvent au site web suivant : <http://www5.hrsdc.gc.ca/noc/francais/cnp/2011/Concordance.aspx>

aux caractéristiques recherchées. J'ai les ai principalement recrutés dans mon propre réseau social avec une approche ami d'un ami (Milroy & Gordon, 2003; Gorman & Johnson, 2013). J'ai demandé à des gens s'ils étaient intéressés à participer et je leur ai demandé de transmettre l'information à des potentiels intéressés. Ces méthodes se sont avérées très efficaces. Seulement deux personnes ont refusé. Les participants ont été enregistrés à l'endroit de leur choix, pour la plupart à leur domicile. J'ai utilisé la technique de l'entrevue sociolinguistique (Labov, 1984) durant minimum une heure. Les enregistrements sont de très bonne qualité grâce à l'utilisation d'un appareil enregistreur numérique (Marantz, PMD660). Mon corpus comprend alors des enregistrements audio d'une durée de 17 heures 38 minutes. Les données linguistiques étudiées aux 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> chapitres ont été extraites, avec du discours ambiant, directement des enregistrements audio et transcrites dans un document de codage Excel, de sorte à coder les données de façon fiable.

Comme Caraquet et Saint-Simon sont de très petites communautés rurales, les gens se connaissent généralement les uns les autres et vivent dans une atmosphère familière, ce qui rend facile la collecte de données du vernaculaire. Le type de structure de réseau typiquement trouvé dans ces communautés est à la fois dense et multiplex et ce type de réseau social est reconnu comme propice au maintien des normes vernaculaires (Milroy & Milroy, 1997 : 60). Les participants, pour la plupart, me connaissent bien ou très bien, à l'exception d'un des hommes plus âgés. Certains se connaissent entre eux, d'autres moins.

L'ensemble des informations sociales ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire rempli par les locuteurs après leur entrevue. Les participants ont indiqué leur niveau d'éducation entre secondaire, collégial et universitaire. Le niveau socioéconomique a été déterminé en fonction du type d'emploi que les gens occupent. Ils ont indiqué ce qu'ils occupent comme emploi et ils pouvaient ensuite indiquer si c'était un métier manuel ou un travail professionnel. Le niveau d'anglais a été déterminé par les locuteurs eux-mêmes selon s'ils se considèrent débutants, intermédiaires ou avancés. Ces deux dernières mesures d'auto-évaluation ne sont pas parfaitement fiables, mais donnent quand même de l'information sur la perception qu'ont les gens. Par la suite, d'après ces réponses, j'ai utilisé les 10 grandes catégories professionnelles de la Classification nationale des professions

(CNP) 2011 pour classer chacun des emplois.

Le réseau social a été inclus, car il est considéré comme un facteur déterminant selon les études antérieures (Beaulieu et al. 2001, 2002, 2004, 2005 a, 2005b, 2008). Le réseau social est dichotomique : réseau ouvert et réseau fermé. Dans l'étude actuelle, les réponses à un questionnaire ont été utilisées pour identifier le type de réseau social des locuteurs, et ce en utilisant les mêmes neuf domaines avancés par Beaulieu & Cichocki (2002 : 135) : « famille, amis, collègues internes, voisins, organismes internes, groupes informels internes, collègues externes, organismes externes ». Les locuteurs qui avaient un réseau social fermé ont indiqué avoir des interactions hebdomadaires avec la famille, les amis, les collègues internes, les voisins, ou même des interactions hebdomadaires avec des organismes internes (un comité de parents ou une ligue de quilles régionale) ou des groupes informels internes (les rencontres au bingo ou dans un café comme le Tim Hortons).<sup>8</sup> Si en plus d'avoir des interactions avec les groupes précédents, un locuteur sélectionnait avoir des interactions hebdomadaires avec des collègues externes ou des groupes ou organismes externes (par exemple des activités parascolaires en dehors de la région ou la pratique de sport au niveau provincial ou national), il était classé comme appartenant à un réseau social ouvert.

### **3.2.1 Entrevue sociolinguistique**

Les données ont été recueillies en utilisant la méthodologie de l'entrevue sociolinguistique. Labov (1966) traite de ce processus en expliquant d'une part qu'il est important d'identifier quelles questions ou quels sujets suscitent quel type de registre. Par exemple, le sujet de l'éducation ou de la langue pourrait encourager l'emploi d'un style se rapprochant plus du standard, tandis que des anecdotes de l'enfance favoriseraient plutôt le parler plus commun, soit le « casual speech » ou le vernaculaire.

Le choix de sujet de conversation était relativement libre, toutefois j'avais une

---

<sup>8</sup> Des interactions avec ces groupes, considérées comme des liens faibles internes, ont été classées selon une appartenance à un groupe social ouvert dans Beaulieu & Cichocki (2002 : 135). Ici, seuls deux locuteurs ont sélectionné avoir des interactions avec des organismes ou groupes informels internes et compte tenu de leur usage plus semblable aux locuteurs du réseau fermé, ils ont été classés aussi comme appartenant au réseau social fermé.

série de questions pour alimenter la discussion en cas de besoin. J'ai surtout adapté les questions d'entrevue en fonction des intérêts de chacun des locuteurs. Je leur ai aussi posé des questions au sujet de leur enfance, de l'école, de leurs souvenirs, de leurs études et de leurs intérêts. De façon générale, j'ai fait preuve d'écoute empathique, permettant aux locuteurs de poursuivre avec les sujets dont ils désiraient parler. Aucune technique d'élicitation n'a été utilisée pendant la recherche, alors les locuteurs étaient libres d'utiliser les formes de vernaculaire quand ils le souhaitaient. À la fin de l'entrevue, j'ai posé une question au sujet de la « qualité » de la langue orale à tous les locuteurs. Je leur ai demandé s'ils croient ou non qu'il existe un « meilleur » français parlé et un « moins bon » français parlé. Je voulais en apprendre davantage sur leurs attitudes envers la langue, leurs perceptions, ainsi que sur leur sécurité ou insécurité linguistique. J'aborderai ceci brièvement dans la conclusion.

Bien entendu, on veut que les gens se sentent à l'aise de parler librement (Labov, 1984). Labov (1966 : 141) commence en leur disant qu'il n'y a aucune mauvaise réponse aux questions. Labov (1966) précise qu'en étant enregistrés, les gens sont habituellement beaucoup plus conscients de la façon dont ils parlent. Ce phénomène se nomme paradoxe de l'observateur. Généralement, l'attention que les locuteurs portent à leur façon de parler diminue au fil de l'entretien. (Labov, 1966 : 140). Pour aider le locuteur à se sentir à l'aise, l'intervieweur peut tenter de dissimuler l'appareil pour qu'il soit moins visible, adapter sa façon de parler à un registre de langue vernaculaire et entretenir des conversations qui suscitent l'intérêt des participants. Comme le mentionne Labov (1966), il est important d'avoir un protocole d'entrevue afin de favoriser la production du vernaculaire de tous les jours et non pas le registre standard appris à l'école. Afin d'éviter d'accentuer le paradoxe de l'observateur, il est important de ne pas préciser que l'usage de la langue constitue le pivot de la recherche. Si on veut tenir compte de certains facteurs sociaux précis (l'âge, le niveau de scolarité, etc.), il importe d'inclure des questions touchant ces aspects dans le protocole. On peut le faire sous forme de questionnaire (Labov, 1966). Toutefois, il est préférable de garder cette étape pour la fin. Donner un caractère trop formel à l'entretien pourrait faire en sorte que les participants sentent qu'ils doivent « performer » alors que ce n'est pas ce à quoi on s'attend d'eux (Labov,

1984). Il importe aussi de choisir les participants en fonction des facteurs démographiques à l'étude. Par exemple, dans mon cas, puisque je veux tenir compte des différences entre hommes et femmes et entre groupes d'âge, je me suis assurée de choisir des participants de chacune des catégories établies. En guise de technique d'échantillonnage, j'ai donc sélectionné des locuteurs de groupes d'âge spécifiques pour répondre aux critères sociaux prédéterminés.

Une fois la variété de langue choisie et le corpus déterminé, ce dernier doit contenir suffisamment de sujets, dans ce cas-ci des locuteurs, pour permettre des analyses empiriques des phénomènes linguistiques étudiés. Il se doit aussi d'être représentatif des principaux axes sociaux de la communauté visée (Poplack, 1993).

Le vernaculaire parlé par les membres d'une communauté est au centre du cadre sociolinguistique variationniste (Weinreich, Labov & Herzog, 1968). Ce type de parler représente l'usage spontané et sans réflexion des locuteurs, par exemple lorsqu'ils parlent avec la famille et les amis (Poplack & St-Amand, 2007 : 710). Selon Labov (1972 : 208), le vernaculaire se définit comme suit : « le style auquel le minimum d'attention est donnée pour surveiller le discours » (traduction libre). Milroy (1992 : 66) définit le vernaculaire comme « le vrai langage en usage » (traduction libre), tandis que Poplack (1993 : 252) le définit comme « le discours spontané réservé aux situations intimes et décontractées » (traduction libre). Les règles du vernaculaire sont structurées (Poplack & St-Amand, 2007). Le vernaculaire est le premier style acquis par les enfants pendant la préadolescence et est reconnu comme étant la variété de parler la plus stable d'un individu au cours de sa vie (Labov, 1976). En effet, Labov (1984 : 29) considère que le vernaculaire offre « les données les plus systématiques pour l'analyse linguistique » (traduction libre), et permet ainsi de repérer les changements à travers plusieurs générations successives.

Le fait d'être membre de la communauté étudiée et d'avoir moi-même réalisé les entrevues a nettement atténué l'effet du paradoxe de l'observateur et a permis d'initier le parler vernaculaire des participants (Labov, 1984). C'est aussi le vernaculaire qui contient les formes stigmatisées ciblées par les sociolinguistes. Par exemple, les participants n'employaient pas le *ne* qui est considéré formel. Il y a aussi des occurrences de phrases hypothétiques introduites par *si* avec le

conditionnel, considérées non standard (Leblanc, 2009; Poplack et al., 2015) (1), des éléments lexicaux non standard (2), des jurons et des occurrences de langue anglaise (3 et 4).<sup>9</sup> Quelques verbes français sont accompagnés d'une particule verbale anglaise (5). Plusieurs verbes portent la flexion postverbale conservatrice *-ont* (6) tandis que des verbes composés prennent l'auxiliaire *avoir* au lieu de l'auxiliaire *être* qui est prescrit (7) et d'autres ont des formes morphologiques non standard (8). On retrouve aussi un bon nombre de mots (9) qui sont typiques de la région ou considérés archaïques dans les ouvrages normatifs du français québécois et hexagonal.

(1) Comme moi là **si ils m'auraient dit** c'est beau c'est touT formé mais ils ø m'ont pas préparée. (MCL2013, FD, F282)<sup>10</sup>

(2) On dirait que les souvenirs d'**astheure embarquent** comme c'est bizarre.  
(MCL2013, FA, FL624)

(3) « **Fuck** » on va appliquer j'ai appliqué « **what the hell** ». (MCL2013, MD, F326)

(4) Ben ça ø me donne pas vraiment de « **feeling** » pis j'ai bu **crissement** beaucoup de liquide. (MCL2013, MJ, E889)

(5) Je vas prendre un été « **off** ». (MCL2013.MD.E966)

(6) Ils **s'amusont** à mettre plein de couleurs de lunettes. (MCL2013.FC.F3)

(7) J'**ai** rentré dans la « stall ». (MCL2013.MV.F1464)

(8) Ils **faisent** des petites « jobine »s comme ça là. (MCL2013.ML.F261)

(9) On disait **principal** dans le temps on ø disait pas directeur.  
(MCL2013.MF.EE119)

En somme, les données constituent une mine féconde du parler vernaculaire. Toutefois, j'ai remarqué que certaines personnes, notamment les deux hommes plus âgés, employaient, quoique rarement, des caractéristiques plus standard comme l'emploi de l'auxiliaire *être* (10) ou du *ne* de la négation (11). Il faut cependant noter que ceci se produisait surtout au tout début de l'enregistrement, alors que le paradoxe de l'observateur amène les gens à surveiller leur langage (Labov, 1972) ou

---

<sup>9</sup> Les segments d'alternance de code de plusieurs mots sont par contre très rares dans les données.

<sup>10</sup> L'information entre parenthèses représente le nom du corpus, le sexe du locuteur ainsi que la première lettre de son pseudonyme suivi de la ligne de l'occurrence.

quand le sujet de discussion favorisait l'emploi des variantes normatives, par exemple, des commentaires métalinguistiques (11).

(10) Elle est née à Bathurst pis après ça ils **sont** déménagés à Toronto.

(MCL2013.MA.F665)

(11) Les élèves **ne** disent pas tout le vocabulaire du dictionnaire là dans l'année.

(MCL2013.MF.F589)

### 3.2.2 Protocole de transcription

Un protocole de transcription rigoureux a été appliqué pour assurer la représentation constante et fidèle des mots, des phrases et du discours naturel en français acadien vernaculaire. En outre, le protocole a été conçu selon les meilleures pratiques développées par les chercheurs (Poplack, 1989; Tagliamonte, 2006; Martineau, 2014). Il a permis de représenter (i) les caractéristiques du discours naturel quotidien (12), soit les hésitations, les dysfluidités, les reformulations, les faux départs; (ii) les processus morphologiques comme l'omission de morphèmes tels le *ne* de négation (13) et l'omission de compléments (14) et (iii) l'usage lexical non standard (15) (Tagliamonte, 2006).

(12) Je ø<sup>11</sup> pense pas on a juste **au/** un test au début comme **eah** comme **eah** c'est toute la matière en général pis si tu passes ce test-là ben t'es crédité pour le cours.

(MCL2013.ML.52)

(13) Oui j'ai/ j'ai venu à Caraquet avant tout le monde [rire] **je ø sais pas** pourquoi ma sœur était déjà à C/ à Caraquet pis ça me tentait d'aller à Caraquet.

(MCL.2013.ML.10)

(14) ø **Faut pas** ø **ça** nuit à tes études non plus. (MCL.2013.ML.14)

(15) Ils vont me « **shift** »**er** vers d'autre chose. (MCL.2013.FH.291)

### 3.3 Cadre théorique : théorie variationniste

La théorie variationniste est inspirée des travaux fondateurs de Labov (1966, 1969, 1972, 1976, 1982, 1984) et se fonde sur la notion de la variable linguistique, soit le concept analytique clé de la sociolinguistique (Labov, 1976).

---

<sup>11</sup> Le symbole ø représente l'omission d'un morphème qui se trouverait en français normatif écrit.

### **3.3.1 Variabilité inhérente du discours et hétérogénéité structurée**

Une variable se définit par deux façons ou plus d'exprimer un sens qui équivaut à une même fonction grammaticale. Une propriété intrinsèque du vernaculaire est justement sa variabilité inhérente, non pas chaotique, mais plutôt gouvernée par des règles, aussi linguistiques (syntaxiques, phonologiques, etc.), que sociales (âge, sexe, etc.) (Weinreich et al., 1968). Cette théorie vise donc à découvrir les modèles d'usage qui ont trait à la fréquence relative des occurrences et des cooccurrences des structures et elle accorde de l'importance aux modèles plutôt qu'aux énoncés isolés (Poplack, 1993 : 252). Ces modèles sont définis par Poplack & Meechan (1998 : 129) comme : « des séries d'occurrences parallèles (établies selon des critères structuraux et/ou fonctionnels) survenant à un taux non négligeable dans un corpus d'usage de la langue » (traduction libre).

### **3.3.2 Principe d'imputabilité**

La distribution de ces occurrences dans le discours s'avère importante puisqu'elle permet, en tenant compte du principe d'imputabilité (Gadet, 2006), d'accéder à la grammaire sous-jacente d'une langue (Poplack, 1993 : 252). Le principe d'imputabilité est décrit par Labov (1969 : 738) comme suit : « chaque forme de la variable (un élément d'un ensemble de façons alternatives de « dire la même chose ») devrait être rapportée avec la proportion de cas dans lesquels elle est apparue dans l'environnement pertinent, en comparaison au nombre total de cas dans lesquels elle aurait pu survenir » (traduction libre). Labov (1969 : 738) précise qu'en ne suivant pas ce principe, il est pratiquement possible de prouver n'importe quel constat en n'utilisant que des extraits isolés de la langue. Le problème est que ce principe ne s'applique pas facilement à l'étude des emprunts lexicaux, car en théorie n'importe quel élément lexical peut être emprunté (Poplack, 1993). Poplack & Dion (2012 : 283-284) traitent de cette question et affirment qu'« en traitant la variabilité en suivant le principe d'imputabilité, nous sommes obligés d'aller au-delà des simples fréquences pour détecter la structure, et c'est ce qui nous permet d'évaluer, par exemple, lorsque les formes affichent des modèles de variation de la langue source ou sont tout simplement non marquées » (traduction libre).

### **3.3.3 Asymétrie de formes et de fonctions et neutralisation dans le discours**

Quand la grammaire normative reconnaît la variabilité grammaticale, elle

tend à l'expliquer en invoquant la symétrie forme-fonction (Moeschler & Auchin, 2011). En d'autres mots, on prétend que chaque variante grammaticale a une fonction distincte ou un sens spécifique. Les sociolinguistes variationnistes adoptent une approche différente (Poplack & Tagliamonte, 2001). Au lieu d'assigner une fonction ou un sens à une variante, ils reconnaissent qu'une variante particulière peut occuper un certain nombre de fonctions ou être interprétée différemment. Mettre l'accent sur l'asymétrie forme-fonction s'oppose à l'hypothèse classique selon laquelle chaque variante entretient une relation biunivoque avec une fonction particulière. Même si des variantes spécifiques d'une variable peuvent être privilégiées dans certains contextes, cela ne signifie pas que le sens ou la fonction de la variante en question soit toujours en jeu chaque fois qu'elle est utilisée par le locuteur. En d'autres mots, la fonction ou le sens associé à une variante donnée entre en jeu; « ni dans l'intention du locuteur ni dans l'interprétation de l'interlocuteur » (traduction libre) (Sankoff, 1988 : 1530). C'est précisément cette « neutralisation » dans le discours qui constitue le mécanisme fondamental du changement, neutralisation d'une distinction sémantique ou bien fonctionnelle entre les variantes appartenant à un même système variable.

Les choix des variantes émis par les locuteurs, qui forment la variation qui existe à l'intérieur d'une langue, ne sont pas considérés aléatoires, mais plutôt comme un système linguistique bien structuré et hétérogène, et ce, autant sur le plan linguistique que social (Weinreich et al., 1968). Pour déterminer la structure de la variation, on doit examiner la distribution des variantes concurrentielles dans le discours. Selon Poplack (1993 : 253), pour être capable de tenir compte des variantes sélectionnées dans tel ou tel contexte, il faut connaître la raison, le lieu et le moment du discours, et il importe d'avoir des renseignements sur le locuteur également. À travers les comportements de chaque locuteur, on devrait pouvoir déceler un modèle d'usage de la variable à l'intérieur d'une même communauté. Pour être en mesure d'avoir accès à la grammaire sous-jacente à la variation en examinant la distribution en surface des variantes du discours, il faut remplir un nombre de conditions et suivre une méthodologie : (i) la délimitation du contexte de la variable, (ii) l'extraction des données en préparation pour l'analyse à l'aide du programme Audacity, (iii) l'opérationnalisation des hypothèses à propos de la

nature des contraintes de la sélection de la variante et (iv) la codification des données. Une fois extraites et codées, les données sont typiquement soumises à des analyses de chaque facteur avant d'être évaluées statistiquement au moyen d'analyses multivariées.

### **3.3.4 Délimitation du contexte de la variable**

Une étape primordiale de l'analyse variationniste constitue la délimitation du contexte de la variable. Selon Labov (2004), « une première tentative pour définir l'enveloppe de la variation cherche pour le plus grand environnement où la variation apparaît » (traduction libre), c'est-à-dire deux façons ou plus de dire la même chose. Son contexte correspond autant aux endroits où les variantes apparaissent qu'aux endroits où les variantes auraient pu apparaître, mais ne sont pas apparues, conformément au principe d'imputabilité (Labov, 1972). Le contexte de la variable comprend donc les endroits où les variantes peuvent survenir. Pour chaque variable, le contexte est évidemment très différent. Par exemple, pour ce qui est de la variation dans l'expression du temps du futur, le contexte de la variable est délimité aux contextes où on fait référence à un état ou à un événement qui aura lieu après le temps de la parole. Ainsi, selon cette définition fonctionnelle, seules les formes verbales qui se manifestent dans ces contextes sont incluses dans l'enveloppe de la variation. Définir l'enveloppe de la variation implique nécessairement l'exclusion des environnements où seulement une variante en particulier peut se produire (contextes catégoriques), des contextes neutres ou indéterminés où il est impossible d'identifier quelle variante est utilisée ainsi que les contextes anormaux ou irréguliers. Par exemple, les occurrences de la forme du futur qui ne font pas référence au temps du futur, mais qui se réfèrent aux événements ou aux états habituels sont exclues (Poplack & Turpin, 1999 : 144-145). Pour ce qui est de l'accord du verbe à la troisième personne du pluriel, le contexte est défini formellement plutôt que fonctionnellement. Toutes les formes de verbe au présent, à l'imparfait et au conditionnel<sup>12</sup> avec un sujet à la troisième personne du pluriel sont incluses. Le contexte des emprunts lexicaux à l'anglais est délimité aux mots d'origine anglaise.

---

<sup>12</sup> La variante non standard conjuguée au conditionnel n'est pas présente dans les données.

### 3.3.5 Groupes de facteurs et formulation des hypothèses

Chaque groupe de facteurs dans l'analyse est créé de sorte à tester une hypothèse spécifique liée aux contraintes de la variabilité observée. Donc, pour chaque variable étudiée, une série de groupes de facteurs propres à celle-ci sera établie. On suit l'hypothèse selon laquelle un certain nombre de prédictibilités indépendantes influencent le choix de la variante. Ces prédictibilités peuvent relever des caractéristiques sociodémographiques des locuteurs (par exemple l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, etc.) ou relever des aspects de l'environnement linguistique (la phonologie, la syntaxe, le discours, etc.) où les occurrences se produisent. Le fait de considérer plusieurs prédictibilités indépendantes plutôt qu'une prédictibilité isolée offre une meilleure explication pour la sélection des variantes (Bayley, 2002). Pour être en mesure de créer des groupes de facteurs, ou des prédictibilités indépendantes, pour évaluer comment fonctionne la grammaire sous-jacente d'une langue, il faut tout d'abord partir des hypothèses sur le fonctionnement de la variable. Les groupes de facteurs sont opérationnalisés à partir des informations historiques et synchroniques, à partir des études variationnistes antérieures sur la même variable et aussi à partir d'observations faites par l'analyste pendant le processus initial d'extraction et de codage. En effet, les groupes de facteurs sont opérationnalisés sur la base de ce qui peut être appris à propos de la sélection des variantes du point de vue de la littérature théorique, descriptive et diachronique et ils permettent de vérifier des données réelles de parole par le biais d'un cadre méthodologique empirique et rigoureux.

En ce qui a trait au codage, chacune des variantes ont été codées pour tous les facteurs sociaux et linguistiques permettant de tester des hypothèses de leur influence sur la variabilité. Pour chaque occurrence retenue dans l'analyse, un code d'un caractère a été entré, dans un fichier Excel, dans chaque colonne associée à chaque variable indépendante ou groupe de facteurs qui influence supposément le choix de la variante. Après la complétion du codage des données et l'exclusion de contextes, la fonction « concaténation » dans Excel a été utilisée pour amalgamer l'information contenue dans chaque cellule afin de créer une série de codes associés à chaque occurrence linguistique. Les occurrences ont par la suite été exportées dans Goldvarb Yosemite (Sankoff, Tagliamonte & Smith, 2015) pour les analyses

distributionnelles et multivariées.

### **3.3.6 Analyse distributionnelle**

Cette analyse sert à évaluer l'influence d'un seul facteur à la fois sur le choix des variantes (Tagliamonte, 2006 : 215). Les tableaux distributionnels nous montrent donc les distributions des variantes selon chaque groupe. L'analyse distributionnelle peut servir de manœuvre exploratoire et nous aider à nous familiariser avec les modèles retrouvés dans les données. Tagliamonte (2006 : 181) mentionne que les groupes de facteurs doivent être orthogonaux, c'est-à-dire indépendants les uns des autres. De judicieuses tabulations croisées des groupes de facteurs peuvent aussi permettre de localiser des interactions potentielles. Une interaction, c'est l'effet d'un facteur qui influence l'effet d'un autre facteur. Il importe d'identifier ce type d'interactions, à travers le recodage ou la production de groupes de facteurs croisés (Walker, 2010), avant l'évaluation statistique afin d'éviter de compromettre la validité des analyses (Paolillo, 2002).

### **3.3.7 Analyse multivariée**

L'analyse multivariée est un outil majeur qui détermine quels aspects des contextes linguistiques et sociaux amènent des effets statistiquement significatifs quant aux choix des variantes quand ils sont tous considérés simultanément. Elle est menée à l'aide du logiciel GoldVarb, version Yosemite pour Mac 3.0b9, (Sankoff, Tagliamonte & Smith, 2015), soit un programme statistique créé à cette fin. Comme le système de Goldvarb est binaire, c'est-à-dire qu'il compare deux variantes, quand l'analyse d'une variable compte plus de deux variantes, une variante est sélectionnée et considérée comme valeur d'application tandis que les autres variantes sont traitées comme valeur de non application. La procédure est répétée pour que chacune des variantes soit à son tour la valeur d'application, ce qui crée des analyses multivariées indépendantes. Le conditionnement de la variabilité nous révèle la grammaire sous-jacente d'une variable (Labov, 1971) en fournissant trois lignes d'évidence : (i) la signifiante à un niveau de .05; (ii) la magnitude de l'effet donnée par l'écart pour comparer la magnitude des effets significatifs les uns par rapport aux autres (Tagliamonte, 2006 : 235); et (iii) la direction de l'effet ou la hiérarchie des contraintes (Tagliamonte, 2006), c'est-à-dire, les facteurs qui favorisent ou défavorisent le choix de variante. De toutes ces informations, la

hiérarchie des contraintes constitue la clé heuristique puisqu'elle procure une fenêtre sur la grammaire sous-jacente et permet la comparaison des variétés d'une même langue. Pour l'analyse de l'expression du futur et de l'accord sujet-verbe de la troisième personne du pluriel, je me base sur la hiérarchie des contraintes comme outil principal pour comparer la structure sous-jacente offerte par les analyses multivariées indépendantes des données.

Ce type d'analyse offre une perspective raffinée de la variation et du changement linguistique. En plus de montrer un décalage quantitatif de l'usage d'une variante par rapport à une autre, le changement se manifeste aussi par la repondération des contraintes de la grammaire sous-jacente. L'approche permet à l'analyste de repérer des changements en termes de fréquence, en plus de localiser des changements subtils dans la structure linguistique.

## Chapitre 4

### Expression du futur

#### 4.1 Introduction

Ce chapitre explore les facteurs sociaux et linguistiques qui conditionnent les multiples variantes de la référence au temps du futur en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. Conformément à l'aspect comparatif de cette thèse, les résultats seront également examinés par rapport aux études antérieures de cette variable en français acadien (Chevalier, 1994; King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011, 2015) ainsi qu'en français laurentien (Deshaies & Laforge, 1981; Emirkanian & Sankoff, 1985; Zimmer, 1994; Poplack & Turpin, 1999; Blondeau, 2006; LeBlanc, 2007; Grimm, 2007; Poplack & Dion 2009; Grimm, 2010; Grimm & Nadasdi, 2011; Wagner & Sankoff, 2011). En effet, Comeau (2015 : 361) affirme que l'analyse de l'expression du futur « révèle des différences frappantes sur le plan des systèmes de grammaire sous-jacente des variétés de français » (traduction libre). Une analyse sommaire de la littérature sur le futur (Poplack & Turpin, 1999; King & Nadasdi, 2003; Grimm, 2007; Poplack & Dion, 2009; Roberts, 2010; Grimm, 2010; Grimm & Nadasdi, 2011; Comeau, 2011, Roberts, 2012; Roberts, 2013; Comeau, 2015) indique que les taux des variantes fluctuent à travers les différentes variétés de français canadien et d'ailleurs. En particulier, le taux du futur simple est nettement plus élevé dans certaines variétés de français acadien comparativement aux variétés de français laurentien.

Ce pourrait-il que les taux élevés du futur simple rapportés pour d'autres variétés de français acadien (King & Nadasdi, 2003) soient aussi un trait du français acadien du Nouveau-Brunswick? Est-ce que le français acadien du Nouveau-Brunswick se comporte différemment, comme l'a laissé entendre King (2013), montrant des parallèles avec le français laurentien où la polarité des phrases est un élément clé dans le choix entre le futur simple et le futur périphrastique? Et pourquoi serait-ce le cas? Un point de départ important pour cette étude est l'observation de King (2013) et de Comeau (2015) selon laquelle on ne devrait pas s'attendre à ce que toutes les variétés de français acadien suivent les mêmes modèles de variation quant à l'expression de la référence au futur. Comme indiqué au

chapitre 2, les recherches antérieures les plus importantes au sujet du futur en français acadien concernent des variétés de français ayant un plus grand contact avec l'anglais (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2015). King (2013) a justement noté qu'il n'y a pas de recherche sur le futur en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. En réponse à ces appels pour des recherches sur d'autres variétés de français acadien (Comeau, 2011; King, 2013; Comeau, 2015), je présente des résultats qui abordent directement cette lacune dans la littérature.

Une autre motivation importante pour cibler la référence au temps du futur provient des différences reconnues entre ce qui est rapporté dans les ouvrages normatifs et les modèles d'usage réels. Comme Poplack & Dion (2009 : 565) l'observent, non seulement il n'y a pas de consensus entre les grammaires en ce qui a trait à quelle variante devrait être utilisée et dans quel contexte, mais les grammaires se contredisent, ce qui porte à confusion. Ces divergences résultent probablement des efforts normatifs pour imposer des symétries formes-fonctions à un domaine grammatical intrinsèquement variable. En français laurentien, comme l'étude de Poplack & Dion (2009) le montre clairement, l'existence de symétries formes-fonctions dans les données réelles d'utilisation relève en grande partie de la fiction des grammairiens.

Dans ce chapitre, je contribue à la lignée de recherche sur l'interface entre la prescription et la pratique à l'aide de données du français acadien. J'examine dans quelle mesure la variation de l'expression du futur dans les données orales spontanées du français du Nouveau-Brunswick reflète la description faite par les grammaires normatives. Cette description, le cas échéant, est présentée dans l'explication de chaque facteur linguistique étudié (section 4.5).

#### **4.2 Délimitation du contexte de la variable**

Il existe trois variantes pour exprimer le futur en français; le futur périphrastique (FP) en (1), le futur simple (FS) en (2) et le présent à valeur du futur en (3).

- (1) On **va savoir** à la fin de l'été ou à l'automne. (MCL2013.MM.449)<sup>13</sup>

---

<sup>13</sup> L'information entre parenthèses représente les informations quant au corpus, dans ce cas-ci mon corpus du nord-est du N.-B. Les lettres sont le sexe et l'initiale du pseudonyme du locuteur et les chiffres sont les numéros des occurrences.

(2) J'ai mon nom dans mon dos, je  $\emptyset$  **regretterai** pas ça. (MCL13.MD.92)

(3) Plus tard tu **cordes** touT les « kid »s là-dedans là. (MCL2013.MG.28)

Ce qui englobe la variation est donc délimité comme suit : l'expression non ambiguë d'un événement, d'un état ou d'une action qui aura lieu dans le futur, soit après le temps de parole et non pas la morphologie du futur à proprement dit (Poplack & Turpin, 1999 : 143; Poplack & Dion, 2009 : 570). J'ai inclus toute référence évidente au temps futur et exclu toute morphologie du futur ne faisant pas référence ou ne faisant pas clairement référence au temps du futur comme dans les exemples suivants : des phrases incomplètes (4), des contextes qui font référence aux événements/états habituels (5), des citations, des expressions figées (6) ou des contextes, avec le verbe « aller » au présent suivi d'un verbe à l'infinitif, qui indiquent un mouvement physique (7).

(4) Souvent elle **va** te **parler**/(MCL13.FC.213).

(5) Si tu prends un vino verde euh du Portugal lui il va être vif pis **va** te **rafraîchir** beaucoup. (MCL13.MA.104)

(6) Je **vas dire** comme Luc a déjà dit. (MCL13.MD.287)

(7) Là j'ai dit « Là je **vas** me **coucher** là ». (MCL13.MA.32)

### 4.3 Codage des données

Un certain nombre de facteurs influencent la sélection de la variante dans les études antérieures sur l'expression du futur en français canadien. Des facteurs sociaux, tels que l'âge et le sexe, ont été inclus dans cette étude. Des facteurs linguistiques incluent la distance temporelle, la polarité, la personne grammaticale, la présence de *quand*, la spécification adverbiale, la contingence. Tous ces facteurs, ainsi que les hypothèses respectives qui y sont rattachées, sont décrits dans les sections suivantes.

### 4.4 Groupes de facteurs sociaux à l'étude

#### 4.4.1 Sexe

Le sexe et de l'âge ont été inclus comme variables exploratoires méthodologiques (Milroy & Milroy, 1997 : 53). Le sexe a une valeur significative dans les études de Grimm (2007) et de Comeau (2011), montrant que les femmes utilisent plus le futur périphrastique que les hommes. À l'inverse, dans les études de

King & Nadasdi (2003) et de Poplack & Dion (2009), le sexe n'a pas de valeur significative. Une différenciation sur le plan du sexe est une concomitance reconnue pour le changement linguistique (Labov, 1990; Labov, 2001). Toutefois, même si le sexe des locuteurs a été reconnu comme un facteur important du changement linguistique (voir Labov, 1990), c'est une tendance plutôt qu'un résultat catégorique. Néanmoins, le sexe du locuteur est retenu dans cette analyse à titre d'heuristique exploratoire pour déceler des indices de changement linguistique.

#### **4.4.2 Âge**

Les participants ont été divisés en deux groupes d'âge pour comparer les plus jeunes aux plus âgés (pour plus d'information sur les justifications de la division des groupes d'âge opérationnalisés dans cette étude, consulter la section 3.2).

L'incorporation d'une composante en temps apparent dans l'analyse permet d'identifier s'il y a un changement en cours. Des études antérieures telles que celle de Poplack & Turpin (1999) ont détecté une augmentation de l'usage de la variante du futur périphrastique en temps apparent, ce qui est similaire à ce qui se produit en espagnol et en portugais (Poplack, 2011). Cette augmentation quantitative de l'utilisation du futur périphrastique au détriment du futur simple dans certaines variétés serait un changement à long terme (Wagner & Sankoff, 2011 : 275). Jusqu'à maintenant, ce changement n'a cependant pas été confirmé dans les variétés de français acadien (King & Nadasdi 2003; Comeau, 2015).

#### **4.4.3 Réseau social**

Le réseau social, qu'il soit ouvert ou fermé, permet de voir si certains liens sociaux influencent l'emploi de la variante du futur. Puisque le futur simple est considéré conservateur et caractéristique du français acadien (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011, 2015), on pourrait s'attendre à ce que les locuteurs appartenant à un réseau fermé utilisent davantage le futur simple que les locuteurs d'un réseau ouvert.

#### **4.4.4 Niveau de scolarité**

Le facteur du niveau de scolarité, (diplôme d'études secondaires ou un diplôme postsecondaire - collégial ou universitaire), a aussi été inclus. Un niveau de scolarité plus élevé pourrait avoir pour effet d'augmenter l'usage du futur simple étant donné que c'est la variante enseignée dans les établissements d'enseignement.

## 4.5 Groupes de facteurs linguistiques

### 4.5.1 Personne grammaticale

Poplack et Turpin (1999 : 154) ont vérifié l'hypothèse selon laquelle « le futur périphrastique est plus subjectif, employé principalement dans les contextes à la première personne » (traduction libre). C'est donc cette hypothèse que je vais vérifier avec ce groupe de facteurs. Grimm (2010 : 88) a d'ailleurs confirmé cette hypothèse dans son étude sur le futur dans le français du sud-est de l'Ontario.<sup>14</sup> Ce facteur n'est par contre pas significatif dans l'étude de King & Nadasdi (2003) et n'a pas été inclus dans celles de Comeau (2011, 2015).

Pour chaque occurrence, j'ai tout d'abord attribué un code distinct à chaque personne grammaticale (je (1SG), tu (2SG), il/elle/on (3SG), vous (2PL), ils/elles (3PL)). En fait, en français, le pronom *on* est aussi utilisé, surtout à l'oral, pour remplacer le pronom *nous* (King, 2013 : 40-41). En effet, aucune occurrence de verbe au futur n'est utilisée avec le pronom sujet *nous* dans le corpus actuel.

#### 1<sup>re</sup> p. du singulier

(8) Je **fais** juste ton rayon-x mais que ça fait six semaines. (MCL13.MA.14)

#### 2<sup>e</sup> p. du singulier

(9) Ben si t'en parles tu **vas** t'en **rappeler** un petit peu tu sais. (MCL13.MA.55)

#### 3<sup>e</sup> p. du singulier

(10) Là il y a de quoi de nouveau là qui **va commencer** en septembre je crois on va avoir une agente communautaire. (MCL13.FA.264)

#### 2<sup>e</sup> p. du pluriel

(11) Je ø pense pas vous **allez** vous **faire** des tatous non plus là.  
(MCL2013.MD.139).

#### 3<sup>e</sup> p. du pluriel

(12) C'est sûr ils **vont dire** tel métier. (MCL13.MA.5)

---

<sup>14</sup> Le *vous* formel a été décelé comme ayant une influence favorable sur l'emploi du futur simple dans les études de Poplack & Turpin (1999) et de Poplack & Dion (2009), ce qui associerait le futur simple aux contextes plus formels. On ne peut comparer cette utilisation étant donné l'absence complète de *vous* formel dans le corpus étudié ici, probablement car les entrevues ont été menées dans des contextes familiers. C'est en fait une situation identique à celle de King & Nadasdi (2003 : 333).

#### 4.5.2 Distance temporelle

La distance temporelle, spécifiquement la proximité, est en fait le trait le plus observé par les grammairiens, à un taux de 59 %, comme caractéristique du futur périphrastique (Poplack & Dion, 2009 : 568). C'est aussi de loin le facteur le plus déterminant pour le choix de la variante du futur dans les variétés de français acadien étudiées jusqu'à maintenant (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011; Comeau, 2015). C'est de plus un facteur qui distinguerait la grammaire du français acadien du français laurentien (Comeau, 2015). En français laurentien, ce facteur est significatif aussi, mais « la proximité dans le futur n'a pas d'effet distinctif sur les variantes, avec des probabilités autour de .5, toutes les deux sont susceptibles d'apparaître dans ce contexte ou non ». (traduction libre) (Poplack & Dion, 2009 : 574).

Selon Poplack & Turpin (1999 : 136), les grammairiens, tels que Maupas (1607) et Antonini (1753), disent que « les actions qui se passent peu de temps après le temps de parole favorisent l'emploi du futur périphrastique » (traduction libre). Différentes variantes ont été associées à des degrés distincts de proximité (Poplack et al., 2015), mais toutes les grammaires ne s'entendent pas sur les contextes associés à chacune des variantes. Les occurrences ont été classées selon plusieurs tranches de temps comme (13) dans l'heure suivante (14) durant la journée, (15) durant la semaine, (16) dans plus d'une semaine, et (17) dans un an ou plus. Ces divisions opérationnalisées dans cette étude sont semblables à celles des études précédentes (Poplack & Turpin, 1999; King & Nadasdi, 2003; Poplack & Dion, 2009; Comeau, 2015) et permettent des comparaisons avec celles-ci et de voir comment chaque variante est utilisée selon différentes tranches de temps. Toutes les occurrences ont été codées selon le même protocole. Les occurrences ne permettant pas d'identifier le temps, par exemple celles dans les énoncés sans adverbe, regroupées dans la catégorie « indéterminée », ont été écartées des analyses multivariées suivant les procédures variationnistes standard adoptées dans les recherches antérieures (voir Poplack & Turpin, 1999; Poplack & Dion, 2009).

##### **Dans l'heure suivante**

(13) Je ø sais pas si tu l'avais vu là il est dehors tu **vas** le **voir** en sortant. (rire)  
(MCL2013.ML.79)

### **Durant la journée**

(14) C'est le « party » pour l'Halloween à soir. (MCL13.MA.7)

### **Durant la semaine**

(15) On **fait** ça en famille en fin de semaine. (MCL2013.FS.467)

### **Dans plus d'une semaine**

(16) Je **vas avoir** 21 dans un mois. (MCL2013.ML.155)

### **Dans un an**

(17) Mais là l'année prochaine je ø sais pas si je **vas pouvoir** me faire sauver de nouveau. (MCL13.FA.279)

## **4.5.3 Type de spécification adverbiale**

Ce groupe de facteurs a été inclus dans les études antérieures du français acadien (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011; Comeau, 2015) et du français laurentien (Poplack & Turpin, 1999; Poplack & Dion, 2009) et constitue un facteur significatif en français acadien de la Nouvelle-Écosse (Comeau, 2015) ainsi qu'en français laurentien (Poplack & Turpin, 1999; Poplack & Dion, 2009). Il n'est toutefois pas significatif en français acadien de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard (King & Nadasdi, 2003). En Nouvelle-Écosse, l'absence d'adverbes favorise légèrement l'utilisation du futur périphrastique (Comeau, 2015). C'est aussi le cas en français laurentien (Poplack & Turpin, 1999). Les résultats de Poplack & Turpin (1999) montrent aussi que le futur simple est favorisé par les adverbes de temps non-spécifiques tandis que le présent est plutôt favorisé par la présence d'adverbes de temps spécifiques. Les adverbes de temps répondent à la question « quand? ». Ils sont hétérogènes et possèdent des caractéristiques différentes (Pinchon, 1969). Certains, notamment les adverbes spécifiques, expriment un moment précis dans le temps (c.-à-d. demain, vers une heure du matin, en septembre, etc.) tandis que d'autres, les adverbes non-spécifiques, expriment un moment moins précis (c.-à-d. bientôt, prochainement, etc.).<sup>15</sup>

Le fait de coder les données selon qu'elles sont entourées de spécification adverbiale ou non aide aussi à tester les affirmations dans la littérature normative historique au sujet des déterminants clés ayant une influence sur le choix des

---

<sup>15</sup> L'adverbe de temps « astheure », courant en français acadien, ne figure pas parmi les occurrences du futur.

variantes. Vallart (1744 : 237) affirmait que « le présent [...] se met au lieu du futur de l'indicatif; mais alors il est toujours accompagné de quelque nom ou adverbe de temps qui marque le futur... ». Pour sa part, Dauzat (1943 : 171) soutient qu'« une précision d'époque, à l'aide d'un adverbe de temps, d'une indication de jour, de mois... est nécessaire pour donner au présent la valeur de futur ». Selon les grammaires prescriptives, les adverbes sont requis pour le présent seulement (Poplack & Dion, 2009). Les données du français laurentien ont montré que les adverbes non-spécifiques favorisent l'emploi du futur simple et que les adverbes spécifiques sont favorisés avec la variante du présent, mais pas avec les autres variantes (Poplack & Turpin, 1999). J'ai codé les données selon qu'il y ait un adverbe temporel spécifique (c.-à-d. ce soir), un adverbe temporel non-spécifique (c.-à-d. plus tard) ou aucun adverbe.

#### **Adverbe spécifique**

(18) Je **vas avoir** 27 au mois de décembre. (MCL13.FM.529)

#### **Adverbe non-spécifique**

(19) J'ai dit « Si tu vois une halte routière là dis-moi pis on **va rentrer** au plus vite. » (MCL13.MM.546)

#### **Sans adverbe**

(20) Moi ça m'inquiète je  $\emptyset$  suis pas certaine qu'est-ce que **ça va donner** là. (MCL13.FC.303)

#### **4.5.4 Contingence (phrase avec *si*)**

Tel que rapporté dans certaines grammaires, le futur simple serait utilisé dans les contextes où un événement est contingent avec un autre événement, soit lorsqu'on retrouve un *si* dans la proposition subordonnée (King & Nadasdi, 2003 : 329). Poplack & Turpin (1999) précisent qu'en français laurentien, « les occurrences contingentes à un autre événement dans les propositions principales favorisent le futur simple. » (traduction libre), ce qui veut dire que l'occurrence doit se trouver dans la proposition principale d'une proposition subordonnée introduite par *si*. Leur étude a confirmé cette hypothèse. Ce facteur n'est toutefois pas significatif dans les études sur le français acadien (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011). Comme ce facteur a montré des différences de modèles en français laurentien et en français acadien, il fournit une autre occasion de sonder les similitudes (ou les

divergences) entre les variétés de français canadien. J'ai codé selon que l'occurrence soit contingente ou non comme dans les exemples suivants.

#### **Contingent**

(21) J'ai dit « Ok ben je vas attendre tu sais à soir je ø boira pas je **vas conduire** si vous voulez aller à quelque part pis ça. » (MCL13.FV.583)

#### **Non-contingent**

(22) Je **vas utiliser** un terme anglais parce que je ø connais pas le terme français du « drilling ». (MCL13.FC.297)

#### **4.5.5 Polarité**

Ce groupe de facteurs est sans aucun doute, avec la distance temporelle, un des principaux déterminants dans la littérature pertinente permettant de distinguer les variétés du français laurentien (Poplack & Turpin, 1999; Poplack & Dion, 2009) du français acadien (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011, 2015), quoique Chevalier (1996) avait suggéré, dans son étude, que l'effet était aussi présent au Nouveau-Brunswick.

Les contextes négatifs privilégieraient l'emploi du futur simple dans les études en français laurentien (Deshaies & Laforge, 1981; Emirkanian & Sankoff, 1985; Poplack & Turpin, 1999; Blondeau, 2006; Poplack & Dion, 2009; Grimm, 2010) et en français de France (Lorenz, 1989; Roberts, 2012), mais pas en français acadien (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011). Un contexte négatif, contrairement à une phrase affirmative, signifie nier, refuser. En français acadien du Nouveau-Brunswick, l'adverbe de négation le plus utilisé est le *pas* (voir exemple [24] ci-dessous) tandis que le *ne*, qui l'accompagne en français standard, est quasi absent des données. D'autres adverbes de négation tels *jamais* et *plus* sont aussi utilisés en français acadien comme dans les exemples en (25) et (26). Il n'y a aucune occurrence de marqueurs de négation *point*, *rien* et *personne* dans les données. J'ai codé selon que l'occurrence soit positive ou négative.

#### **Contexte affirmatif**

(23) Eux autres ils **vont avoir** un barrage pareil à faire. (MCL13.MM.549)

#### **Contextes négatifs**

(24) Je ø **parlerai** pas de tous les trucs (rire). (MCL13.FV.220)

(25) Pis je ø me **percerai** jamais les oreilles. (MCL13.FC.12).

(26) Prochainement je pense qu'ils ø **pourront plus** aller là. (MCL13.FC.9)

## 4.6 Résultats

### 4.6.1 Distribution des variantes du futur

En français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, la distribution des variantes est intéressante car elle diffère des autres variétés de français acadien des provinces atlantiques voisines (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011, 2015) et s'apparente davantage aux variétés de français laurentien étudiées (Poplack & Turpin, 1999; Poplack & Dion, 2009).

	F. simple		F. périphrastique		Présent		Total N
	N	%	N	%	N	%	
fr. acadien du n-e du NB <sup>16</sup> (Chiasson, 2016)	96	19	323	65	75	15	494
fr. acadien du n-e du NB (Chiasson, 2012)	100	20	359	71	47	9	506
Fr. acadien du s-e du NB (Chiasson, 2012)	110	23	350	72	25	5	485
fr. acadien de NÉ (GC) (Comeau, 2011)	222	36	337	55	56	9	615
fr. acadien de NÉ (M) (Comeau, 2011)	35	28	88	70	2	2	125
fr. acadien de TN et IPE (King & Nadasdi, 2003)	362	53	323	47	S.O.		685
fr. laurentien OH (Poplack & Dion, 2009)	725	20	2627	73	242	7	3594
fr. laurentien RFQ (Poplack & Dion, 2009)	1663	36	2630	56	398	9	4691

Autre fait intéressant : on retrouve un taux plus élevé du présent que dans les autres variétés de français qui s'élève à environ 15 % (75/494). L'usage du présent, quoiqu'exclu de plusieurs études antérieures à cause de son faible taux pour exprimer la référence au temps du futur est bien attesté dans la littérature historique. Si l'on compare les données de l'étude actuelle à celles de l'étude que j'ai menée auparavant dans une région voisine (les données de Shippagan, corpus de Beaulieu, 1990), on constate aussi qu'il y a une différence dans le taux de cette

<sup>16</sup> Les acronymes dans le tableau font référence aux régions des corpus : n-e du NB = nord-est du Nouveau-Brunswick; s-e du NB = sud-est du Nouveau-Brunswick; NÉ (GC) = Nouvelle-Écosse (Grosses Coques); NÉ (M) = Nouvelle-Écosse (Meteghan); TN = Terre-Neuve; IPE = Île-du-Prince-Édouard; OH = Ottawa-Hull et RFQ = Récits du français québécois d'autrefois.

variante. Peut-être est-ce en raison de l'écart de temps entre la collecte des deux corpus.

Dans l'étude actuelle, les taux sont de 65 % pour le futur périphrastique, de 19 % pour le futur simple et de 15 % pour le présent. Ils s'apparentent davantage, pour les taux du futur simple et du futur périphrastique, à ceux du français laurentien de la région de la capitale nationale. Ils sont aussi très semblables, sauf celui du présent, à ceux ailleurs au Nouveau-Brunswick (Chiasson, 2012). Les taux du corpus RFQ (Récits du français québécois d'autrefois), un corpus représentant le français laurentien parlé au 19<sup>e</sup> siècle, ainsi que les autres corpus acadiens de Grosse-Coque en Nouvelle-Écosse et des communautés de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard sont différents, c'est-à-dire qu'on retrouve un taux un peu plus élevé du futur simple comme c'est le cas dans les données de King & Nadasdi (2003). Cette comparaison initiale des variétés de français permet de confirmer que le futur périphrastique gagne du terrain en français laurentien (Poplack, 2011), et ce même en français acadien du Nouveau-Brunswick (Chiasson, 2012) et elle permet aussi de constater que toutes les variétés de français acadien ne sont pas identiques (King, 2013; Comeau, 2015).

#### 4.6.2 Distribution des variantes selon l'âge

En comparant les groupes d'âge, on voit que les locuteurs plus âgés préfèrent un peu plus les variantes du présent et du futur simple que les plus jeunes. C'est le contraire pour le futur périphrastique préféré des locuteurs plus jeunes, ce qui nous indique un changement possible, en ligne avec la trajectoire observée dans d'autres variétés de français (Poplack & Dion, 2009).

	Présent		F. simple		F. périphrastique	
	#	%	#	%	#	%
Âgés	43/215	20	49/215	23	123/215	57
Jeunes	32/279	11	47/279	17	200/279	72

#### 4.6.3 Distribution des variantes selon le sexe

En ce qui concerne le sexe des locuteurs, les taux sont presque parfaitement répartis entre eux, à l'exception de quelques différences négligeables. Comme le facteur de l'âge semble indiquer un potentiel changement, on aurait pu s'attendre à voir les femmes utiliser davantage le futur périphrastique comme ce sont parfois

elles qui mènent le changement (Labov, 2001), mais ce n'est pas le cas d'après la distribution ci-dessous.

	Présent		F. simple		F. périphrastique	
	#	%	#	%	#	%
Femmes	39/244	16	45/244	18	160/244	66
Hommes	36/250	14	51/250	20	163/250	65

#### 4.6.4 Distribution des variantes selon le réseau social

On constate une différence sur le plan de l'utilisation du futur simple conformément à l'hypothèse de départ : les gens faisant partie d'un réseau fermé le préfèrent légèrement comparativement à ceux faisant partie d'un réseau ouvert. Il est possible que les locuteurs ayant un réseau fermé aient tendance à retenir la variante étant donné que le futur simple est la variante la plus ancienne et constitue une caractéristique conservatrice du français acadien (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2015). Le taux du futur périphrastique est aussi un peu plus élevé chez les locuteurs appartenant à un réseau social ouvert.

	Présent		F. simple		F. périphrastique	
	#	%	#	%	#	%
Fermé	22/163	13	40/163	25	101/163	62
Ouvert	53/331	16	56/331	17	222/331	67

#### 4.6.5 Distribution des variantes selon le niveau de scolarité

Les différences de taux en fonction du niveau de scolarité sont minimales. On voit une légère préférence pour le futur périphrastique chez les locuteurs ayant des études postsecondaires, sans doute en raison du contact avec des locuteurs d'autres régions francophones où le futur périphrastique est grandement utilisé.

Études	Présent		F. simple		F. périphrastique	
	#	%	#	%	#	%
Secondaires	29/178	16	38/178	21	111/178	62
Postsecondaires	46/316	15	58/316	18	212/316	67

#### 4.6.6 Distribution des variantes selon l'âge et la scolarité

Le tableau 4.6 de distributions croisées de l'âge et de la scolarité a permis d'explorer l'interaction entre ces facteurs pour voir si les locuteurs ayant un niveau

de scolarité plus élevé, et par conséquent étant exposés à des variétés de français normatives, utilisent davantage le futur périphrastique considérée la variante par défaut par les grammaires prescriptives (Poplack & Dion, 2009). Cela ne semble par contre pas le cas. Le tableau 4.6 ci-dessous montre que ce sont les jeunes ayant des études postsecondaires qui utilisent beaucoup plus la variante du futur périphrastique. Les quatre locuteurs de cette catégorie sont clairement les meneurs de l'usage du futur périphrastique dans la communauté.

	Présent		F. simple		F. périphrastique	
	#	%	#	%	#	%
Âgés secondaire	10/51	20	9/51	18	32/51	63
Âgés postsecon.	33/164	20	40/164	24	91/164	55
Jeunes secondaire	19/127	15	29/127	23	79/127	62
Jeunes postsecon.	13/152	9	18/152	12	121/152	80

#### 4.6.7 Distribution des variantes selon la personne grammaticale

Selon la distribution des occurrences en français acadien, il semblerait que le pronom *je* favorise l'emploi du futur périphrastique. Cependant, le taux du futur périphrastique est encore plus élevé à la troisième personne du singulier (70 %) et à la troisième personne du pluriel (74 %). Ces distributions ne révèlent pas d'association forte entre les sujets de la première personne et le futur périphrastique.

	Présent		F. simple		F. périphrastique	
	#	%	#	%	#	%
1 <sup>re</sup> p. du sing.	25/168	15	38/168	23	105/168	62
2 <sup>e</sup> p. du sing.	5/51	10	18/51	35	28/51	55
3 <sup>e</sup> p. du sing.	38/223	17	30/223	13	155/223	70
2 <sup>e</sup> p. du plur.	3/13	23	4/13	31	6/13	46
3 <sup>e</sup> p. du plur.	4/39	10	6/39	15	29/39	74

#### 4.6.8 Distribution des variantes selon la distance temporelle

Comme indiqué précédemment, le facteur de la distance temporelle joue le plus grand rôle sur le choix de la variante dans les études sur le français acadien jusqu'à maintenant (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011).

Selon la grammaire normative, le futur périphrastique serait utilisé dans des

contextes favorisant la proximité temporelle (Poplack & Dion, 2009).

	Présent		F. simple		F. périphrastique	
	#	%	#	%	#	%
Proche <sup>17</sup>	12/65	19	8/65	12	45/65	69
Distant	33/119	28	12/119	10	74/119	62

Selon la distribution illustrée dans le tableau 4.8 ci-dessus, les résultats montrent une nette préférence pour l'emploi du futur périphrastique de façon générale et ce, peu importe le contexte. Toutefois, on peut tout de même remarquer une légère augmentation du taux de l'utilisation du futur périphrastique dans les contextes plus proches. Le futur simple a une fréquence légèrement plus élevée aussi dans les contextes plus proches.

Le présent a été associé aux contextes proches (Poplack & Turpin, 1999) ou aux contextes neutres (Poplack & Dion, 2009 : 574). Les données actuelles montrent plutôt un taux plus élevé de présent dans les contextes distants. Les grammaires normatives notent que le présent peut exprimer un événement proche ou plus distant, mais serait toujours accompagné d'un indice marquant le temps du futur (Poplack & Dion, 2009; Poplack & al., 2015).

#### 4.6.9 Distribution des variantes selon le type de spécification adverbiale

Le facteur de la spécification adverbiale n'a pas toujours été codé de la même façon. Comeau (2011, 2015) et Poplack et Dion (2009) ont codé selon la présence et l'absence d'adverbes tandis que Poplack & Turpin (1999) ont divisé les occurrences en trois catégories : l'absence d'adverbe, la présence d'un adverbe spécifique et la présence d'un adverbe non-spécifique.

Selon la distribution des variantes dans mon étude (voir tableau 4.9 ci-dessous), on remarque tout d'abord que c'est le futur périphrastique qui est préféré dans tous les contextes, mais il compte pour moins de la moitié des contextes (43 %) avec un adverbe spécifique. Il est nettement préféré dans les contextes sans adverbe, le contexte de loin le plus commun, comme dans les études antérieures (Poplack & Turpin, 1999; Poplack & Dion, 2009; Comeau, 2015). Même si le futur périphrastique est aussi préféré dans les contextes avec adverbes spécifiques, on

<sup>17</sup> Le système de codage à plusieurs niveaux (section 4.5.2) a été collapsé en deux catégories : proche (24 heures ou moins) et distant.

remarque que le présent est préféré par la suite, ce qui est aussi conforme à l'hypothèse selon laquelle le présent serait associé aux adverbes spécifiques (Poplack & Turpin, 1999). Finalement, en ce qui a trait au futur simple, il est aussi relativement plus fréquent dans les contextes avec adverbes spécifiques comme c'est le cas pour le présent. Poplack & Turpin (1999) ont observé la même chose pour le présent, mais elles ont noté que le futur simple était plutôt favorisé dans les contextes avec adverbes non-spécifiques. Les résultats de Comeau (2015) montrent que le futur simple est favorisé dans les contextes avec adverbes. Ce facteur n'est pas ressorti comme significatif dans l'étude de King & Nadasdi (2003).

	Présent		F. simple		F. périphrastique	
	#	%	#	%	#	%
Pas d'adv.	43/378	11	69/378	18	266/378	70
Adv. spéc.	23/76	30	20/76	26	33/76	43
Adv. non-spéc.	9/40	23	7/40	17	24/40	60

#### 4.6.10 Distribution des variantes selon la contingence

Dans les données recueillies, le présent est plus commun avec les contextes non-contingents. De plus, le futur simple est utilisé avec un taux plus élevé dans les contextes contingents, ce qui s'apparente aux résultats de Poplack & Turpin (1999) qui ont pour leur part confirmé l'hypothèse selon laquelle les contextes contingents favoriseraient l'usage du futur simple. Le futur périphrastique est la variante la plus populaire dans les deux contextes, toutes variantes confondues, à un taux identique de 65 %. Ce groupe de facteurs est inclus dans l'étude de King & Nadasdi (2003), mais n'est pas significatif pour l'ensemble des variantes.

	Présent		F. simple		F. périphrastique	
	#	%	#	%	#	%
Non-contingent	73/468	16	89/468	19	306/468	65
Contingent	2/26	8	7/26	27	17/26	65

#### 4.6.11 Distribution des variantes selon la polarité

En ce qui concerne les données du français acadien du Nouveau-Brunswick recueillies (voir tableau 4.11 ci-dessous), les résultats s'apparentent à ceux du

français laurentien (Poplack & Turpin, 1999; Poplack & Dion, 2009) et ceux du français acadien du Nouveau-Brunswick (Chevalier, 1996), et sont contraires à ceux du français acadien des autres provinces atlantiques étudiées (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011; Comeau, 2015). En effet, le futur simple est grandement favorisé, soit à 86 %, dans les contextes négatifs tandis que le futur périphrastique est favorisé dans les contextes positifs. On peut déduire de ce résultat que les variétés de français acadien ne sont pas toutes uniformes, comme King (2013) et Comeau (2015) l'avaient bien prédit. Le facteur de la polarité ne permet plus à lui seul de distinguer le français acadien du français laurentien.

4.11 – Distribution des variantes selon la polarité						
	Présent		F. simple		F. périphrastique	
	#	%	#	%	#	%
Positif	71/422	17	34/422	8	317/422	75
Négatif	4/72	6	62/72	86	6/72	8

#### 4.7 Analyses multivariées

Ayant présenté des analyses distributionnelles facteur par facteur des variables indépendantes qui influencent le choix de la variante, je passe maintenant aux analyses multivariées afin de déterminer quelles variables indépendantes ont un effet significatif sur la variable dépendante lorsque l'ensemble des variables indépendantes sont considérées simultanément. Les tableaux 4.12 et 4.13 ci-dessous présentent les résultats de trois analyses multivariées indépendantes de la contribution des facteurs sociaux et linguistiques à la sélection des variantes du futur.

Tableau 4.12 – Trois analyses multivariées indépendantes de la contribution des facteurs sociaux à la sélection des variantes du futur dans le français parlé au nord-est du Nouveau-Brunswick

	Futur simple			Futur périphrastique			Présent		
Moyenne corrigée	.192			.657			.147		
Total N = 494	96			323			75		
	Prob.	%	N	Prob.	%	N	Prob.	%	N
<b>Âge</b>									
Jeunes	[.46]	17	47/279	.57	72	200/279	.43	12	32/279
Âgés	[.56]	23	49/215	.41	57	123/215	.59	20	43/215
<i>Écart</i>				16			16		
<b>Réseau social</b>									
Ouvert	.46	17	56/331	[0.52]	67	222/331	[.51]	16	53/331
Fermé	.58	25	40/163	[0.46]	62	101/163	[.46]	14	22/163
<i>Écart</i>	12								
<b>Sexe</b>									
Féminin	[.47]	18	45/244	[.52]	66	160/244	[.50]	16	39/244
Masculin	[.53]	20	51/250	[.48]	65	163/250	[.50]	14	36/250
<b>Scolarité</b>									
Secondaire	[.53]	21	38/178	[.47]	62	111/178	[.52]	16	29/178
Postsecondaire	[.48]	18	58/316	[.52]	67	212/316	[.49]	15	46/316

En ce qui concerne le futur simple, un seul facteur social est significatif, celui du réseau social. Un réseau social fermé favorise l'emploi du futur simple, comme avancé par l'hypothèse de départ. L'âge est le seul facteur social significatif pour ce qui est du futur périphrastique et du présent. Au sujet du futur périphrastique, ce sont les jeunes qui favorisent cette variante tandis que pour le présent ce sont les personnes plus âgées qui le favorisent. Quoique l'âge ne soit pas un facteur significatif pour le futur simple, on voit quand même que ce seraient les personnes les plus âgées qui favorisent son emploi. Ces données présentent des parallèles avec celles analysées par Poplack & Turpin (1999) où l'âge était aussi un facteur significatif montrant une préférence des jeunes pour le futur périphrastique. Cela fournit des preuves convaincantes suggérant une tendance vers l'augmentation du futur périphrastique au détriment du futur simple, comme c'est le cas dans plusieurs langues romanes (Poplack, 2011). Dans cette étude, l'âge est aussi un facteur significatif dans l'emploi de la variante du présent. Cela n'a pas été considéré par le passé, notamment parce que cette variante a souvent été exclue des analyses statistiques à cause de sa

rareté.

En ce qui concerne les facteurs linguistiques maintenant, plusieurs facteurs ont un effet significatif sur le choix des variantes.

	Futur simple			Futur périphrastique			Présent		
Moyenne corrigée	.192			.657			.147		
Total N = 494	96			323			75		
	Prob.	%	N	Prob.	%	N	Prob.	%	N
<b>Polarité</b>									
Négatif	.97	86	62/72	.05	8	6/72	.27	5	4/72
Positif	.35	8	34/422	.63	75	317/422	.54	16	71/422
<i>Écart</i>	62			58			27		
<b>Pers. gramm.</b>									
1 <sup>re</sup> du singulier	.57	23	38/168	[.46]	62	105/168	[.50]	14	25/168
2 <sup>e</sup> du singulier	.70	35	18/51	[.39]	54	28/51	[.38]	9	5/51
3 <sup>e</sup> personne	.42	14	36/262	[.55]	70	184/262	[.52]	16	42/262
<i>Écart</i>	28								
<b>Adverbes</b>									
Sans adv.	[.48]	18	69/378	.56	70	266/378	.45	11	43/378
Adv. spéc.	[.60]	26	20/76	.27	43	33/76	.66	30	23/76
Adv. Non-spéc.	[.47]	18	7/40	.37	60	24/40	.62	22	9/40
				29			21		
<b>Distance temporelle</b>									
Proche	.53	12	8/65	[.56]	69	45/65	.45	19	12/65
Distant	.49	10	12/119	[.47]	62	74/119	.53	28	33/119
<i>Écart</i>	4						8		
<b>Contingence</b>									
Contingent	[.54]	27	7/26	[.50]	65	17/26	[.37]	7	2/26
Non-contingent	[.50]	19	89/468	[.50]	65	306/468	[.51]	15	73/468

L'usage du futur simple se démarque selon trois facteurs significatifs : la polarité, la personne grammaticale et la distance temporelle. Évalué selon la valeur de l'écart, le facteur de la polarité a le plus grand effet. Contrairement aux études sur le futur des autres variétés de français acadien (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011), mais conformément aux études préliminaires au Nouveau-Brunswick (Chevalier, 1996) et aux résultats des études sur le français laurentien (Poplack et Dion, 2009), les contextes négatifs favorisent presque catégoriquement l'emploi du futur simple (.97) tandis que le futur périphrastique est favorisé dans les contextes affirmatifs (.63).

Il semblerait que la personne grammaticale joue un rôle en ce qui a trait à

la grammaire de la variante du futur simple. Dans l'étude de Poplack & Dion (2009), ce groupe de facteurs est également significatif pour le futur simple, mais c'est le *vous* formel qui favorise son usage. Ici, c'est la première et la deuxième personne du singulier qui favorisent le futur simple. Ce groupe de facteurs n'a pas été inclus dans les études de Comeau (2011, 2015) et n'est pas significatif dans l'étude de King & Nadasdi (2003).

Les contextes ayant une distance temporelle dite proche favorisent légèrement l'usage du futur simple. Ceci va à l'encontre des résultats d'autres variétés de français acadien (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011) où ces contextes favorisent l'emploi du futur périphrastique et de la littérature normative qui fait portrait du futur simple comme variante neutre et non-marquée (Poplack & Turpin, 1999; Poplack & Dion, 2009).

On voit dans le tableau 4.13 que les facteurs significatifs dans la sélection du futur périphrastique sont la polarité et la spécification adverbiale. Le facteur de la polarité est le plus important, comme l'indique l'écart (58). On constate que le futur périphrastique est préféré dans les contextes positifs et nettement défavorisé dans les contextes négatifs. Cela est conforme aux résultats du français laurentien, mais différent de ceux du français acadien étudiés jusqu'à présent, qui jusqu'ici était considéré comme étant différent du français laurentien en ce qui a trait à la grammaire sous-jacente du système du futur.

Pour ce qui est de la spécification adverbiale, on constate que le futur périphrastique est préféré dans les contextes où on ne retrouve pas d'adverbe et défavorisé dans les contextes ayant des adverbes, peu importe leur spécification. C'est ce qu'avançaient les hypothèses de départ de Poplack & Turpin (1999), reprises par King & Nadasdi (2003) et par Comeau (2011, 2015).

Pour la variante du présent, les facteurs de la polarité, de la spécification adverbiale ainsi que celui de la distance temporelle sont ressortis comme significatifs. Le présent est plus courant dans les contextes positifs et est défavorisé dans les contextes négatifs. Dans le cas des adverbes, comme les hypothèses l'avançaient et les recherches antérieures le montraient, le présent est surtout favorisé par les adverbes spécifiques. Finalement, ce sont dans les contextes distants que le présent est le plus employé. C'est aussi ce que Poplack & Turpin

(1999) indiquaient dans leur étude sur le français de la région de la capitale nationale. Ces résultats sont pourtant contraires aux descriptions des grammaires associant l'utilisation du présent avec les contextes de proximité temporelle (Poplack & Turpin, 1999 : 150-151).

#### **4.8 Discussion**

Je suis maintenant en mesure de revenir aux principaux objectifs énoncés dans l'introduction de ce chapitre. Le premier objectif de cette recherche visait à comparer les modèles de variation de l'expression de la référence au temps du futur avec ceux d'autres variétés de français canadien. Le premier axe de comparaison est avec d'autres variétés de français acadien. Rappelons qu'une caractéristique emblématique de ces variétés, comme indiqué par King & Nadasdi (2003) et Comeau (2011, 2015), concerne l'utilisation élevée du futur simple en comparaison avec les autres variétés de français au Canada. Le premier résultat important en français acadien du Nouveau-Brunswick est le fait que le futur simple n'est pas la variante dominante, montrant ainsi que les taux des variantes de l'expression du futur en français acadien ne sont pas parfaitement uniformes selon la variété. La variante majoritaire est celle du futur périphrastique avec un taux présentant des parallèles avec les taux trouvés en français laurentien. De plus, la composante en temps apparent de l'analyse fournit une preuve : le futur périphrastique est en train d'augmenter conformément à ce qui a été rapporté dans le développement d'autres variétés de français canadien. Le taux élevé du présent dans l'étude actuelle constitue un résultat inattendu. L'usage du présent avec le sens de la temporalité du futur était commun en latin et l'est maintenant en italien moderne (Digesto, 2015). Même s'il s'agit d'une variante mineure dans cette étude, elle reste plus commune que dans les études des autres variétés de français acadien.

Un autre objectif visait à vérifier comment l'usage réel correspond aux portraits des variantes du futur que font les grammaires prescriptives. Tout d'abord, pour le facteur de la distance temporelle, la description des grammaires ne reflète pas l'usage retrouvé dans ce corpus. La distance temporelle proche ne favorise pas l'usage du futur périphrastique comme largement revendiqué dans les grammaires (Poplack & Dion, 2009). De plus, le facteur de la contingence n'est pas significatif, mais la distribution des variantes correspond à ce que les grammaires renferment,

soit que les contextes contingents favorisent l'emploi du futur simple (King & Nadasdi, 2003). Finalement, il y a aussi une similarité entre les grammaires et l'usage du présent : cette variante serait surtout employée avec des adverbes (Poplack & Dion, 2009). Ce facteur est significatif dans l'étude actuelle et confirme la description dans les grammaires.

Lorsqu'on étudie la grammaire sous-jacente des modèles de variation, on observe d'autres effets qui distinguent le français acadien du Nouveau-Brunswick des autres variétés de français acadien. Par exemple, dans mon corpus, le facteur de la polarité joue un rôle important quant au choix de la variante et ce, peu importe la variante ciblée. En effet, c'est le facteur ayant le plus grand effet, tout comme dans les études sur le français laurentien, et contrairement aux résultats obtenus en français acadien à ce jour.

Comment pourrait-on expliquer le fait qu'on retrouve l'effet de la polarité dans mon corpus et non dans ceux des autres variétés de français acadien étudiées? King & Nadasdi (2003) soulèvent l'hypothèse de la proximité avec la province de Québec. Beaulieu et Cichocki (2008) parlent eux aussi de la proximité entre le Québec et le nord-est du Nouveau-Brunswick. On s'attend à ce que les dialectes géographiquement proches partagent plus de traits en commun que ceux plus éloignés. King (2013 : 53) affirmait « Il ne faut pas supposer que toutes les variétés acadiennes auraient de résultats semblables : il n'y a pas de recherche comparable sur la référence au temps du futur au nord-est du Nouveau-Brunswick, parlé près de la frontière du Québec [...] on peut peut-être s'attendre à des taux réduits de futur simple dans ces communautés » (traduction libre). Mes données confirment bel et bien l'hypothèse de King (2013).

De façon générale, pourquoi retrouve-t-on le futur simple presque exclusivement dans des phrases négatives? Aucun linguiste n'a réussi à expliquer ce phénomène. Certains formulent des hypothèses. King & Nadasdi (2003) soulèvent un point de vue sémantique de Deshaies et Laforge (1981) selon lequel « la plus grande nature hypothétique des contextes négatifs promeut l'usage du futur simple ». Anderwald (2001) affirme, en étudiant la négation en anglais, qu'il pourrait exister une motivation à base cognitive expliquant l'émergence d'éléments de polarité négative. Est-ce que la différence sur le plan de la construction d'une phrase

négative avec un verbe simple et celle avec un verbe à temps composé, comme l'ont soulevé Poplack & Dion (2009), pourrait avoir un effet malgré tout? Est-ce que la construction « futur simple + négation » serait considérée comme plus économique? Poplack & Dion (2009) ont exploré cette idée selon laquelle l'association du futur simple avec la négation serait en quelque sorte un moyen d'éviter la fragmentation de la structure du futur périphrastique (*aller* + verbe à l'infinitif) pour des raisons cognitives, prosodiques ou syntaxiques. Si c'était le cas, le futur périphrastique devrait aussi être évité. Par contre, Jarmasz (2007) a étudié le futur périphrastique et a trouvé que l'effet de la négation n'était pas causé par des facteurs structuraux puisque le futur périphrastique était quand même préféré avec des contextes de matériel intervenant.

En somme, ce chapitre sur l'étude de l'expression du futur en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick a permis de comparer cette variété aux autres variétés de français acadien étudiées (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011; Comeau, 2015). La variante conservatrice du futur simple, caractéristique du français acadien jusqu'à maintenant (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2015) ne l'est plus dans toutes les variétés, comme l'étude actuelle le montre clairement. Deux différences majeures se situent sur le plan de la grammaire sous-jacente des variétés de français acadien. En premier lieu, en français acadien du Nouveau-Brunswick, la distance temporelle n'est même pas significative dans la sélection du futur périphrastique tandis que c'est le groupe de facteurs le plus important dans les autres variétés de français acadien (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2015). En deuxième lieu, la polarité, qui jusqu'à présent permettait de distinguer le français laurentien du français acadien, est le facteur le plus important au nord-est du Nouveau-Brunswick, tandis qu'il ne joue aucun rôle dans les variétés étudiées en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard. La seule similarité entre les variétés de français acadien se situe sur le plan de la spécification adverbiale. Dans mon étude, ainsi que dans celle menée en Nouvelle-Écosse (Comeau, 2015), les contextes sans adverbe favorisent légèrement l'usage du futur périphrastique. Ces résultats confirment que des variétés d'une même langue peuvent se trouver à différents stades de changement (Poplack, 2011; Comeau, 2015).

## Chapitre 5

### Accord sujet-verbe à la troisième personne du pluriel

#### 5.1 Introduction

La variation de la morphologie verbale en français acadien est considérée comme un des traits emblématiques de cette variété (King, Nadasdi & Butler, 2004; Rottet, 2006; Beaulieu & Cichocki, 2008; Martineau & Tailleur, 2010; King, Martineau & Mougeon, 2011; Martineau, 2014).

(1) **Je nous avons** marié le sept de février.

(Occurrence tirée de King, Nadasdi & Butler, 2004 : 243)

(2) **Ils fermont** à une heure du matin. (MCL2013.MD.58)

Selon King, Martineau & Mougeon (2011 : 495), en partant du latin jusqu'à l'ancien français et au français classique, les formes des trois personnes au singulier (je, tu, il/elle) des verbes réguliers au présent de l'indicatif ont subi des changements phonétiques qui les ont rendus non distinguables. Ils rajoutent que le même phénomène s'est produit pour les personnes du pluriel avec la disparition de je *-ons* pour la 1<sup>re</sup> personne du pluriel, disparu du langage littéraire au 17<sup>e</sup> siècle ainsi que la flexion de la troisième personne du pluriel *-ont*, présente dans le français littéraire jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle. Cette évolution selon laquelle le système verbal élimine les terminaisons au profit des pronoms clitiques sujets existe dans d'autres langues romanes, notamment dans certains dialectes italiens (Posner, 1996). Voici un exemple de l'usage de la flexion postverbale dans les écrits au 16<sup>e</sup> siècle (3).

(3) Les medecins d'icy n'**auyont** cognoissance d'une fieure lente qu'il auoit.

Les médecins d'ici n'avaient pas connaissance d'une fièvre lente qu'il avait.  
(Traduction en français moderne) (Let. De L. Aleman, Bishop of Grenoble, dans Le Loy. Serv., p. 436, 1512; cité dans Brunot 1966 : 336) (Source : King et al., 2011 : 495)

King, Martineau & Mougeon (2011 : 496) ont comparé les taux d'utilisation de la variante *-ont* à l'aide de textes littéraires de français européen à travers trois siècles et dans trois classes sociales. Leurs données illustrées dans la figure qui suit montrent son déclin radical au fil du temps.

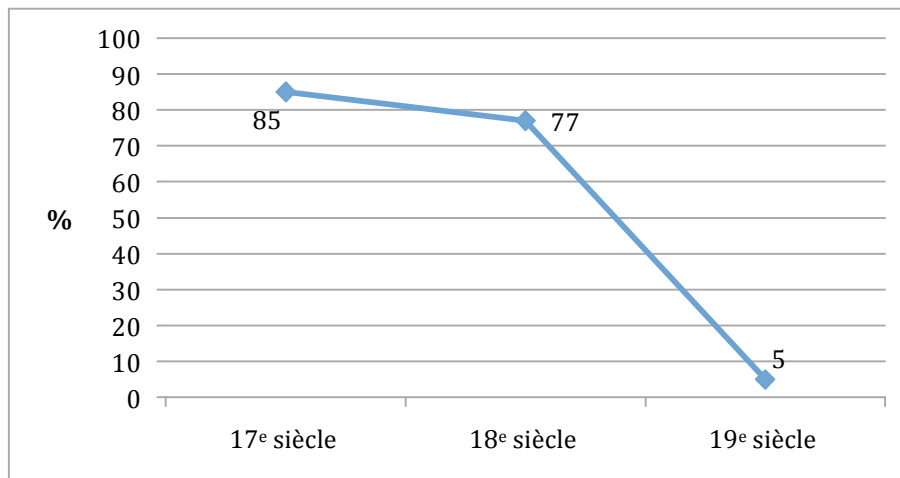


Figure 5.1 Taux de la variante traditionnelle chez la classe sociale la plus basse à travers trois siècles (Source : King, Martineau & Mougeon, 2011 : 496)

Pourquoi la variante morphologique non standard serait-elle disparue des variétés de français dominantes et courantes, mais serait encore présente en français acadien? Certaines explications sont possibles.

Premièrement, l'isolement à la fois social et géographique dans lequel plusieurs variétés de français acadien ont évolué a conduit à la rétention de ces traits structuraux hérités de stades antérieurs du français. C'est la périphéricité sociolinguistique de ces communautés qui a permis à ses traits anciens de perdurer et qui les a rendus moins sensibles aux influences exogènes normatives. Selon Andersen (1988 : 74), « on peut s'attendre à ce que les dialectes fermés exocentriques acceptent les innovations diffuses tout comme les dialectes exocentriques ouverts, mais à un taux qui est plus lent en proportion de la densité plus faible de leurs réseaux de communication inter-dialectaux » (traduction libre).

Deuxièmement, d'un point de vue historique, la provenance géographique des premiers colons aide à comprendre comment des structures caractéristiques de certaines variétés régionales de français ont été importées dans le français acadien. Ainsi, dans le cas de la variante *-ont*, Flikeid & Péronnet (1989 : 244) observent que « cette désinence *-ont* qui appartient au français populaire apparaît de très bonne heure en France surtout à partir du XIII<sup>e</sup> siècle; on la trouve aujourd'hui dans les dialectes français modernes, notamment ceux des régions du Sud et de l'Est, jamais en Normandie et dans l'Île-de-France; elle était attestée dans le Maine et le Poitou au courant du XVI<sup>e</sup> siècle. » Fondet (1980 : 70) a lui aussi noté la présence de

la variante *-ont* à l'Île-de-France au 16<sup>e</sup> siècle. Il observe qu'« au XVI<sup>e</sup> siècle la finale dialectale *-ont* est bien attestée; mais l'extension considérable de ce trait interdit d'y voir un phénomène récent. » De plus, Posner (1997 : 305) note qu'« il y a de nombreuses preuves de l'existence généralisée de la flexion tonique de la troisième personne du pluriel dans le discours populaire du 17<sup>e</sup> siècle, incluant à Paris. Dans le standard, par contre, ces tendances ont été supprimées » (traduction libre). Selon Lodge (2004 : 179), la variante *-ont* peut être observée dans des textes imitant le dialecte de la classe populaire de Paris au 17<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup> comme dans l'exemple suivant :

(4) Il est bian vrai que gn'en a biauoup de vous autres, Mossigneurs, qui n'**avont** guère fait mieux; d'autres qu'**avont** core fait pire; & pis d'autres qui n'**avont** rian fait du tout.

Il est certainement vrai que beaucoup qu'il y a beaucoup d'évêques qui ne sont guère mieux, d'autres qui ont fait encore pire, puis d'autres qui n'ont rien fait du tout.

(Traduction en français moderne) (Cité par Lodge, 2004 : 179; source : 1649, La Gazette de la Place Maubert, ou suite de la Gazette des Halles touchant les affaires du temps Seconde nouvelle)

Pour sa part, Martineau (2005 : 175) note que « selon l'*Atlas linguistique de la France, ils portont (comparé à ils portent)* pour la troisième personne du pluriel est utilisé dans la région du Centre-Ouest de la France qui a servi de bassin d'immigration pour l'Acadie (Péronnet, 1989 : 149) alors que les colons qui s'installent au Québec proviennent de régions où la variante *ils -ont* était moins dominante ». Voir ci-dessous la carte 1064 de l'Atlas linguistique de la France.

---

<sup>18</sup> D'après Lodge (2004 : 179), la variante *-ont* était peu fréquente dans le dialecte parisien et a diminué drastiquement entre le 17<sup>e</sup> siècle et le 18<sup>e</sup> siècle.

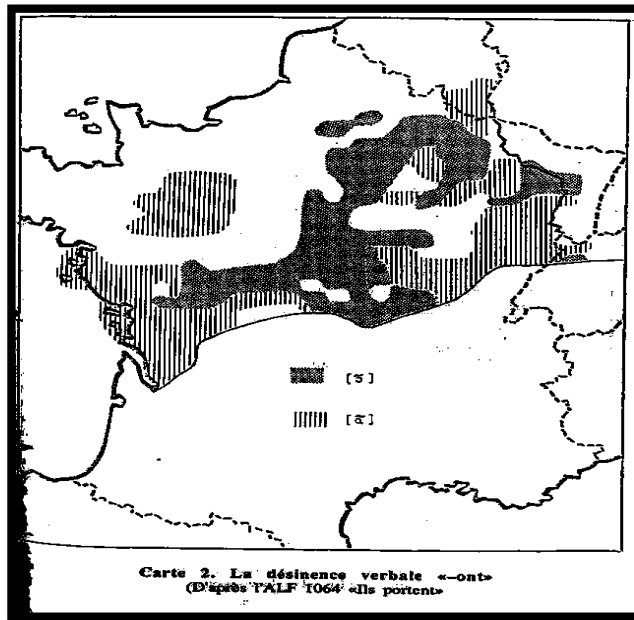


Figure 5.2 Carte des régions françaises où la variante *-ont* était utilisée (Source : carte 1064, Atlas linguistique de la France)

Martineau (2005 : 187) ajoute que « la variante *je -ons* doit son solide maintien en Acadie au fait que dans la région Poitou/Charentes, région d'où proviennent la majorité des Acadiens, la morphologie *je -/ɔ̃/* pour la 1<sup>re</sup> personne du pluriel (*je portons*) aussi bien que la morphologie *ils -/ɔ̃/* pour la 3<sup>e</sup> personne du pluriel (*ils portent*) ont dû être toutes deux bien implantées, l'une renforçant l'autre ». Pourtant, au Nouveau-Brunswick, contrairement aux trois autres provinces de l'Atlantique, on ne retrouve plus d'occurrences de la variante *je -ons* (King, Nadasdi & Butler, 2004; Beaulieu & Cichocki, 2008; King, Martineau & Mougeon, 2011). Martineau & Tailleur (2010 : 298) notent que l'absence de *je -ons* « semble toutefois assez récente puisqu'elle est attestée dans la correspondance et des représentations de la langue à date ancienne de cette région ». En effet, dans les données du corpus actuel, il n'y a aucune occurrence de la variante *je -ons*. Cette absence corrobore la déclaration générale que la variante *je -ons* est moins bien préservée que la variante de la troisième personne du pluriel *-ont* à cause de son caractère plus marqué par rapport à la variante standard. Selon Martineau (2005 : 190-191; 2014 : 33), le fait que la variante *-ont* est moins stigmatisée que la variante *je -ons* aurait contribué à sa rétention dans le vernaculaire acadien. King, Martineau & Mougeon (2011 : 501) ont pour leur part ressorti des données d'études

précédentes des variantes je *-ons* et *-ont* dans le français acadien de trois provinces atlantiques datant des années '80 qui montraient un usage nettement plus fréquent de la variante *-ont*. Une preuve supplémentaire de la longévité de la variante *-ont* en français acadien ressort de l'examen des documents écrits. Martineau & Tailleux (2011 : 168) notent en effet que l'emploi de la variante *-ont* au Nouveau-Brunswick était présente dans différents types de textes du 19<sup>e</sup> siècle ainsi que dans leur corpus épistolaire du sud-est du Nouveau-Brunswick datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle.

Des résultats de recherches antérieures étudiant la variante *-ont* en français acadien sont présentés dans le tableau 5.1 suivant, faisant état des taux très élevés de l'usage de cette variante dans quelques variétés de français étudiées, passant de 70 % au sud-est du Nouveau-Brunswick jusqu'à 99 % à Terre-Neuve.

Régions	Fréquence de la variante <i>-ont</i>
L'Anse-à-Canards, T.-N.	99 %
Pomquet, N.-É.	87 %
Chéticamp, N.-É.	84 %
Saint-Louis, I.P.É.	83 %
Ile-Madame, N.-É.	78 %
Abram-Village, I.P.É.	78 %
Pubnico, N.-É.	73 %
Baie Ste-Marie, N.-É.	72 %
Sud-est du N.-B.	70 %

Sources : Flikeid & Péronnet, 1989; Flikeid, 1994; King, Nadasdi & Butler, 2004; King, 2005; Neumann-Holzschuh, Brasseur & Wiesmath, 2005; Fox, 2006.

La récente étude à petite échelle de Roussel (2013), offrant une perspective en temps réel permettant une comparaison de quatre locuteurs adultes enregistrés durant les années '50 à 16 locuteurs adultes enregistrés durant les années '90, indique qu'à Shippagan au Nouveau-Brunswick, il y a eu une diminution drastique de l'usage de la variante traditionnelle acadienne *i-ont*<sup>19</sup>, passant d'au-dessus de 70 % à

<sup>19</sup> La variante traditionnelle *-ont* est nommée *i-ont* en français acadien du nord-est du N.-B. car elle se retrouve presque catégoriquement avec le clitique *i-* dans le corpus étudié ici même si ce n'est peut-être pas le cas pour d'autres variétés de français comme à l'Île-du-Prince-Édouard (King, Nadasdi & Butler, 2004). Beaulieu & Cichocki (2008 : 35) considèrent le clitique sujet *i-* comme une flexion préverbale. Roussel (2016 : 35) suggère aussi que c'est « une deuxième marque d'accord sur le verbe ».

une moyenne de 20 % dans les données de Beaulieu (1995).

## **5.2 Études de *i -ont* en français acadien contemporain**

Beaulieu et Cichocki, parfois en collaboration avec d'autres chercheuses, (Beaulieu, 1995; Beaulieu, Cichocki & Balcom, 2001; Beaulieu & Cichocki, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008; Beaulieu, Cichocki & Chiasson-Albert, 2009) ont étudié la variable de l'accord sujet-verbe à la troisième personne du pluriel en profondeur. Ils ont mené leurs études principalement selon un corpus du français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, précisément à Shippagan, une petite ville d'environ 2600 habitants (Statistique Canada, 2011), située à une trentaine de kilomètres des régions de la présente étude, Caraquet et St-Simon. Shippagan ainsi que Caraquet et St-Simon sont de très petites communautés faisant partie de la Péninsule acadienne. Ce sont des communautés qui sont presque entièrement francophones qui n'ont que peu de contact avec l'anglais (Statistique Canada, 2011). Beaulieu, Cichocki et al. ont fait l'étude de données datant du début des années '90 (Beaulieu, 1995). Leur série d'études sert de point de comparaison majeur à l'enquête de cette variable dans l'étude actuelle.

Comme l'illustre le tableau 5.2 ci-dessous, Beaulieu, Cichocki et al. ont inclus les facteurs sociaux suivants dans leurs études : l'âge, le sexe, le réseau social et le contexte situationnel.

Tableau 5.2 - Comparaison des données et facteurs selon des études antérieures sur l'accord sujet-verbe à la troisième personne du pluriel			
	Beaulieu, Cichocki & Balcom, (2001)	Beaulieu & Cichocki, (2005a)	Beaulieu & Cichocki, (2008)
# d'occurrences	3361	4535	1082
# de locuteurs	16		
Région	Shippagan, N.-B.		
Facteurs considérés			
Âge	✓	✓	
Sexe	✓	✓	
Réseau social	✓	✓	
Âge et sexe combinés			✓
Contexte situationnel	✓		✓
Temps du verbe	✓	✓	
Mode du verbe	✓		
Traits du syntagme de référence	✓		
Classe du verbe			✓
Construction syntaxique (élément en position sujet)		✓	✓

Le réseau social est le facteur le plus influent selon Beaulieu & Cichocki (2002, 2004, 2005a, 2008) en ce qui a trait à la variante traditionnelle *i-ont*, car l'usage de cette variante est utilisée, à un taux de moins de 20 %, par les locuteurs du réseau social fermé seulement (voir le chapitre de méthodologie, section 3.2).

Donc, selon les principaux résultats, ce sont les facteurs sociaux qui ont une plus grande influence sur le choix de la variante et qui font en sorte que la variante traditionnelle est maintenue. En effet, les résultats montrent que les hommes plus âgés d'un réseau social fermé<sup>20</sup> sont ceux qui favorisent l'emploi de la variante *i-ont*. De plus, les chercheurs ont intégré le facteur de situation qui s'est avéré significatif car il montre que lorsque l'intervieweur est membre de la

<sup>20</sup> Ces locuteurs correspondent, dans la dialectologie traditionnelle, aux « NORMS » (« non-mobile older rural males ») (Chambers & Trudgill, 1980).

communauté, *i-ont* est favorisé tandis que si l'intervieweur vient de l'extérieur de la communauté, *i-ont* est défavorisé.

Parmi les facteurs linguistiques (le mode du verbe, le temps du verbe, la classe du verbe, etc.) étudiés par Beaulieu & Cichocki (2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008), le temps du verbe est significatif. Ils ont aussi trouvé qu'un pronom arbitraire, soit un pronom n'ayant pas de référent spécifique, en position sujet, favorisait la désinence traditionnelle (5). Finalement, la classe de verbes est aussi un facteur significatif, avec un écart de 40, où les classes de verbes ARRIVER, APPELER, POUVOIR et *aller*<sup>21</sup> favorisent toutes l'usage de la flexion conservatrice *i-ont*.

(5) Par icitte ils **faisont** ça le printemps. (Extrait de Beaulieu & Cichocki, 2008 : 42)

Les recherches de Beaulieu & Cichocki (2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008) servent de fondement stratégique dans l'étude actuelle de la même région géographique avec des données recueillies une vingtaine d'années plus tard. Cette étude vise à déterminer : (i) Quel est le taux des variantes à Caraquet et St-Simon? (ii) Est-ce que ces taux sont comparables aux études antérieures ciblant cette variable (Beaulieu & Cichocki, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008) et est-ce que le taux de la variante *i-ont* témoigne d'une stabilité ou d'une diminution? (iii) Quelles sont les contraintes sociales et linguistiques qui ont une influence sur les variantes? Comment mes résultats se comparent-ils à ceux de Beaulieu, Cichocki & al. (2001, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008, 2009) ? En quoi se ressemblent-ils et en quoi se distinguent-ils?

### 5.3 Variable

Trois variantes ont été incluses<sup>22</sup> soit deux variantes avec la désinence standard [Ø] : la première est composée d'un syntagme nominal (6) et la deuxième du clitique *i-* seulement (7). La troisième variante, *i-ont*, est la variante traditionnelle composée du clitique préverbal *i-* et de la flexion postverbale *-ont* (8), où la terminaison du verbe se prononce [ɔ̃] au présent et [jɔ̃] à l'imparfait et au

---

<sup>21</sup> Les verbes en majuscule représentent une catégorie incluant plusieurs verbes tandis que les verbes en minuscule n'impliquent que les verbes spécifiques.

<sup>22</sup> Les occurrences ont tout d'abord été classifiées selon six variantes, mais trois d'entre elles (SN *i-ent*, SN *-ont* et SN *i-ont*) ont par la suite été exclues en raison de leur faible taux (18, 1 et 3 occurrences respectivement). Ces résultats sont étonnants puisque le redoublement du sujet est attesté dans plusieurs variétés de français dont celle du nord-est du Nouveau-Brunswick (Beaulieu & Balcom, 1998).

conditionnel<sup>23</sup>.

(6) Ses couleurs **venaient** plus « bright ». (MCL2013.FC.20)

(7) Ils **pognent** toutes sortes d'affaires eux autres. (MCL2013.FD.96)

(8) Ils **s'amusent** à mettre plein de couleurs de lunettes. (MCL2013.FC.2)

### 5.3.1 Contexte de la variable

Le contexte de la variable comporte les occurrences où on retrouve une phrase complète comprenant un verbe conjugué à la troisième personne du pluriel, comme le montrent les exemples suivants, ceux-ci incluant les verbes du premier groupe identifiables grâce aux contextes. Les verbes modaux ont aussi été inclus comme dans l'exemple (10).

(9) Fait qu'ils **vont** tout le temps à l'automne comme un mois au Connecticut pis après ça ils **reviennent** pis après ça ils **décollont** trois autres mois. (MCL2013.FC.2)

(10) Ils **pouvaient** aller au pompier au police aux ambulances. (MCL2013.FA.16)

### 5.3.2 Exclusions

Les temps composés avec l'auxiliaire *être* et *avoir* ont d'abord été extraits, mais par la suite ils ont été exclus des analyses en raison du taux quasi-inexistant de la variante traditionnelle *i-ont* (2 occurrences seulement sur un total de 261 verbes composés). Flikeid & Péronnet (1989 : 230-231) prévoyaient, en se basant sur des résultats d'études antérieures, que le verbe *avoir* aurait tendance à être plus utilisé dans sa forme standard que les autres verbes et « que ce verbe, souvent auxiliaire, souvent inaccentué, soit sujet à une réduction phonétique. » Cependant, elles ont trouvé que l'utilisation de « ont » comparé à « avont » variait considérablement d'une région à l'autre en Nouvelle-Écosse et ont écarté le verbe *avoir* de leurs données pour cette raison. Le verbe *avoir* été gardé aux temps simples puisqu'on y retrouve de la variation (11-12). Les occurrences de verbe avec un sujet de la troisième personne du pluriel ayant une forme morphologique non ambiguë au singulier ont été exclues (13). Ces verbes avec sujet au pluriel, mais accordés au singulier, sont fréquents dans les propositions subordonnées relatives en français acadien, selon King (2005, 2013). Les occurrences du verbe *être* au présent de

---

<sup>23</sup> Le conditionnel a été extrait, mais a par la suite été exclu des analyses puisqu'il n'y avait que très peu d'occurrences (trois) et aucune avec la variante *i-ont*.

l'indicatif ont aussi été exclues puisqu'il n'existe aucune occurrence de la variante *i-ont* avec le verbe *être* au présent dans les données examinées ici (14). Le discours rapporté a été exclu en raison de son caractère imitatif (15), c'est-à-dire que les occurrences retrouvées dans le discours rapporté d'autres locuteurs ne sont pas forcément représentatives de l'usage du locuteur qui les émet, mais peuvent plutôt représenter l'usage de ces autres locuteurs.

(11) Ils **avaient** comme 15 ans là ils ont sorti ensemble dans ce temps-là.

(MCL2013.FC.43)

(12) Avant ils en **avioient** un autre, mais je ø sais pas. (MCL2013.ML.428)

(13) C'est vraiment eux autres qu'**est** le plus dur à comprendre sur leur accent.

(MCL2013.MA.16)

(14) Ils ø **sont** pas touT de même. (MCL2013.MA.3)

(15) André a dit « Ben si ils ø **voulont** pas travailler dimanche ben promenez-vous ».

(MCL2013.MM.24)

Les occurrences de six locuteurs (quatre femmes et deux hommes) sur un total de seize ont été exclues parce que leur usage ne comprend pas la variante traditionnelle *i-ont*. Avec l'utilisation d'un corpus comme celui de la présente étude, on fait face au problème de la preuve négative. Comment interpréter l'absence d'occurrences de la variante *i-ont* chez ces six locuteurs? La quantité de données n'est pas en cause, car les entrevues de ces locuteurs sont d'une durée semblable aux autres, soit de plus de 60 minutes chacune. Il est tout de même possible que ces locuteurs fassent usage de la variante traditionnelle dans leur vie personnelle. Toutefois, en l'absence de preuve que ces six locuteurs utilisent la variante *i-ont*, il serait inapproprié de fusionner leurs données à celles des dix autres locuteurs qui utilisent cette variante. Cet amalgame risquerait de combiner les données de deux populations qui peuvent avoir des grammaires différentes : une contenant *i-ont* et l'autre, non.

Afin d'expliquer pourquoi six locuteurs n'utiliseraient pas *i-ont*, du moins pas selon les données enregistrées qu'ils ont fournies, il importe examiner de plus près leurs caractéristiques sociales. Il se peut que le contexte de l'entrevue, qui n'est pas habituel puisqu'enregistré, ait dissuadé les locuteurs d'utiliser la variante traditionnelle à cause de son caractère non standard. Ces six locuteurs ont tous fait

des études postsecondaires, ce qui les a amenés à déménager de leur région pendant un certain temps et à être exposés à d'autres normes linguistiques. Deux des plus jeunes femmes sont enseignantes, ce qui peut expliquer leur non-usage de la variante traditionnelle même si les entrevues n'ont pas été menées dans un milieu scolaire. Leur milieu de travail, l'école, est l'endroit par excellence où prime la norme. Comme King (1992) le remarque, « l'école est le lieu du français standard [...] et tous ceux qui y travaillent doivent lutter pour ce qu'ils considèrent *le bon français* » (traduction libre). En effet, ce sont traditionnellement les enseignants qui sont garants du standard et un de leurs mandats est d'encourager le standard au détriment des variantes vernaculaires de la communauté. Les deux autres femmes un peu plus âgées, qui occupent chacune un poste de gestionnaire dans le domaine des sciences, soit un type d'emploi où le marché linguistique valorise les variantes standard (Chambers, 2009), ont indiqué avoir des collègues venant de l'extérieur de la Péninsule acadienne. Une d'entre elles a beaucoup voyagé à travers le monde dans le cadre de ses fonctions et elle a toujours côtoyé des collègues québécois. Les deux hommes ont eux aussi indiqué qu'ils ont voyagé dans le cadre de leurs fonctions et qu'ils ont des collègues venant de l'extérieur de la région. En fait, l'un d'eux travaille dans l'Ouest canadien quelques mois par année. L'autre était sommelier avant de prendre sa retraite. Cinq des six locuteurs ont un statut professionnel. De plus, ils font tous partie d'un réseau social ouvert, alors ils sont exposés à d'autres influences linguistiques.

#### **5.4 Facteurs sociaux**

Plusieurs facteurs sociaux ont servi à cette analyse : l'âge, le sexe, le niveau de scolarité et le réseau social. Ces facteurs extralinguistiques permettent d'examiner l'enchâssement social de la variabilité observée.

##### **5.4.1 Âge**

L'âge a été codé selon une classification binaire : les personnes de 30 ans et moins ont été classées dans la catégorie des plus jeunes et les personnes de plus de 30 ans ont été classées dans la catégorie des personnes plus âgées (voir section 3.2 du chapitre de la méthodologie). L'incorporation de composantes en temps apparent offertes par la différence d'âge des locuteurs, quoique ne fournissant pas de moyen infaillible pour détecter les changements, permet d'explorer toute

indication possible de changement et le cas échéant de caractériser sa direction. En ce qui concerne la variable de la morphologie flexionnelle, Beaulieu & Cichocki (2008 : 52) ont noté que l'âge, conjointement avec le sexe, a un effet significatif sur le choix de la variante traditionnelle. Les hommes plus âgés utilisent davantage cette variante que les autres locuteurs. Selon Beaulieu & Cichocki (2008 : 45), la variante traditionnelle serait sujette à un « déclin progressif » et à un maintien faible. D'après eux, « il est évident que le patron dans l'emploi de cette variante est beaucoup plus conforme à celui d'un trait stigmatisé en déclin - c'est-à-dire un changement en cours - qu'à celui d'un trait stigmatisé, mais stable (Labov, 2001 : 76) – un trait montrant uniquement une gradation due à l'âge. »

#### **5.4.2 Sexe**

Après l'exclusion des six locuteurs n'utilisant pas la variante *i-ont*, le total d'hommes s'élève à six et le total de femmes s'élève à quatre. On sait qu'il est possible que les femmes utilisent parfois davantage les variantes standard que les hommes de la même classe sociale et aussi que ce soit elles qui fassent avancer les changements linguistiques en cours (Labov, 1990). Cela signifierait qu'on pourrait s'attendre à ce que les femmes utilisent davantage les variantes avec la flexion postverbale standard *-ent* (SN *-ent* et *i-ent*) plutôt que la variante traditionnelle *i-ont*. Toutefois, cette hypothèse est à prendre avec précaution. Les femmes ne mènent pas toujours le changement et les hommes peuvent également mener le changement. Aussi, il faut tenir compte du fait que la division binaire et homogène entre sexes biologiques est loin de représenter la complexité de la construction identitaire et culturelle des genres qui peut avoir un effet sur la langue (Dubois & Horvath, 2000; Cameron, 2005; Cheshire, 2008).

#### **5.4.3 Niveau de scolarité**

Tous les répondants ont été classés selon une division binaire : ceux ayant fait des études secondaires seulement et ceux ayant fait des études postsecondaires. Étant donné que l'éducation est le milieu social primaire pour la diffusion des normes standard, on pourrait s'attendre à ce que les locuteurs plus éduqués soient davantage exposés aux normes du français standard (oral et écrit) et ainsi moins enclins à utiliser la variante conservatrice *i-ont*. Cette hypothèse est appuyée par le fait que ce facteur était ressorti comme significatif dans le choix de la variante

traditionnelle dans l'étude de Flikeid & Péronnet (1989). Plus le niveau de scolarité augmentait, moins ils retrouvaient d'occurrences de la variante *i-ont*.

#### 5.4.4 Réseau social

L'hypothèse liée au réseau social avance que les gens ayant un réseau social fermé et ayant des liens forts et multiplex avec leur communauté favorisent davantage les variantes vernaculaires que les locuteurs ayant un réseau social ouvert et ayant des liens à la fois uniplex et faibles (Milroy & Milroy, 1992). Les réseaux sociaux denses et multiplex constituent une force puissante dans le maintien des normes vernaculaires (Milroy, 1980). En fait, rappelons que dans les études de Beaulieu & Cichocki et al. (2001, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008, 2009), ce sont exclusivement les locuteurs ayant un réseau social fermé qui utilisent la variante traditionnelle *i-ont*.

Les locuteurs ont été classés selon qu'ils fassent partie d'un réseau social fermé ou d'un réseau social ouvert, en fonction des réponses au questionnaire qui visait à connaître la fréquence hebdomadaire où ils parlaient à neuf différents groupes de personnes (voir méthodologie, section 3.2).

### 5.5 Facteurs linguistiques

En se basant sur les études de Beaulieu & Cichocki (2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008), cette analyse repose aussi sur des contraintes telles que le matériel intervenant, la stativité et la transitivité du verbe. Il s'agit ici d'étudier d'autres contextes susceptibles d'influencer le choix de la variante morphoflexionnelle. Ces facteurs, ainsi que les hypothèses connexes, sont présentés en détail dans les prochaines sections.

#### 5.5.1 Matériel intervenant

Durant le processus de codage des données, il a été observé que l'adjacence du verbe et du sujet semblait empiéter sur le choix de la variante. Un groupe de facteurs binaires a subséquemment été créé pour tester l'effet de la présence du matériel intervenant comme en (16), sur la variabilité observée comparé à son absence comme en (17). On avance que l'utilisation de matériel intervenant vient briser le lien entre le sujet et le verbe et que l'usage de la variante *i-ont* serait défavorisé.

(16) Toutes les « drink »s **ils les mettent** dans des pots Mason. (MCL2013.FC.67)

(17) Eux autres **ils étaient** habitués aux petits paragraphes de dix lignes.

(MCL2013.MF.4)

### 5.5.2 Transitivité du verbe

Chaque occurrence a été codée selon le principe que le verbe était transitif avec un objet comme l'exemple en (18), que le verbe était transitif sans objet (19) ou bien qu'il était intransitif (20). Ce groupe de facteurs visait à vérifier si la transitivité avait un effet sur l'accord du verbe parce qu'en extrayant et en codant les données, il a été possible d'observer que les verbes transitifs apparaissaient davantage avec la variante *i-ont* qu'avec les verbes non-transitifs.<sup>24</sup>

(18) Eux autres ils **prenient** ça ils **mangeont** ça parce que ça donne un autre

« buzz ». (MCL2013.MD.20)

(19) C'est les hommes qui **lavent**. (MCL2013.FD.13)

(20) Pis moi mes grands-parents ça fait depuis comme 20 ans qu'ils y **vont**.

(MCL2013.FC.1)

### 5.5.3 Propositions relatives sujet

Chaque occurrence a été classée selon qu'elle faisait partie d'une proposition relative sujet (21) ou non (22). Ce groupe de facteurs a été inclus à cause des résultats d'études antérieures (King, 2000, 2005, 2013) montrant une forte tendance vers l'utilisation d'un verbe sans accord à la troisième personne du pluriel. En étudiant le français terre-neuvien, King (2013) a constaté que les verbes dans les propositions relatives sujet n'ont pas de marque d'accord au pluriel, mais plutôt une marque d'accord au singulier par défaut et elle « assume qu'il existe des relations multiples d'accord dans la dérivation de ces structures » (traduction libre) (King, 2013 : 78).<sup>25</sup> Si la grammaire du français étudié ici s'apparente à celle des autres variétés de français acadien où ces observations ont été faites, on s'attendrait à ce que la variante *i-ont* soit moins employée dans les contextes de propositions relatives sujet.

---

<sup>24</sup> Notons que dans certains cas, des verbes en français acadien ne se trouvent pas dans le français normatif (par exemple *buzzer*) tandis que dans d'autres cas, un même verbe en français acadien peut avoir un sens différent en français normatif (par exemple *embarquer*). Dans tous les cas, la transitivité du verbe a été sélectionnée en fonction de la nature du comportement syntaxique des verbes en français acadien.

<sup>25</sup> Voir King (2013 : 69-81) pour des explications syntaxiques plus complètes de l'accord avec les propositions relatives sujets.

(21) Il y en a ben qui **ø répondent** pas aux cartes non plus. (MCL2013.MD.12)

(22) Eux autres se **rappelont** de touT. (MCL2013.MD.512)

#### 5.5.4 Radical du verbe

En examinant les occurrences, on a pu observer que celles de la variante *i-ont* semblaient se retrouver davantage chez les verbes ayant des radicaux réguliers. Le codage du radical du verbe était dichotomique. Chaque verbe a été codé selon son radical régulier (23) ou irrégulier (24). Certains verbes en français acadien ont des radicaux différents de ceux du français normatif (par exemple *apprendre*, *avoir*, *prendre* et *venir* qui sont respectivement *apprenont*, *avont*, *prenont* et *venont*). Ils ont été classés selon leur radical irrégulier. Il s'avère que ces mêmes verbes possèdent aussi un radical irrégulier en français normatif.

(23) Pis là eux autres ils **mettent** les affaires dans les sacs. (MCL2013.ML.12)

(24) Il était en dixième quand ils **étiont** en douze. (MCL2013.MD.57)

#### 5.5.5 Stativité

Ce groupe de facteurs fait référence au verbe. Il a été inclus après l'observation, dans le processus d'extraction et de codage, d'une possibilité que la stativité des verbes favorise l'usage de *i-ont*. Chaque verbe a été classé selon son état statif (25) ou non-statif (26). Un verbe statif consiste en un verbe d'état permanent qui n'est pas en progression (être, exister, croire, connaître, aimer, etc.) tandis qu'un verbe non-statif constitue un verbe d'action, notamment en matière d'activités, d'accomplissements ou d'achèvements (marcher, écrire, sortir, etc.).

(25) Ils **ø saviont** pas là fait de de là après un mois ils m'ont placée sur un programme pour avoir du chômage. (MCL2013.FS.31)

(26) C'est qu'ils **t'envoyent** dans un autre pays. (MCL2013.FV.15)

#### 5.5.6 Temps du verbe

Les verbes ont été codés selon le présent (27) et l'imparfait (28) de l'indicatif. Cela permet de vérifier l'hypothèse présentée par Beaulieu & Cichocki (2005a : 127) : « En ce qui a trait à la terminaison postverbale *-ont*, si le processus en jeu est le maintien de cette flexion, la fréquence de *-ont* devrait aussi être plus élevée avec le présent, ou au contraire, moins élevée si le changement en cours est la perte de cette flexion. ». Beaulieu & Cichocki (2008 : 48) notent que « le temps non marqué,

c'est-à-dire le présent, favorise moins le maintien de *-ont* que l'imparfait et le conditionnel » pour ce qui est des constructions ayant un item lexical en position sujet. Pour d'autres contextes, Beaulieu & Cichocki (2004 : 134) avaient plutôt trouvé que *i -ont* était plus « fréquent quand il s'agit des verbes de Type I ».

(27) Ils **ont** un accent eux autres aussi. (MCL2013.MG.185)

(28) Il était en dixième quand ils **étiont** en douze. (MCL2013.MD.57)

### 5.5.7 Classe du verbe

Ce groupe de facteurs conçu par Beaulieu & Cichocki (2008) vérifie si certaines classes de verbes favorisent le choix de variantes. Ils ont inclus ce facteur parce que c'est un des seuls qui est indépendant de la flexion préverbale *i-*. Il se distingue de celui du verbe lexical puisque ce dernier tente de repérer les effets lexicaux possibles tandis que ce groupe de la classe du verbe s'intéresse à explorer la possibilité que le fait d'avoir des traits partagés, des verbes auraient tendance à favoriser ou défavoriser l'une ou l'autre des variantes. Il est aussi plus spécifique que le groupe de facteurs comparant les verbes selon leur radical régulier ou irrégulier. Beaulieu & Cichocki (2008) ont inclus sept classes de verbes au total en se basant sur leurs morphologies possibles et en les regroupant par leurs similitudes : ARRIVER (29) qui a un seul radical possible, FINIR (30) qui a deux radicaux, APPELER (31) qui a un radical différent selon la désinence, POUVOIR (32) qui a trois radicaux et les verbes aller (33), avoir (34) et faire (35).<sup>26</sup> Tous les verbes appartiennent à l'une ou l'autre de ces catégories, ne nécessitant donc pas de catégorie « autres ».

(29) Tout le monde c'est comme ça qu'ils **parlont**. (MCL2013.MD.504)

(30) Des fois il y en a qui **finissent** ou des fois il y en a qui font d'autre chose. (MCL2013.FM.553)

(31) Comme ils **appelont** tout le temps comme si on veut rentrer. (MCL2013.FM.25)

(32) Ben les études astheure ils **peuvent** quand même faire des prêts quand les parents  $\emptyset$ <sup>27</sup> ont pas les moyens. (MCL2013.FD.155)

---

<sup>26</sup> Les verbes en majuscule représentent une catégorie de verbes, soit les verbes se comportant de la même façon tandis que les verbes en minuscule représentent uniquement les verbes en question.

<sup>27</sup> Ce signe du protocole de transcription fait référence à l'omission d'un morphème, ici l'adverbe de négation *ne*.

(33) Ils graduaient icitte ils ø **allaient** pas à Caraquet parce qu'il ø y avait pas de polyvalente. (MCL2013.MM.262)

(34) Fait que touT les deux **ont** comme des problèmes. (MCL2013.FC.10)

(35) Les expériences **font** qui ce qu'on est aujourd'hui. (MCL2013.FS.77)

Beaulieu & Cichocki (2008) ont trouvé que ce groupe de facteurs était significatif dans leur étude. Beaulieu & Cichocki (2008 : 55) ont découvert que « les verbes qui sont les plus favorables à la présence de la variante *i-ont* sont ceux pour lesquels cette flexion génère (i) une opposition binaire entre les radicaux singuliers et les radicaux pluriels et (ii) une opposition entre la forme verbale 3SG et la forme 3 PL; alors que l'emploi de la flexion *-ent* n'entraîne pas ces oppositions ». Un exemple pour illustrer ceci serait « Ils appellont » où les deux oppositions sont effectives.

## 5.6 Distribution

Variantes	Nombre d'occurrences	Pourcentage d'occurrences
SN <i>-ent</i>	77	17 %
<i>i-ent</i>	293	66 %
<i>i-ont</i>	76	17 %
<i>Total</i>	446	100 %

Au total, 446 occurrences de la morphologie flexionnelle de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel ont été extraites. Sur ce nombre, il y a 76 occurrences de la variante *i-ont*, ce qui équivaut à 17 % des données. Beaulieu & Cichocki (2008) avaient trouvé un taux de 20 % dans leurs données datant des années 1990. Bien que mes données aient été recueillies plus de deux décennies plus tard, le taux trouvé dans mes données n'est pas beaucoup plus bas. Il n'y a donc pas de diminution notable entre le taux de *i-ont* aujourd'hui par rapport à celui trouvé dans le plus grand corpus des études antérieures de Beaulieu & Cichocki, mais plutôt une certaine stabilité de la variante.

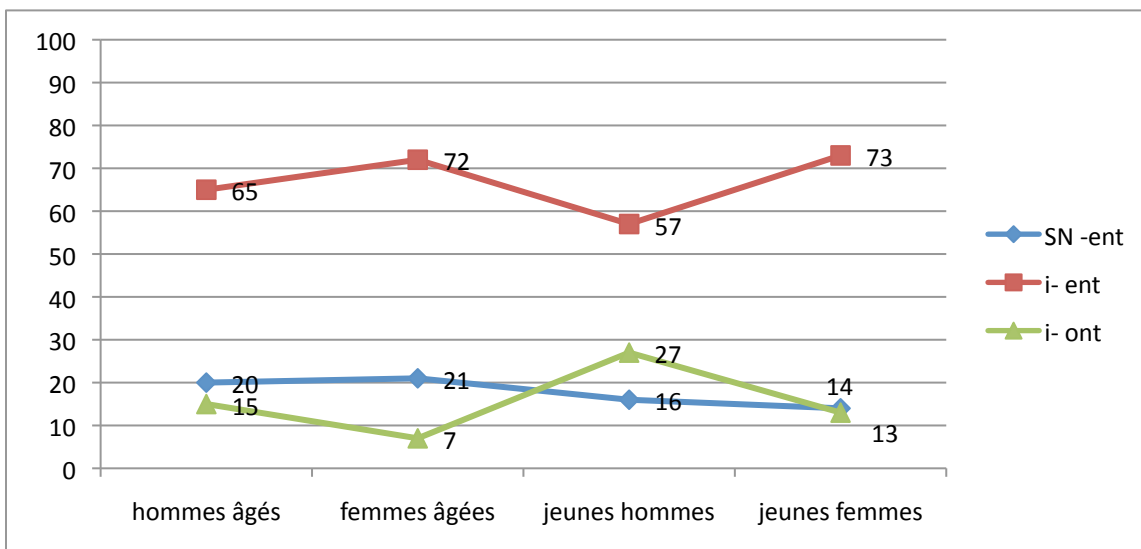
Ces taux (de 1990 et de 2013) de la variante *i-ont* au nord-est du Nouveau-Brunswick sont néanmoins nettement plus bas que ceux retrouvés dans les

études antérieures montrés au tableau 5.1. Beaulieu & Cichocki (2008 : 43) notent que « ces différences relativement importantes entre les fréquences de *i-ont* dans les diverses régions acadiennes sont explicables si on tient compte de la spécificité linguistique et sociale de chacune des régions. » Ils ressortent le fait qu'à Shippagan, les gens ont plus de contact avec des francophones de l'extérieur par exemple avec des Québécois en raison du métier de la pêche. De plus, ils mentionnent que « l'accès à la scolarisation en français et la possibilité de vivre dans un environnement professionnel et social francophone » diffèrent selon les régions. Dans la Péninsule acadienne, milieu majoritaire francophone, aller à l'école en français et vivre en français constituent la norme, ce qui n'est pas le cas des autres régions étudiées, soit le sud-est du Nouveau-Brunswick et les autres provinces atlantiques où le français se restreint à certaines sphères de la société.

## 5.7 Facteurs sociaux

En raison des interactions importantes entre les facteurs sociaux comme l'âge, le niveau de scolarité, et de l'impossibilité de faire des groupes de facteurs croisés en raison du nombre limité de locuteurs dans le corpus, les résultats sociaux sont présentés uniquement sous forme distributive.

### 5.7.1 Âge et sexe

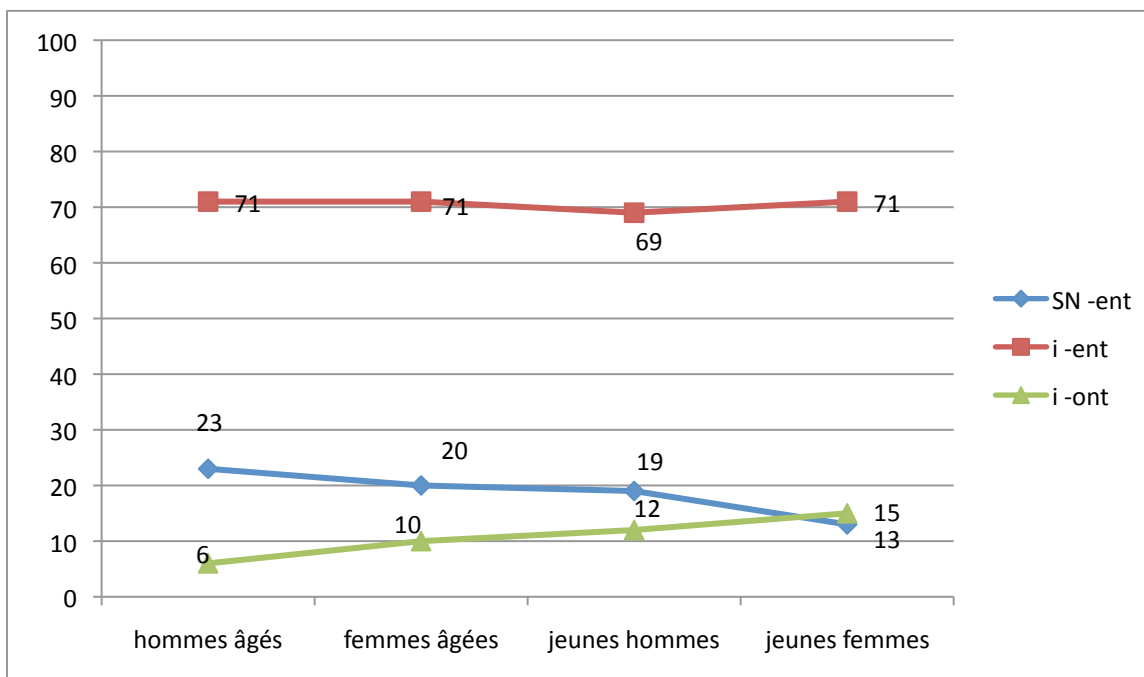


**Figure 5.3 Distribution en pourcentage des variantes selon le groupe d'âge et le sexe**

En observant la figure 5.3 ci-dessus, on voit que les taux entre les différents

groupes varient minimalement pour la variante SN *-ent*. Des différences se manifestent toutefois entre les deux autres variantes. Tout d'abord, il existe un emploi plus prononcé des femmes, peu importe leur âge, de la variante *i -ent*. Une hypothèse de départ avançait la possibilité que les femmes utilisent les variantes standard plus que les hommes. Les résultats confirment donc cette hypothèse. Les résultats de Beaulieu & Cichocki (2008) montrent l'augmentation de la variante *i -ent*, contrairement aux résultats de la présente analyse qui ne montrent pas d'augmentation de cette variante en temps apparent. La plus grande différence de taux des variantes entre les groupes se situe sur le plan de la variante conservatrice *i -ont* et montre non seulement que les jeunes et les hommes utilisent davantage cette variante, mais que ce sont spécifiquement les jeunes hommes qui en font un usage beaucoup plus fréquent. Grâce à leurs analyses statistiques, Beaulieu & Cichocki (2008) ont pu déterminer que pour le groupe de facteurs croisé significatif sexe et âge, le seul niveau de facteur favorisant la variante *i -ont* est celui des hommes âgés. Ici, les distributions permettent pour l'instant de remettre en question l'observation du « déclin progressif » de la variante *i -ont* présentée par Beaulieu & Cichocki (2008 : 45). D'autres distributions croisées de l'âge et du sexe selon le réseau social sont présentées ci-dessous, question de montrer que les patrons révélés dans l'étude actuelle se différencient des modèles sociaux révélés dans Beaulieu et al.

### 5.7.2 Âge, sexe et réseau social

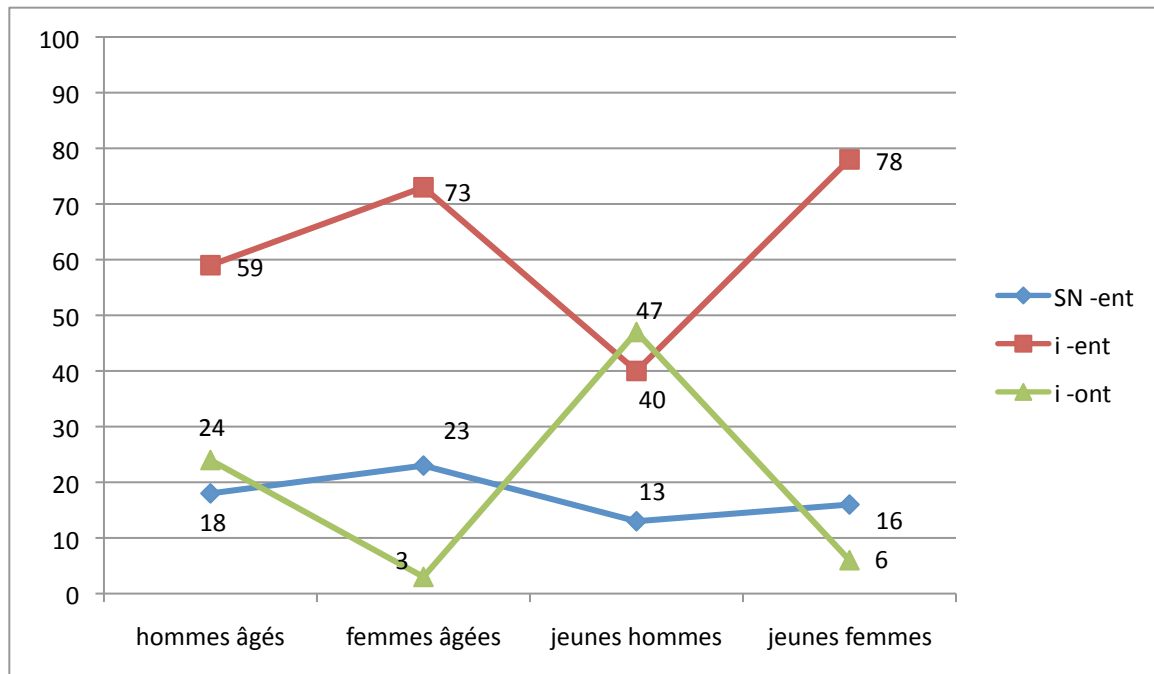


**Figure 5.4 Distribution en pourcentage des trois variantes des locuteurs d'un réseau social ouvert en fonction de leur âge et de leur sexe**

Les figures 5.4 et 5.5 illustrent une distribution de facteurs sociaux croisés; l'âge et le sexe selon le réseau social. Il est important de rappeler que le nombre limité de locuteurs dans l'analyse (dix) suggère qu'il faut faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats. La figure 5.4 compte un total de 271 occurrences et la figure 5.5 en compte 175. La figure 5.4 comprend seulement quatre locuteurs et la figure 5.5 en compte six.

La figure 5.4 illustre que la variante *i -ent* est très stable chez les locuteurs du réseau ouvert. Même si les différences ne sont pas très grandes, ce sont les locuteurs plus âgés qui utilisent davantage la variante *SN -ent*. Ce sont les plus jeunes, peu importe le sexe, qui préfèrent la variante traditionnelle *i -ont*. C'est aussi quelque peu inhabituel de voir que les jeunes femmes utilisent la variante morphosyntaxique non standard à un taux légèrement plus élevé que les jeunes hommes.

Les résultats selon l'âge et le sexe des locuteurs d'un réseau fermé illustrés dans la figure 5.5 fluctuent beaucoup plus.



**Figure 5.5 Distribution des trois variantes des locuteurs d'un réseau social fermé en fonction de leur âge et de leur sexe**

On constate d'abord que les hommes du réseau social fermé utilisent la variante standard de façon plus importante que les femmes, mais contrairement à l'étude de Beaulieu & Cichocki (2008), ce sont les jeunes hommes qui l'utilisent clairement davantage. Ce qui est surtout frappant, c'est le comportement langagier de ces jeunes hommes qui se distinguent foncièrement des autres locuteurs. D'une part, ils emploient beaucoup moins la variante *i -ent*. D'autre part, ils utilisent beaucoup plus la variante *i -ont* que les autres. Dans l'étude de Beaulieu & Cichocki (2008) par contre, ce sont les hommes plus âgés qui utilisaient davantage la variante traditionnelle.

Puisque l'intervieweur fait partie de la communauté et du groupe d'âge des plus jeunes, est-ce que l'utilisation élevée de la variante *i -ont* chez les jeunes hommes pourrait être causé par un effet de l'intervieweur? Cukor-Avila (2000) énonce que les caractéristiques de l'intervieweur jouent un grand rôle dans le type de données recueillies et que le fait d'avoir des caractéristiques en commun améliore les chances d'avoir des données fiables. Ici, l'intervieweuse a en effet plusieurs caractéristiques en commun avec les locuteurs plus jeunes, notamment le lieu d'origine, l'âge, des liens de familiarité, de famille ou d'amitié, ce qui a clairement

favorisé l'emploi du vernaculaire, incluant l'emploi de la variante traditionnelle. On voit aussi que même si les jeunes femmes n'utilisent pas autant la variante *i-ont* (13 %) que les jeunes hommes (27 %), elles l'utilisent plus en comparaison aux femmes plus âgées (7 %). Les hommes emploient quand même plus la variante *i-ont* que les femmes peu importe leur âge. Il se pourrait que la variante *i-ont* soit un marqueur socio-symbolique d'un prestige latent du côté des hommes. Beaulieu & Cichocki (2008) ont trouvé qu'un intervieweur faisant partie de la communauté favorisait significativement l'emploi de la variante *i-ont*. Une autre hypothèse plausible pour expliquer le taux élevé de l'usage de la variante *i-ont* chez les jeunes pourrait être l'effet de revalorisation de l'identité et des pratiques linguistiques acadiennes (Boudreau & Perrot 2005; Boudreau, 2009; King & Comeau, 2011).

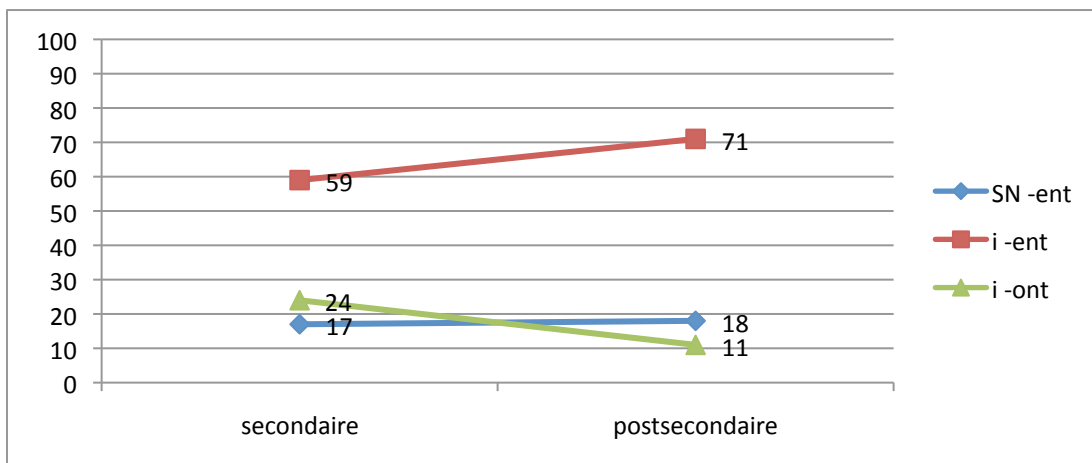
Dans leur recherche, Beaulieu & Cichocki (2008 : 53) précisent que « le facteur qui entraîne de façon significative le déclin de la flexion traditionnelle *-ont* n'est pas l'âge, mais l'existence de contacts importants avec une norme linguistique qui dépasse les valeurs de la communauté ». Même si mes résultats des facteurs sociaux ne relèvent pas d'analyses statistiques, les tendances décelées n'expliquent pas ce déclin avancé par Beaulieu & Cichocki (2008). Avec les données de l'étude actuelle, il n'y a pas d'indication en temps apparent qu'il y aurait un déclin de l'utilisation de la variante traditionnelle et conservatrice *i-ont* à travers les générations. De plus, la perspective en temps réel que l'étude actuelle offre en comparant ses données à celles d'il y a plus de vingt ans (Beaulieu & Cichocki, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008) montre en fait un maintien de la variante traditionnelle. S'il y avait un déclin dans l'emploi de la variante traditionnelle, comme l'indiquent des études de données du 20<sup>e</sup> siècle comme celle de Beaulieu & Cichocki (2008), mes données fournissent une preuve provisoire en faveur d'un changement rétrograde possible.

Remarquablement, les jeunes hommes dans les données de Beaulieu & Cichocki (2008 : 46) sont ceux qui utilisent moins la variante *i-ont*, mais cette situation, basée sur des données collectées presque 25 ans plus tard, montre un renversement spectaculaire avec les jeunes hommes d'un réseau social fermé utilisant davantage la variante traditionnelle.

Une différence marquée entre les données actuelles et celles de Beaulieu, Cichocki et al. (2001, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008) est que des locuteurs ayant

un réseau ouvert utilisent aussi la variante traditionnelle. Dans les études antérieures, la division était clairement marquée. Les locuteurs ayant un réseau social fermé étaient les seuls employant la variante *i-ont*. Ici, un total de quatre locuteurs appartenant à un réseau social ouvert l'utilisent. Deux autres (Donald et Debbie) ayant des liens faibles internes<sup>28</sup> l'utilisent aussi. Rappelons que je me suis inspirée de la méthode de Beaulieu & Cichocki (2002) et de Beaulieu (1995) pour déterminer l'appartenance à un réseau social et ce, en m'assurant d'inclure les neuf différents aspects de la vie sociale pour lesquels les participants devaient évaluer la fréquence hebdomadaire.

### 5.7.3 Niveau de scolarité



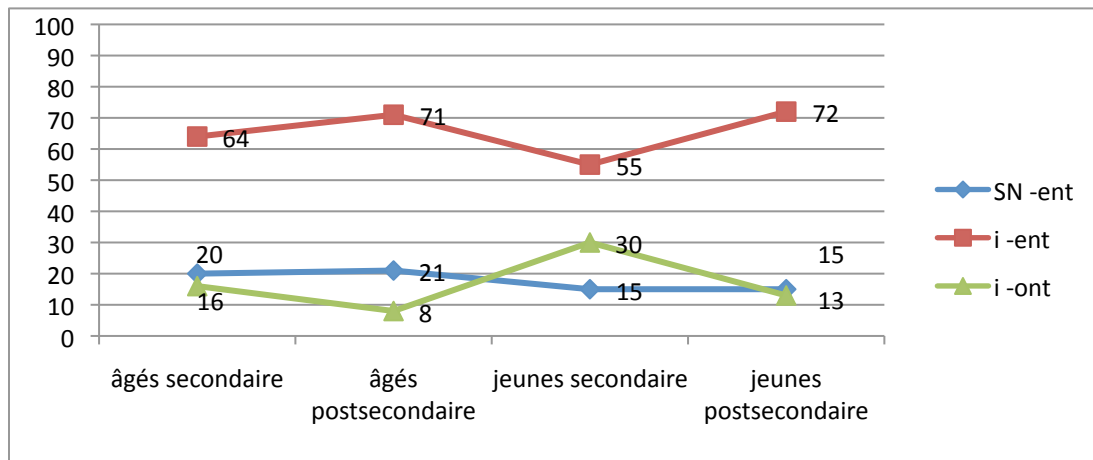
**Figure 5.6 Distribution en pourcentage des variantes selon le niveau scolarité**

Les résultats de l'étude actuelle sont semblables à ceux de King & Nadasdi (1996) et Flikeid et Péronnet (1989) où le niveau de scolarité était déterminant pour l'usage de la flexion *-ont*.

Dans la figure 5.6, on voit que les locuteurs ayant terminé leur secondaire favorisent beaucoup plus l'usage de la variante *i-ont* que les locuteurs ayant complété un programme postsecondaire, collégial ou universitaire. Ceci s'explique possiblement parce qu'avec une formation additionnelle après l'école secondaire, surtout à l'université, on doit suivre des cours de langue normative où on ne fait

<sup>28</sup> Les liens faibles internes ont été étudiés par Beaulieu & Cichocki (2002 : 135) et constituent des affiliations à des organismes internes ou à des groupes informels internes.

généralement pas mention de la variante *i-ont* et où on enseigne uniquement le français standard, ce qui ferait en sorte que les locuteurs développent un éveil, conscient ou non, par rapport à l'usage de cette flexion. En faisant des études postsecondaires, les locuteurs sont nécessairement plus exposés au français standard, ce qui accentue la pression de la norme. Inversement, les taux des deux variantes avec la flexion postverbale standard *-ent*, et surtout *i-ent*, sont plus élevés chez les locuteurs ayant terminé des études postsecondaires. Trois des quatre de ces locuteurs appartiennent au réseau social ouvert. Cela peut s'expliquer entre autres parce que ceux qui font des études postsecondaires doivent souvent déménager et ils rencontrent et côtoient ainsi des francophones d'ailleurs.<sup>29</sup>



**Figure 5.7 Distribution en pourcentage des variantes selon le niveau de scolarité et l'âge**

La figure 5.7 montre le croisement de l'âge et du niveau de scolarité des locuteurs en fonction de leur usage des variantes. Cela nous permet de voir que la variante *i-ent* est utilisée à un taux presque identique chez les deux cohortes d'âge de locuteurs ayant suivi des études postsecondaires. Même si le taux de la variante standard est plus élevé chez les locuteurs ayant terminé leurs études secondaires, on voit que les jeunes qui ont fait des études postsecondaires l'utilisent à un taux un peu plus élevé que les locuteurs plus âgés ayant le même niveau de scolarité. On voit aussi que ce sont les jeunes ayant fait des études secondaires qui utilisent davantage

<sup>29</sup> Au nord-est du Nouveau-Brunswick, les institutions postsecondaires majeures sont le campus de l'Université de Moncton à Shippagan et le CCNB à Shippagan et à Bathurst. Les autres se situent à des centaines de kilomètres, soit au nord-ouest ou au sud-est de la province.

la variante traditionnelle *i-ont*.

## 5.8 Facteurs linguistiques

Chaque occurrence de la variable a été codée selon le verbe lexical utilisé. Ce groupe de facteurs n'est pas inclus dans les analyses multivariées à cause du trop grand nombre de verbes différents et du trop peu d'occurrences par verbe lexical. Sur un total de 76 occurrences de la variante *i-ont*, la fréquence de chaque verbe lexical est unique dans beaucoup de cas (34/76). Une dizaine de verbes ont deux occurrences chacun (*avoir, chercher, cirer, couper, dire, être, manger, prendre, se rappeler* et *vendre*). Un total de sept verbes se démarquent en ayant plus de deux occurrences, mais un maximum de trois à quatre occurrences, correspondant à 3,75 à 5 % des données. *Donner* et *travailler* ont trois occurrences chaque et les verbes les plus fréquents avec la variante traditionnelle *i-ont* sont : *appeler, faire, parler, rester* et *savoir*. Ces verbes font partie de différentes classes comme montrées dans le tableau 5.4 ci-dessous, par exemple *parler* fait partie de la classe ARRIVER, *rester*, de la classe APPELER et *savoir* de la classe FINIR.

Le tableau 5.4 montre les probabilités de la variante *i-ont* pour le groupe de facteurs de la classe de verbes aussi étudié par Beaulieu & Cichocki (2008 : 56). Cette analyse a été faite séparément de celle présentée au tableau 5.5 parce qu'elle inclut uniquement les verbes au présent de l'indicatif.

Classe de verbes	Probabilité (Beaulieu & Cichocki, 2008)	Probabilité (Chiasson, 2016)
APPELER	.738	30
ARRIVER	.667	29
Aller	.591	8
POUVOIR	.581	6
FINIR	.491	15
Faire	.477	22
Avoir	.340	3

La comparaison montre que les deux classes de verbes ayant les plus grandes probabilités d'apparaître avec la variante *i-ont* sont les mêmes dans les deux études : APPELER et ARRIVER. Beaulieu & Cichocki (2008 : 56) précisait à ce sujet que pour « APPELER, l'emploi de *-ont* améliore les deux types d'opposition, soit radical singulier/radical pluriel et 3SG/3PL » et que pour « ARRIVER,

l'amélioration ne porte que sur l'opposition entre les formes 3SG et 3PL ». Pour les autres classes de verbes, la hiérarchie est différente sauf pour le verbe *avoir* qui se trouve en dernière position n'étant pas favorable pour l'utilisation de la variante *i-ont*. Ceci est conforme à l'hypothèse de Flikeid & Péronnet (1989) selon laquelle *avoir* serait surtout employé dans sa forme standard. Dans l'étude actuelle, le verbe *aller* et la classe de verbes représentée par POUVOIR ne favorisent pas l'emploi de la variante *i-ont* contrairement aux résultats de l'étude de Beaulieu & Cichocki (2008).

### 5.9 Analyses multivariées des facteurs linguistiques

Tableau 5.5 - Analyses multivariées de la contribution des facteurs linguistiques à la sélection de SN <i>-ent</i> , <i>i-ent</i> et <i>i-ont</i> dans le français parlé au nord-est du Nouveau-Brunswick (MCL, 2013)									
	SN <i>-ent</i>			<i>i-ent</i>			<i>i-ont</i>		
Moyenne corrigée	.127			.676			.111		
Total N = 446	N = 77			N = 293			N = 76		
	Prob.	%	N	Prob.	%	N	Prob.	%	N
<b>Relatives sujets</b>									
Non-relatives	.45	10	37/361	[.54]	69	250/361	.61	21	74/361
Relatives	.72	47	40/85	[.35]	51	43/85	.13	2	2/85
Écart	27						48		
<b>Transitivité</b>									
Intransitif	.74	35	44/127	.31	50	64/127	[.46]	15	19/127
Transitif	.40	10	33/319	.58	72	229/319	[.52]	18	57/319
Écart	34			27					
<b>Matériel intervenant</b>									
Aucun matériel	.42	10	28/296	.56	72	212/296	[.54]	19	56/296
Matériel intervenant	.65	33	49/150	.38	54	81/150	[.43]	13	20/150
Écart	23			18					
<b>Radical</b>									
Irrégulier	[.47]	16	37/239	.61	77	183/239	.34	8	19/239
Régulier	[.54]	19	40/207	.38	53	110/207	.69	28	57/207
Écart				23			35		
<b>Temps</b>									
Imparfait	[.58]	22	31/143	.59	71	101/143	.31	8	11/143
Présent	[.46]	15	44/300	.46	64	191/300	.59	22	65/300
Écart				13			28		
<b>Stativité</b>									
Non-statif	[.47]	16	49/314	[.51]	66	85/132	[.52]	18	57/314
Statif	[.57]	21	28/132	[.49]	64	208/314	[.45]	14	19/132

Selon les analyses multivariées indépendantes des trois variantes présentées ci-dessus, on voit que les propositions relatives sujets favorisent l'emploi de la variante SN *-ent*. Ces mêmes propositions défavorisent nettement l'emploi de la

variante *i-ont*. C'est en fait le groupe de facteurs ayant l'effet le plus important pour cette variante avec un écart de 48. Ces résultats appuient les résultats de King (2000, 2005) selon lesquels l'accord se ferait surtout au singulier dans les contextes de relatives sujets.

Le facteur du radical montre qu'il est significatif pour la variante *i-ent* où les radicaux irréguliers favorisent son usage. Pour la variante *i-ont*, ce sont les contextes des radicaux réguliers qui augmentent la possibilité de son utilisation, confirmant l'hypothèse de départ.

Le facteur du temps du verbe est significatif pour la variante *i-ent* montrant que l'imparfait favorise son emploi. En revanche, on voit que c'est avec le présent de l'indicatif que les verbes préfèrent la flexion traditionnelle acadienne. Avec l'imparfait, la variante *i-ont* est défavorisée. Beaulieu & Cichocki (2004 : 127) avaient noté que si la variante *i-ont* était en processus de maintien, elle serait fréquente avec le présent. Mes résultats permettent donc de constater le maintien de la variante traditionnelle plutôt que sa perte.

Le facteur de la transitivité n'est pas significatif pour la variante traditionnelle, mais l'est pour les deux autres. Quand un verbe est intransitif, il favorise l'emploi de la variante SN *-ent* tandis que s'il est transitif, il favorise l'emploi de la variante *i-ent*. L'hypothèse de départ n'a pas été appuyée, car ce facteur n'est pas significatif pour la variante traditionnelle. Par contre, on voit quand même, grâce à la hiérarchie des contraintes que *i-ont* est légèrement préféré avec des verbes transitifs.

Le groupe de facteurs du matériel intervenant n'est pas significatif pour la variante traditionnelle. La hiérarchie des contraintes montre quand même une légère préférence de cette variante dans les contextes sans matériel. Ce facteur est par contre significatif pour les deux autres variantes. Quand il y a du matériel intervenant, c'est la variante SN *-ent* qui est favorisée tandis que s'il n'y a aucun matériel entre le sujet et le verbe, c'est la variante *i-ent* qui est favorisée.

## 5.10 Discussion

Dans les données datant des années '90 de la ville de Shippagan, le taux d'occurrences de la variante *i-ont* s'élevait à 20 %, ce qui était une chute importante de la variante qui s'élevait à plus de 70 % chez certains locuteurs de la même région

dans les années '50 (Roussel, 2013)<sup>30</sup>. Dans l'étude actuelle, environ 25 ans plus tard, les résultats sont très semblables avec un taux de 17 %. Rappelons que les études de Beaulieu & Cichocki (2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008) incluaient des situations extra-groupes et intragroupes où les situations extra-groupes ont eu un effet défavorisant, d'environ 10 %, sur l'usage de la variante traditionnelle *i-ont*. On peut donc conclure que, quoique toujours avec des taux faibles, la variante *i-ont* demeure relativement stable dans la Péninsule acadienne aujourd'hui. Depuis les deux dernières décennies, la comparaison avec les résultats antérieurs de Beaulieu & Cichocki (2008) ne révèle aucun déclin dramatique de son usage.

Un résultat saillant des études de Beaulieu, Cichocki & al. (2001, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008, 2009) est le fait que la variante flexionnelle traditionnelle *i-ont* est grandement associée à l'identité sociale, déduction faite à partir de leurs résultats montrant que cette variante était exclusivement employée par des locuteurs d'un réseau social fermé, donc par des locuteurs ayant seulement des liens forts avec des membres de leur communauté. Dans mon étude, on a vu que les locuteurs faisant le plus usage de la variante traditionnelle étaient aussi, comme le montrent les études antérieures, des locuteurs d'un réseau fermé. Toutefois, on a aussi vu que des locuteurs d'un réseau social ouvert (autant ceux ayant des liens internes faibles que ceux ayant des liens externes faibles) faisaient aussi usage de cette variante. De plus, une très grande différence par rapport aux études antérieures est que ce ne sont pas les hommes plus âgés qui utilisent davantage la variante standard, mais plutôt les jeunes hommes. Cette découverte offre de nouvelles perspectives sur la trajectoire de l'évolution et de l'intégration sociale de la variante traditionnelle. Il faut, bien entendu, interpréter ces données avec précaution étant donné le nombre très restreint (dix) de locuteurs inclus dans la présente analyse.

Somme toute, en temps réel, la variante *i-ont* semble relativement stable, mais une analyse plus poussée de son conditionnement social apporte toute une série de nouvelles découvertes. Il est tout à fait possible, comme Beaulieu & Cichocki (2008 : 47) l'ont affirmé, que la variante *i-ont* ait été adoptée comme marqueur

---

<sup>30</sup> Cette comparaison en temps réel doit être interprétée avec précaution, car les données des années '50 analysées par Roussel (2013) proviennent de trois locuteurs seulement.

socio-symbolique de l'identité acadienne locale. Cependant, à l'inverse de leurs résultats, ce développement est dirigé par les jeunes et non les hommes âgés. Notons également que dans cette étude, contrairement aux résultats de Beaulieu & Cichocki (2008), la variante traditionnelle n'est pas limitée aux locuteurs faisant partie d'un réseau social fermé. Il est possible que la fonction socio-symbolique de ce marqueur soit en train de changer au fil du temps, peut-être en liaison avec les évolutions sociales plus générales qui ont été témoins d'une revalorisation de l'identité acadienne et de son patrimoine linguistique (Boudreau & Perrot, 2005; Boudreau, 2009; King & Comeau, 2011).

## **Chapitre 6**

### **Emprunts à l'anglais**

#### **6.1 Introduction**

Ce chapitre aborde la présence d'éléments lexicaux d'origine anglaise dans le français vernaculaire des 16 locuteurs interviewés pour réaliser cette étude. Plus précisément, j'examine l'assimilation sociale et l'intégration linguistique des emprunts d'origine anglaise en français acadien dans le but d'analyser la nature et l'étendue de l'influence de l'anglais dans une région où le contact avec l'anglais est signalé comme étant insignifiant ou faible (Mougeon, 2006; Balcom, Beaulieu, Butler, Cichocki & King, 2008). Cette recherche permet aussi d'aborder la rareté des recherches sur l'influence de l'anglais sur les variétés de français du Nouveau-Brunswick (voir Roy, 1979; Péronnet, 1989; Turpin, 1998). Étant donné que les locuteurs de la région que j'ai ciblée vivent dans une région majoritairement francophone, qu'ils n'ont que très peu de contact social avec des anglophones et que le français est la langue d'éducation, on pourrait s'attendre à ce que l'influence de l'anglais sur le français soit minime. Si on trouve une telle influence, comment la comparer avec ce qui a été observé dans d'autres variétés de français acadien, d'autres variétés de français canadien et d'autres variétés de français? Dans quelle mesure les emprunts suivent-ils les normes communautaires? S'ils sont dictés par la compétence bilingue, comme on peut raisonnablement s'y attendre, est-il vrai que les locuteurs ayant un niveau de bilinguisme plus élevé chercheront à reproduire les éléments de la langue anglaise fidèlement, se distinguant des locuteurs ayant un niveau de bilinguisme moins élevé ou minimal? Ceci sera vérifié au moyen des données d'utilisation réelles de différents groupes sociaux.

Le contact avec l'anglais dans les régions où on parle le français acadien varie considérablement. Tel que Balcom et al. (2008) l'ont souligné, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans certaines régions de la Nouvelle-Écosse, le français constitue une langue minoritaire tandis qu'au nord-est du Nouveau-Brunswick, il constitue la langue majoritaire (Statistique Canada, 2011) et bénéficie d'un support institutionnel considérable (notamment du système d'éducation). Comme Flikeid (1989 : 185) le note pour le nord-est du Nouveau-Brunswick « la cohésion interne

de la communauté et l'emploi très élevé du français dans la plupart des domaines de communication sont exceptionnelles parmi les régions francophones en dehors du Québec ». Ces lieux où existent de tels contrastes constituent un terrain fertile pour examiner les différents degrés et les effets du contact avec l'anglais. Flikeid (1989) avait noté des divergences intercommunautaires importantes dans son étude sur l'emprunt en Nouvelle-Écosse, ce qui s'explique par les différents degrés de contact avec l'anglais. King (2000) confirme que le degré relatif de contact avec l'anglais est une source importante de variation actuelle entre les variétés de français acadien.

Parmi les facteurs sociaux dits expressément favorables à l'influence entre les langues, on note l'intensité du contact, la durée du contact et le statut minoritaire ou majoritaire de la langue. Le statut minoritaire rend une langue particulièrement sensible à l'influence d'une langue majoritaire (Thomason, 2001). Toutefois, l'étude de la littérature pertinente révèle que la question du contact avec l'anglais dans les variétés du français du nord-est du Nouveau-Brunswick n'a été que très peu traitée jusqu'à maintenant. Comme l'indique Cichocki (2012) : « aucune donnée à propos des emprunts à l'anglais dans le discours spontané existe [...] pour le discours dans la région de la Péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick » (traduction libre). De plus, Balcom et al. (2008 : 2) vont aussi loin qu'affirmer que « l'influence de [l'anglais] est plus ou moins inexistante au nord-est du Nouveau-Brunswick » (traduction libre). Il est important de noter que cela n'a pas toujours été le cas. À une certaine époque, même s'ils étaient peu nombreux, des anglophones habitaient dans la région de Caraquet, et ils ont eu le monopole économique de la pêche pendant environ un siècle (Lebreton & Thériault, 1981). Selon Thomason (2001), la dominance socioéconomique est un facteur social important de l'intensité du contact pour la prédiction des changements linguistiques.

La définition de l'emprunt dans le cadre de cette thèse est l'usage d'un élément lexical d'une langue donneuse (L2) dans la langue source (L1), où l'élément de la L2 semble se conformer aux modèles morphologiques et syntaxiques de la L1 (Turpin, 1998) et optionnellement aux modèles phonologiques de la L1 (Poplack, Sankoff & Miller, 1988). Des exemples d'emprunts à l'anglais tirés du corpus figurent ci-dessous.

(1) On couchait dans un « **motel** »<sup>31</sup> euh comme neuf là pas mal neuf c'était le « **fun** ». (MCL2013.MM.288)

(2) J'ai « **kick** »é le ballon pis j'ai fessé le prof direct dans le front.  
(MCL2013.MD.1382)

Les questions de recherche traitées dans ce chapitre sont les suivantes : (i) Quels emprunts sont utilisés répétitivement et lesquels sont utilisés une seule fois? (ii) Quels emprunts sont établis (attestés par exemple par leur présence dans les dictionnaires européens et canadiens de langue française) et lesquels ne le sont pas? (iii) Comment les emprunts sont-ils en corrélation avec les caractéristiques démographiques des locuteurs comme l'âge, le sexe, la classe socioéconomique, le niveau d'éducation et le niveau de bilinguisme? (iv) Qu'est-ce qui est emprunté à l'anglais en ce qui a trait aux catégories grammaticales et est-ce qu'il existe des preuves que le français du Nouveau-Brunswick subit des changements structuraux causés par ces emprunts (voir King, 2000)? (v) Comment les éléments lexicaux d'origine anglaise sont-ils intégrés à l'intérieur des modèles retrouvés dans la langue source, le français?

Les réponses devraient fournir des renseignements sur les motivations qui incitent la communauté à faire usage des emprunts et devraient permettre de déterminer quels emprunts sont les plus courants dans la communauté. Ces réponses devraient aussi faciliter l'identification des locuteurs qui sont plus propices aux emprunts à l'anglais. En se basant sur la littérature antérieure, ce chapitre contextualise aussi les modèles de l'emprunt au Nouveau-Brunswick en comparaison à ceux d'autres variétés de français canadien, comme le français acadien de Moncton (Péronnet, 1989; Flikeid, 1989; Turpin, 1998; Perrot, 2014), de l'Île-du-Prince-Édouard (King, 2000, 2013), le français laurentien (Poplack, Sankoff & Miller, 1988; Poplack, 1989; Poplack & Dion, 2012) et le français de la Louisiane (Dubois & Sankoff, 1997).

### **6.1.1 Contact des langues et emprunts**

Parmi toutes les manifestations du contact entre langues, l'emprunt du matériel, « normalement des mots de contenu de classes majeures » (traduction

---

<sup>31</sup> Le modèle de transcription employé pour les emprunts est celui du GTRC (Martineau, 2014). Plus de détails concernant le protocole de transcription se trouvent en annexe.

libre) (Poplack & Meechan, 1998 : 127) d'une langue donneuse constitue le plus fréquent dans de nombreuses communautés bilingues (Poplack & Meechan, 1998). Selon les croyances, le contact avec l'anglais a eu un effet indéniable sur la structure du français canadien. Les deux affirmations suivantes illustrent ce point de vue. Bailey (1982 : 166) stipule que le français canadien a été « envahi par des emprunts, des calques et des artefacts de la phonologie anglaise » (traduction libre). Massignon (1962 : 88) exprime que « le langage quotidien des Acadiens est un français appauvri, coupé d'anglicismes inattendus (où le mot anglais déformé prend une terminaison française) [...] ». Pourtant, la majorité des preuves à l'appui se basent sur des anecdotes et des impressions et ce, au détriment d'analyses systématiques et empiriques du discours d'une communauté (voir Poplack, Sankoff & Miller, 1988; Turpin, 1998; King, 2000 pour des analyses systématiques et empiriques).

L'emprunt est souvent considéré comme un emprunt à la fois d'une forme et d'un sens, par exemple avec le terme « hockey ». Toutefois, ce n'est pas toujours le cas que ces deux éléments, la forme et le sens, soient empruntés en même temps. Parfois, les morphèmes existants déjà dans une langue source sont utilisés pour exprimer le concept associé à ce mot dans une autre langue. C'est le cas des anglicismes sémantiques ou des faux amis comme « appliquer » pour un poste au lieu de dire « postuler » ou « faire la demande », et gratte-ciel pour « skyscraper » (Multi Dictionnaire, 2009). De plus, il arrive que des combinaisons hybrides se créent quand des éléments du français et de l'anglais sont en contact comme on observe dans des constructions verbales comme « avoir off » où le verbe « avoir » est accompagné de la particule verbale anglaise « off » (dans le sens d'avoir congelé comme dans l'exemple qui suit) pour former une nouvelle construction, un verbe à particule (King, 2000; King, 2013).

(3) **J'avais « off »** aujourd'hui pis demain. (MCL2013.FM.738)

Dans cette étude, les emprunts ont été classés en quatre groupes (inspirés de Poplack, Sankoff & Miller, 1988) : uniques, idiosyncratiques, récurrents et répandus. Les emprunts uniques sont les emprunts qui ne sont qu'apparus qu'une seule fois dans tout le corpus (4); les emprunts idiosyncratiques sont ceux qui ont été utilisés par un seul locuteur et comprennent les emprunts employés à plusieurs reprises par un seul locuteur (5), les emprunts récurrents sont ceux qui ont été utilisés par un

nombre de locuteurs entre 2 et 5 (6), et les emprunts répandus sont ceux qui ont été en usage par plus de cinq locuteurs (7).

(4) À cause que là je fais du « **acting** ». (MCL2013.MG.2)

(5) Je pourrai ø pas regarder mon compte moi sans « **badbuzz** »er. (MCL2013.MJ.102)

(6) Il saigne du nez « **bad** » lui là. (MCL2013.FD.95)

(7) Fait ø j'ai **appliqué** à St-Jean j'ai été pour une entrevue. (MCL2013.FC.67)

### 6.1.2 Distinction entre emprunts et alternance de code

Quand on examine les mots seuls d'origine anglaise dans le discours français, on est confrontés au défi important de distinguer l'emprunt de l'alternance de code (Poplack & Dion, 2012). L'alternance de code est plus facile à détecter lorsque plusieurs mots anglais sont employés consécutivement. Dans le cas où il y a un extrait de plusieurs mots, ces derniers suivent les modèles morphosyntaxiques de la langue donneuse, soit l'anglais. Des extraits de mots multiples d'origine anglaise ne se retrouvent que très rarement dans mes données. Étant donné que les occurrences de mots seuls d'origine anglaise peuvent, en théorie, être de l'alternance de code (Poplack & Dion, 2012), il est nécessaire de distinguer les alternances de code de l'emprunt à l'anglais. Je vais donc opérationnaliser des diagnostics pour distinguer les emprunts de l'alternance de code. Ces diagnostics sont décrits plus en détail dans la section 6.7 de la présente étude.

Les occurrences peu nombreuses de l'alternance de code (20 au total) ont été utilisées par six locuteurs seulement (voir exemples 8 à 12 ci-dessous). Parmi ces locuteurs, quatre se sont identifiés comme avancés sur le plan de leurs connaissances de l'anglais, tandis que les deux autres se sont identifiés respectivement comme intermédiaire et débutant. Trois locuteurs sont jeunes, les trois autres sont dans le groupe des plus âgés. Cinq des six locuteurs font partie de ceux appartenant à un réseau social ouvert. Peu importe le locuteur, les occurrences d'alternance de code se limitent à des courtes propositions indépendantes ou à des bouts de phrases seulement. Dans ce corpus, la rareté des occurrences de l'alternance de code suggère que contrairement aux emprunts, cette stratégie de mélange de langues n'est pas productive dans les communautés ciblées dans cette recherche.

- (8) T'es -tu sérieuse là? « **Are you shitting me?** » (rire) (MCL2013.FV.16)
- (9) Il y a -tu un « **kid on the way?** » (MCL2013.MG.43)
- (10) « **Fuck what the hell** » qu'est ça? (MCL2013.MD.40)
- (11) Ça a été comme un peu comme du « **training on the job** » là. (MCL2013.FH.52)
- (12) Il y en a une là-dedans qu'a/qui a été euh intervenante une jeune j'ai retirée « **long time ago** » (MCL2013.FS.47)

## 6.2 Emprunts à l'anglais dans le cadre de la présente étude

Le contexte de l'emprunt à l'anglais est défini dans le cadre de la présente étude comme tout élément seul ou tout mot composé se comportant comme un mot seul ayant une étymologie anglaise, adoptant ainsi la définition large d'un emprunt à l'anglais, peu importe si l'élément en question est un emprunt attesté (listé dans les dictionnaires français) ou si l'élément est utilisé seulement une fois par un locuteur ou plusieurs fois par plusieurs locuteurs. Des mots français utilisés selon leur sens anglais comme « appliquer » au sens de « postuler » ont été inclus. Les emprunts avec une étymologie anglaise, mais n'ayant pas d'équivalent direct en français (« hockey », « baseball », « motel ») ont aussi été inclus. Pour faire l'extraction des données, en écoutant les enregistrements, toutes les occurrences de mots simples ou composés provenant de l'anglais ont été ressorties. Sur un peu plus de 16 heures d'enregistrements, soit au moins une heure par locuteur, on note 1603 occurrences de l'anglais avant les exclusions. Après les exclusions, 1472 occurrences d'emprunts à l'anglais ont été retenues pour l'analyse.

## 6.3 Exclusions

Certaines occurrences ont été exclues comme celles où il y avait de l'alternance de code (13), soit un extrait à mots multiples provenant de l'anglais; les noms de marque (14); les noms propres qui n'ont pas d'équivalents en français (15); les commentaires métalinguistiques (16); et le discours rapporté d'autres locuteurs que celui qui parle (17), puisque ceci peut être imitatif d'un idiolecte de quelqu'un d'autre. Les occurrences retenues ont été codées pour plusieurs facteurs qui sont présentés un à un dans la section qui suit.

- (13) Ça a été comme un peu comme du « **training on the job** » là. (MCL2013.FH.70)
- (14) Tu tombais avec comme « **Flash Player** » pis des affaires comme ça là. (MCL2013.ML.43)

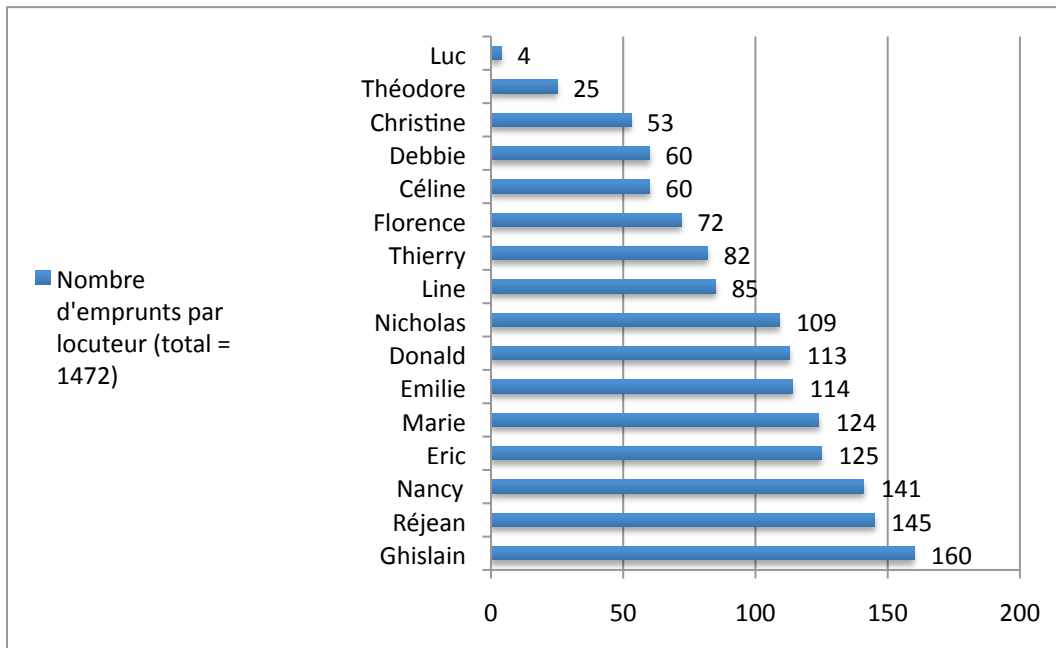
(15) C'était un/ les voyages autobus là euh « **Dayton Beach** » là euh « **beach party spring break** » euh ça là. (MCL2013.FC.71)

(16) Les mammifères en anglais c'est « **mammals** ». (MCL2013.MF.46)

(17) Ils ont dit « « **Well** » Hélène elle a l'air « **smart** » elle on va lui demander si ça l'intéresse ». (MCL2013.FH.80)

#### 6.4 Distribution des occurrences d'emprunts lexicaux

On remarque, dans la figure 6.1 ci-dessous, que chaque locuteur fait usage de l'emprunt, mais qu'il existe une grande disparité selon les locuteurs. Le nombre d'occurrences par locuteur est affiché en ordre croissant. Le nombre d'occurrences plus faible est 4 et le plus grand est 160.



**Figure 6.1 - Nombre d'emprunts lexicaux par locuteur**

Le tableau 6.1 qui suit montre ce taux d'emprunts par locuteur selon une mesure normalisée calculée à partir de la division du nombre d'emprunts par le nombre total de minutes de l'enregistrement de chaque locuteur. Ceux se trouvant aux extrémités du continuum dans la figure 6.1 sont les mêmes que dans le tableau 6.1, mais on voit que ceux du milieu ne sont pas nécessairement dans le même ordre.

<b>Tableau 6.1 – Taux d'emprunt par minute par locuteur<sup>32</sup></b>	
Locuteur	Nombre d'emprunts par minute
Luc	0.06
Théodore	0.31
Christine	0.75
Debbie	0.94
Florence	1.09
Line	1.15
Thierry	1.24
Céline	1.40
Eric	1.67
Nicholas	1.76
Emilie	1.81
Donald	1.82
Marie	1.97
Nancy	2.17
Réjean	2.20
Ghislain	2.5

Ghislain, Réjean et Nancy appartiennent à la catégorie de locuteurs plus jeunes et Ghislain et Nancy ont un niveau de bilinguisme avancé et ont terminé des études postsecondaires tandis que Réjean a un niveau intermédiaire de bilinguisme et a fait des études secondaires. Inversement, Luc et Théodore sont les locuteurs les plus âgés du corpus et ont tous deux fait des études universitaires. Leur niveau de bilinguisme est respectivement avancé et débutant. Ils sont tous les deux à la retraite, mais ont précédemment occupé des postes (sommelier et enseignant) où la langue jouait un rôle important dans le marché linguistique (Chambers, 2009). En regardant ces deux extrémités, il semblerait que les plus jeunes ont davantage recours à des emprunts que les locuteurs plus âgés. On pourrait s'attendre à ce que les locuteurs ayant un niveau de bilinguisme plus élevé aient tendance à emprunter davantage à l'anglais. De façon générale, il semble que ce soit le cas pour la majorité des locuteurs, mais quelques-uns font exception, soit Réjean, qui a un niveau de bilinguisme intermédiaire et emprunte beaucoup, et Luc, qui a un niveau de bilinguisme avancé et qui n'emprunte pratiquement pas. Notons que ces taux normalisés sont seulement une mesure approximative de la

---

<sup>32</sup> Les noms figurant dans le tableau sont des pseudonymes.

propension des individus à emprunter. L'emprunt peut être affecté par d'autres facteurs tels que le sujet de conversation qui peut varier d'une entrevue à une autre.

Presque la totalité des occurrences n'est formée que d'un seul mot anglais, soit 1384/1472 (94 %). Toutefois, quatre-vingts occurrences ont plus d'un mot, mais se comportent tout de même comme un seul mot comme « sleeping bag », et une occurrence d'un verbe à deux composantes comme « fucker up ». Ce dernier type de construction est attesté et représente 17 % des verbes dans l'étude du français acadien de la Nouvelle-Écosse par King (2013 : 91) (voir les exemples [18] et [19] ci-dessous tirés de son étude).

(18) Quoi ce-qu'ils parlont « **about** »?

(19) Qui ce qu'a été « **lay** »é « **off** »?

Sept occurrences comptent trois composantes comme « rock and roll ». Ces éléments ont été traités comme des emprunts et non comme l'alternance de code puisqu'ils constituent des expressions fixes ou lexicalisées.

## 6.5 Quelques caractéristiques des emprunts du corpus

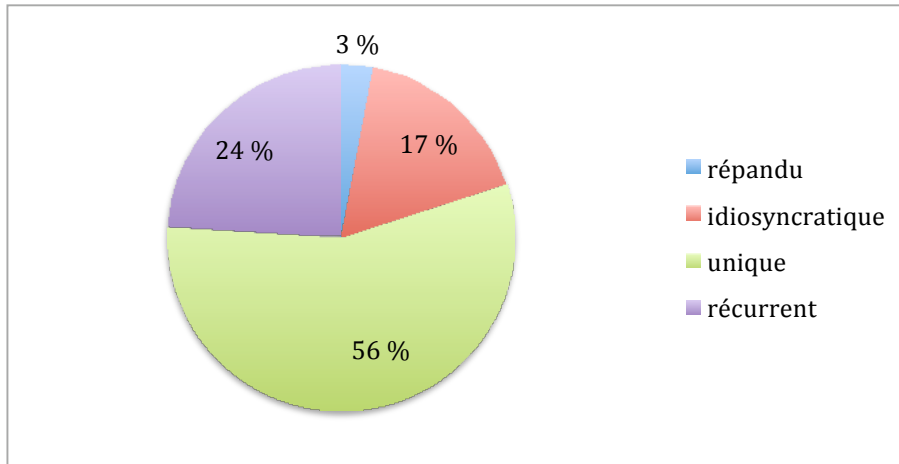
Plusieurs facteurs ont été pris en considération pour évaluer ce qui est emprunté de l'anglais : la dispersion des emprunts à travers différents champs sémantiques, leur taux d'usage à travers la communauté et le degré auquel les éléments lexicaux d'origine anglaise sont intégrés aux modèles grammaticaux français (tel que jugé par leur comportement morphologique et syntaxique).

### 6.5.1 Types d'emprunts retrouvés dans le corpus

Dans le corpus, on a différencié les mots types des occurrences – un mot type est la forme d'un mot tandis que l'occurrence est le nombre de fois qu'il a été utilisé. Certains mots types n'ont qu'une occurrence (« **bucket** » et « **cash** »), mais d'autres mots types ont plusieurs occurrences (« **batch** » et « **match** »er), ce qui fait qu'au total, il y a moins de mots types que d'occurrences. Les données actuelles montrent un total de 1472 occurrences et 439 mots types.

On observe dans la figure 6.2 la distribution des emprunts par mot type. Il est évident que les emprunts uniques sont les plus fréquents avec 56 % (246/442), suivis de loin par les emprunts récurrents avec 24 % des données (108/442). Ensuite, ce sont les emprunts idiosyncratiques avec 17 % (74/442) et les emprunts

répandus sont au dernier rang avec seulement 3 % des données (14/442). Ces figures ont des parallèles avec celles de Poplack, Sankoff & Miller (1988), où les emprunts répandus dans le français de la région d'Ottawa-Hull forment une très petite minorité des emprunts et où les emprunts uniques sont pour leur part fréquents.



**Figure 6.2 - Distribution des types d'emprunts par mot type**

Il a déjà été énoncé auparavant que l'on considère qu'un emprunt est un élément d'origine anglaise qui se comporte morphologiquement et syntaxiquement comme un élément lexical du français. Qu'en est-il de la phonologie comme mesure de diagnostic de l'intégration dans la langue qui emprunte?

Notons que la phonologie, quoique différente dans les deux langues, n'est pas fiable pour mesurer l'intégration des emprunts (Poplack & Meechan, 1998; Poplack, 2012; Poplack et Dion, 2012). En effet, Poplack & Dion (2012 : 284) précisent que « la phonologie de la langue source influence souvent les éléments de la langue donneuse même en l'absence de mélange (l'accent étranger) » (traduction libre). Dans les données du corpus, on peut remarquer comment la phonologie des éléments empruntés est variable. Par exemple, le marqueur de discours « anyway » est prononcé au minimum de cinq façons différentes dans le corpus : [eniwe] qui ressemble le plus à comment on le prononce en anglais, [enəwe], [enɔwe] et même [eniwez] et [enɔwez]. De plus, des mots comme « driver » et « job » comptent à la fois des phonèmes français et anglais. Par exemple, dans « driver » la diphtongue anglaise est présente comme suit [dRaive] et on retrouve aussi toujours l'affriquée [dʒ] dans « job », contrairement à la francisation du mot [ʒɔb]. Étant donné que la

phonologie segmentale et suprasegmentale demeure hautement variable, même dans le cas des emprunts établis, je ne l'utilise pas comme mesure d'intégration dans cette étude.

### 6.5.2 Attestation des emprunts dans le dictionnaire

L'attestation dans le dictionnaire signifie que le mot se trouve ou non dans un dictionnaire, peu importe si son usage est proscrit ou non. Ce paramètre est inclus pour vérifier si les emprunts sont idiosyncratiques au français acadien du Nouveau-Brunswick, s'ils sont propres au français du Canada ou s'ils font partie du lexique international de la France. Aussi, ce paramètre permet de vérifier depuis quand les emprunts sont attestés et quels sens du mot sont attestés (Poplack, Sankoff & Miller, 1988). Les principaux dictionnaires consultés sont : Le Petit Robert, dictionnaire français et le tout récent dictionnaire québécois en ligne, Usito. D'autres ouvrages tels que le Multi Dictionnaire et des glossaires du français acadien (Poirier, 1995; Boudreau, 2009) ont aussi été consultés. Sur un total de 442 mots types, 271, soit 61 %, ne sont pas attestés. Pour 12 de ces mots non-attestés, on retrouve des variantes de ces mots, mais pas les mots exacts. Par exemple, on retrouve le mot « texto », mais pas « texte », on retrouve le mot « skateboard », mais pas sa version abrégée « skate ». Un total de 171 mots types, soit 38,69 %, sont dans au moins un des deux dictionnaires consultés. Par contre, 22 des mots ayant une entrée dans le dictionnaire n'ont pas le même sens que le mot emprunté. C'est le cas du mot « master ». Dans le dictionnaire, il a le sens d'un « grade universitaire », mais il est plutôt emprunté dans le sens de « chambre principale » comme dans l'exemple suivant.

(20) Il y en a une dans la « **master** ». (MCL2013.MG.644)

Certains mots sont attestés dans le Petit Robert, mais pas dans Usito comme « boss », « business », et à l'inverse, soit dans Usito, mais pas dans le Petit Robert comme « lunch ». Il existe aussi de la variation entre le genre qui est prescrit dans les dictionnaires et l'usage dans le dialecte spontané par exemple avec les mots « gang », « job », « gym ». En effet, l'emprunt « job » est considéré masculin en France tandis qu'il est féminin au Canada (Poplack, Sankoff & Miller, 1988; Péronnet, 1989). C'est ce qui se passe aussi pour le mot « gang ». Pour sa part, « gym » est masculin au Canada, mais féminin en France. Ces deux mots n'ont pas le même

sens au Canada qu'en France. Le mot « gym » fait référence à la gymnastique en France (Le Petit Robert, 2013) tandis qu'au Canada il signifie une salle de sport (Usito, 2014). Le mot « gang » fait référence à un groupe dans les deux pays, mais en France il possède une connotation péjorative liée aux crimes tandis qu'au Canada, il est souvent employé sans connotation pour désigner un groupe (Usito, 2014).

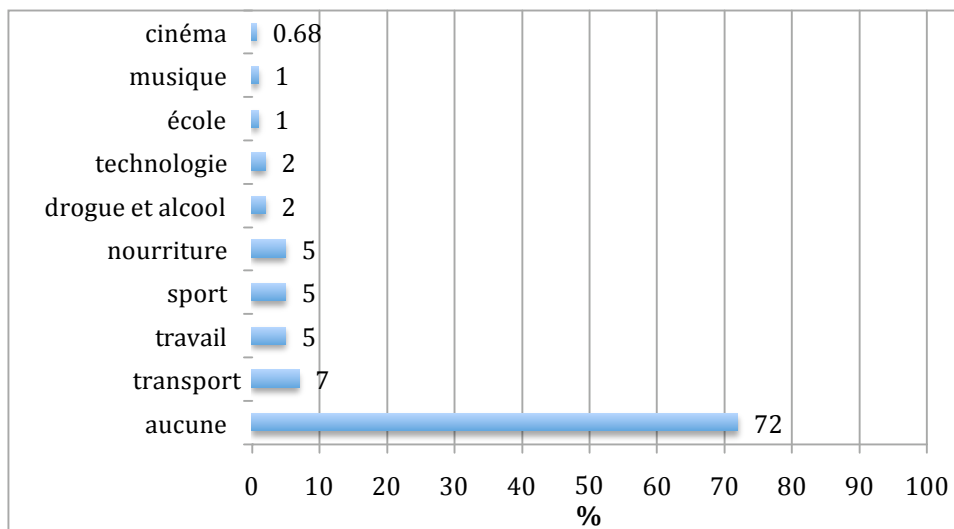
Près de la moitié des mots anglais attestés, soit 46 % (74/161 mots) dans le dictionnaire québécois en ligne Usito, sont critiqués avec des mentions comme « critiqué comme synonyme non standard de [...] » et « discours familier ». Quelques-uns portent aussi la mention que cette critique s'avère restreinte au Québec, mais non en France. C'est le cas pour « club », « cool », « out » et « boss ». Certains mots comme « rash » sont possiblement d'origine française, empruntés par l'anglais et réempruntés en français (Le Petit Robert, 2013). Certaines entrées de mots anglais attestés dans l'étude actuelle portent la mention de la date d'entrée du mot dans le dictionnaire. Un mot remonte aussi loin qu'au 16<sup>e</sup> siècle (« shérif »), mais la plupart date des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles (comme « jean », « snob » et « tramway ») et « googler », « cupcake » et « scrapbooking » sont plus récents, soit des années 2000.

### **6.5.3 Champ sémantique**

Le champ sémantique a été codé selon dix catégories distinctes, créées à partir des observations des données durant l'extraction et le codage. Les catégories incluses sont présentées dans le tableau 6.2 ci-dessous, avec des exemples tirés du corpus. Ce facteur permet entre autres d'observer si les emprunts sont motivés par des besoins lexicaux (Poplack, 1993). Par exemple, un besoin lexical pourrait être considéré dans les cas où de nouveaux référents de la culture anglo-saxonne n'existent pas en français. Le regroupement des emprunts par champ sémantique aide à déceler si certains champs contiennent plus d'emprunts motivés par un besoin lexical ou non (Poplack, 1993).

Tableau 6.2 - Champs sémantiques des emprunts et exemples	
Catégories	Exemples
Le travail	appliquer, job, boss
La technologie	web, computer, tv
La musique	disco, rock and roll, tune
La nourriture	chip, pickle, pan
Le sport	baseball, gym, golf
Le cinéma	filmer, acting
Le véhicule	flat, trunk, driver
L'école	grade, main teacher, graduer
La drogue et l'alcool	buzz, pusher, pot
Autre	chum, checker, fun, anyway, break, rubber, camping, shed

La grande majorité des mots types n'appartient à aucune de ces catégories, soit un total de 317 sur 442 mots types représentant 72 %. En observant ces mots, on peut voir qu'ils ne semblent pas engendrés par un besoin lexical (« bill », « break », « show », « tape », « trap » ont tous des équivalents français comme facture, pause, spectacle, ruban et piège). Le reste des mots types est distribué comme illustré dans la figure 6.3 ci-dessous, ayant tous un taux de moins de 10 % de la totalité des emprunts.



**Figure 6.3 - Taux d'occurrences des emprunts par champ sémantique**

Les catégories les plus populaires sont en ordre croissant : le transport suivi par les champs sémantiques liés au sport, au travail et à la nourriture. Le Multi dictionnaire (2009) précise justement dans sa section d'emprunts à l'anglais que ce

sont les emprunts liés « à la langue des sports, des techniques et des transports » qui sont passés à l'usage.

#### 6.5.4 Catégorie grammaticale

En codant la catégorie grammaticale, il est possible de dresser un portrait des catégories les plus empruntées et de les comparer aux études antérieures (Poplack, Sankoff & Miller, 1988; Flikeid, 1989; King, 2000). Les catégories retrouvées dans le corpus sont : les noms (21), les verbes (22), les particules verbales (23), les marqueurs de discours (24), les interjections (25), les adverbes (26) et les adjectifs (27). Les occurrences suivantes illustrent un exemple de chacune de ces catégories.

(21) C'était comme une heure de « **drive** ». (MCL2013.FC.514)

(22) Ça se « **park** »e touT tout le long encore. (MCL2013.MM.1309)

(23) Je ø voulais pas demander « **off** ». (MCL2013.FM.1201)

(24) On avait assez peur de l'échapper à terre ou « **whatever** ». (MCL2013.FC.123)

(25) C'est vrai « **fuck** » j'ø ai pas encore fait ça. (MCL2013.MJ.142)

(26) Il saigne du nez « **bad** »<sup>33</sup> lui là. (MCL2013.FD.2)

(27) À cet âge-là c'est assez « **cute** ». (MCL2013.FM.207)

Comme dans les études antérieures (Poplack, Sankoff & Miller, 1988; Flikeid, 1989; King, 2000), on retrouve exactement le même ordre en ce qui a trait à la fréquence des classes grammaticales les plus importantes, c'est-à-dire un nombre plus élevé de noms (57 %), suivi des verbes (19 %) et des adjectifs (14 %) pour tous les corpus sauf celui d'Ottawa-Hull où ce sont les interjections qui les devancent (Poplack, Sankoff & Miller, 1988). Les adverbes ne figurent pas en quatrième position comme c'est le cas dans les études antérieures, on en retrouve en fait très peu dans le corpus actuel. La figure 6.4 ci-dessous contient les taux de mes données (1472 occurrences), de celles de Poplack, Sankoff & Miller, 1988 (plus de 20 000 occurrences), de Flikeid (1989) et de King (2000) (plus de 8000 occurrences par corpus).

En ce qui a trait aux noms, Poplack, Sankoff & Miller (1988) ont observé que leur taux d'emprunt en français était deux fois plus élevé que la proportion de noms dans la langue française. Ils ont donc été en mesure de confirmer (1988 : 64)

---

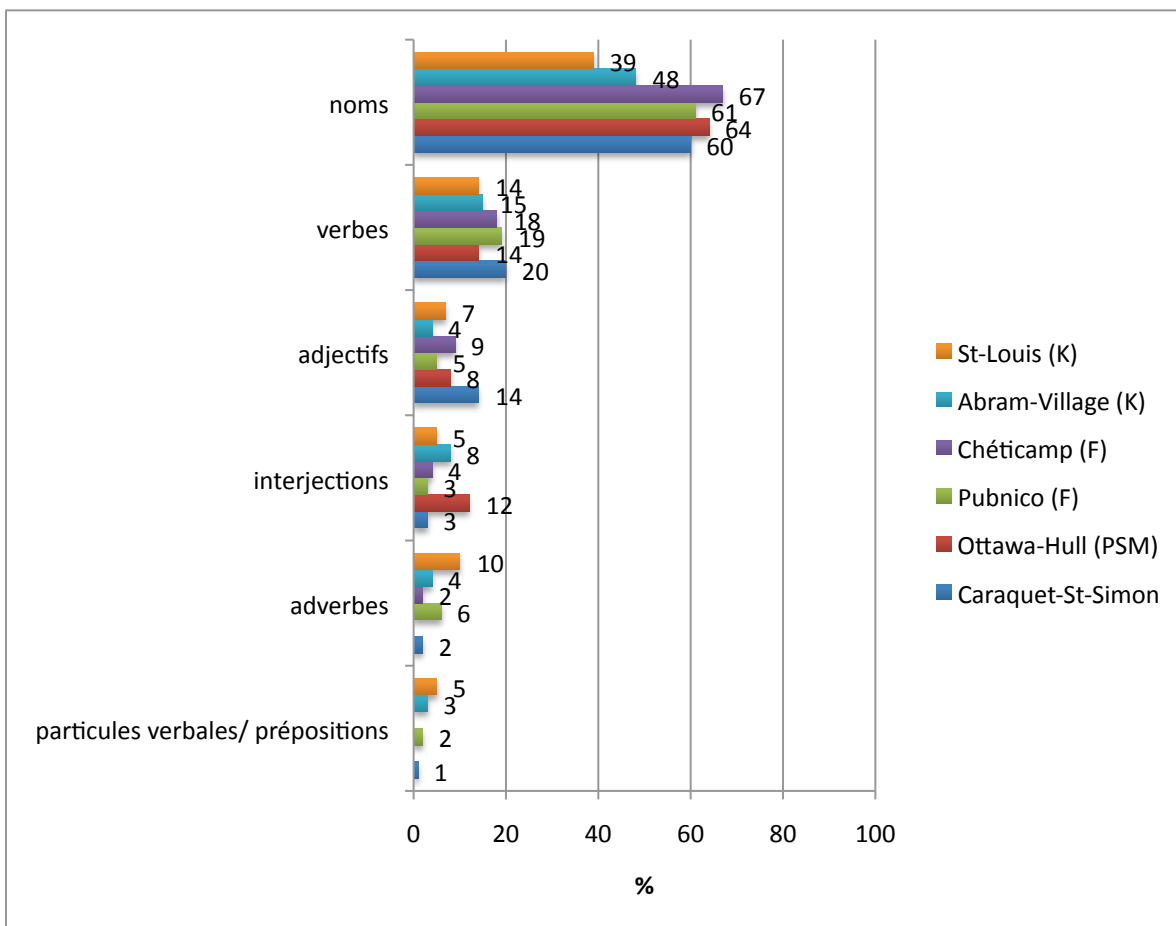
<sup>33</sup> Le suffixe adverbial -ly est omis ici comme dans les variétés vernaculaires de l'anglais.

« que les noms ont une propension particulière à être empruntés, même à une fréquence plus élevée que dans leur langue d'origine » (traduction libre). Poplack, Sankoff & Miller (1988) expliquent cette propension par le fait que les noms ont plus de contenu lexical et nécessitent moins d'adaptation morphologique (comparativement aux verbes) pour s'intégrer au discours de la langue source. D'autres études confirment cette caractéristique des noms, notamment celles de Romaine (1995) et de Grant (2014).

Un adverbe attesté dans le français acadien de Moncton est « back » (Perrot, 2014 : 209). Pour ce qui est du nord de la province, King (2013 : 95) précise que seulement 4 occurrences de « back » ont été utilisées dans le corpus de Beaulieu (1995). Elle ajoute que la présence de « back » permet de connaître le degré de contact avec l'anglais puisque « back » est très vieux et que s'il est absent, on ne devrait pas trouver de prépositions anglaises empruntées. Ceci s'avère différent de ce qui est observé dans mes données puisqu'on ne retrouve aucune occurrence de l'adverbe « back », sauf dans des citations imitatives de français de la région de Moncton, mais on retrouve plusieurs occurrences d'autres prépositions d'origine anglaise telles que « off » et « over » utilisées comme particules verbales. La figure 6.4 ci-dessous présente une comparaison des taux des emprunts par catégorie grammaticale à travers quelques études.<sup>34</sup>

---

<sup>34</sup> Les parenthèses dans la légende du tableau font référence aux auteurs des études : (K) = King, 2000; (F) = Flikeid, 1989; et (PSM) = Poplack, Sankoff & Miller, 1988.



**Figure 6.4 – Comparaison de taux d’emprunts en pourcentage par catégorie grammaticale selon quelques études**

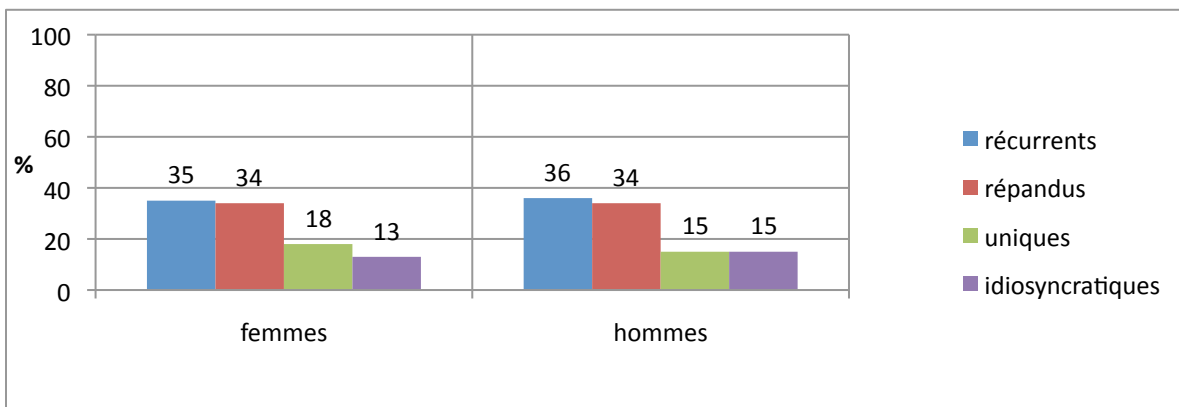
## 6.6 Facteurs à l’étude et résultats : facteurs extralinguistiques

### 6.6.1 Sexe

Le fait de coder en fonction du sexe permet de voir s’il existe des différences dans l’usage entre les hommes et les femmes. Sur 1472 occurrences, 763 ont été utilisées par des hommes (51,83 %) et 709 par des femmes (48,17 %)<sup>35</sup>, des taux très semblables. La figure 6.5 qui suit montre la distribution des différents types d’emprunts selon le sexe. On voit que les emprunts sont répartis de façon égale. Les taux varient avec une différence maximale de 3 %. L’ordre des taux est identique

<sup>35</sup> Le facteur de la région a été codé (Caraquet et St-Simon), mais a été écarté des analyses puisqu’il n’existe pas de différence marquante entre les deux régions.

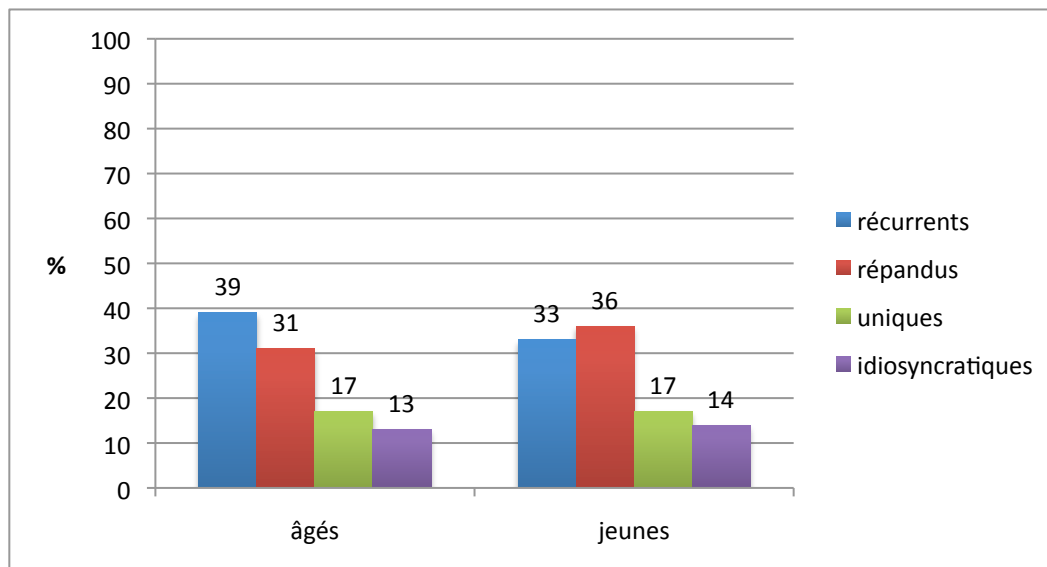
chez les hommes et les femmes, les emprunts les plus fréquents sont les emprunts récurrents, suivis des emprunts répandus, des emprunts uniques et des emprunts idiosyncratiques. Les hommes ont des taux légèrement plus élevés pour les emprunts idiosyncratiques et les emprunts récurrents. Pour ce qui est des emprunts uniques, la tendance est inversée. Ce sont les femmes qui ont un taux plus élevé d'emprunts uniques. Il n'y a donc pas de différence entre les sexes pour ce qui est de la distribution des types d'emprunts. Cette affirmation est appuyée par les résultats d'analyse statistique chi carré qui se sont avérés non significatifs ( $X^2 = 3,637$ ,  $p = 0,303422$ ,  $p > 0,05$ ).



**Figure 6.5 - Distribution des types d'emprunts selon le sexe**

### 6.6.2 Âge

Les locuteurs ont été classés en deux catégories : plus âgés ou jeunes (voir le chapitre de la méthodologie pour des explications supplémentaires). En codant l'âge, cela permet de voir s'il existe une différence entre les locuteurs plus jeunes et les locuteurs plus âgés. Huit locuteurs ont été classés dans la catégorie âgée et huit locuteurs ont été classés dans la catégorie des plus jeunes. Cela permet aussi de voir un potentiel changement en temps apparent. Un tel changement pourrait avoir lieu si l'influence de l'anglais était plus grande chez les locuteurs plus jeunes. Flikeid (1989 : 182-183) a montré une augmentation des emprunts en temps apparent dans cinq communautés néo-écossaises et a noté qu'« on y voit les séquelles de l'exposition grandissante à l'anglais ».



**Figure 6.6 - Distribution des types d'emprunts selon l'âge**

Sur le nombre total d'occurrences, 598 ont été employées par des locuteurs plus âgés, ce qui correspond à un pourcentage de 40,63 % tandis que 874 ont été employés par les locuteurs plus jeunes, soit un taux de 59,37 %. Il est intéressant de noter que le pourcentage d'emprunts uniques et idiosyncratiques est presque identique à travers les deux cohortes d'âge. Même si les jeunes sont souvent associés à un comportement linguistique innovateur, on ne le voit pas dans la distribution des types d'emprunts de la figure 6.6 ci-dessus. De plus, une analyse du chi carré a montré que le facteur de l'âge n'est pas significatif ( $X^2 = 5,3017$ ,  $p = 0,150992$ ,  $p > 0,05$ ).

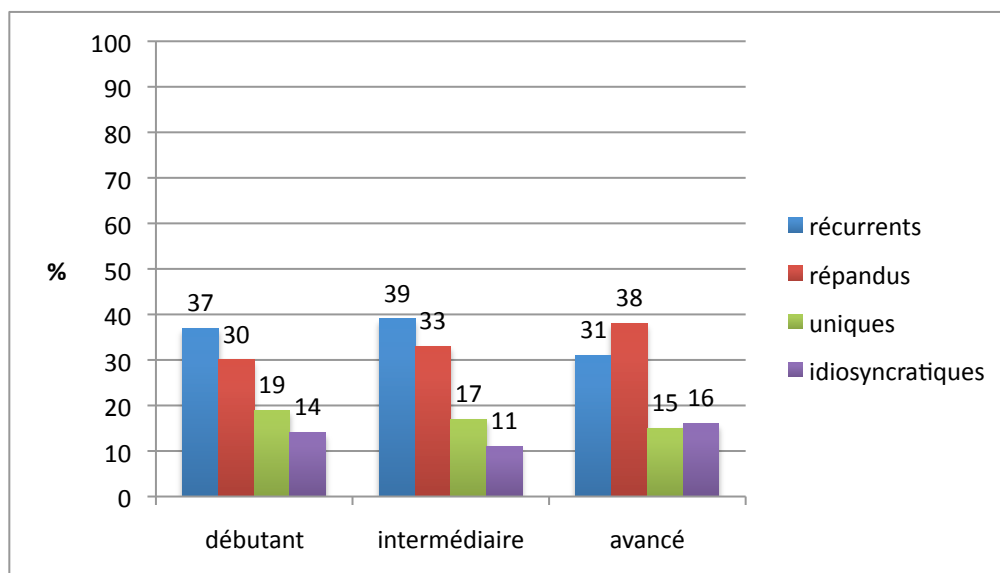
### 6.6.3 Niveau de bilinguisme

Les connaissances de l'anglais ont été codées selon trois groupes : débutant, intermédiaire et avancé/expert. Ce sont les participants eux-mêmes qui ont évalué leur niveau de bilinguisme en répondant à un questionnaire. Il est important de noter que dans la région de la Péninsule acadienne, les gens apprennent l'anglais à l'école, du primaire au secondaire, mais n'ont pas la chance de le pratiquer quotidiennement comme c'est le cas des locuteurs des régions majoritairement anglaises comme Moncton.

<b>Tableau 6.3 – Distribution des occurrences d’emprunts par niveau de bilinguisme</b>			
	Débutants	Intermédiaires	Avancés
Nombre de locuteurs	4	6	6
Occurrences d’emprunts	281/1472	605/1472	586/1472

Un nombre égal de six participants ont choisi intermédiaire et avancé et quatre se sont identifiés comme débutants. Pour les groupes intermédiaires et avancés, on voit que leur nombre d’emprunts d’origine anglaise est plus élevé que pour le groupe de débutants, mais ce n’est pas surprenant puisque ces groupes, ayant des compétences linguistiques plus élevées, sont plus exposés à l’anglais. Regardons maintenant les taux de plus près en les divisant par le type d’emprunts.

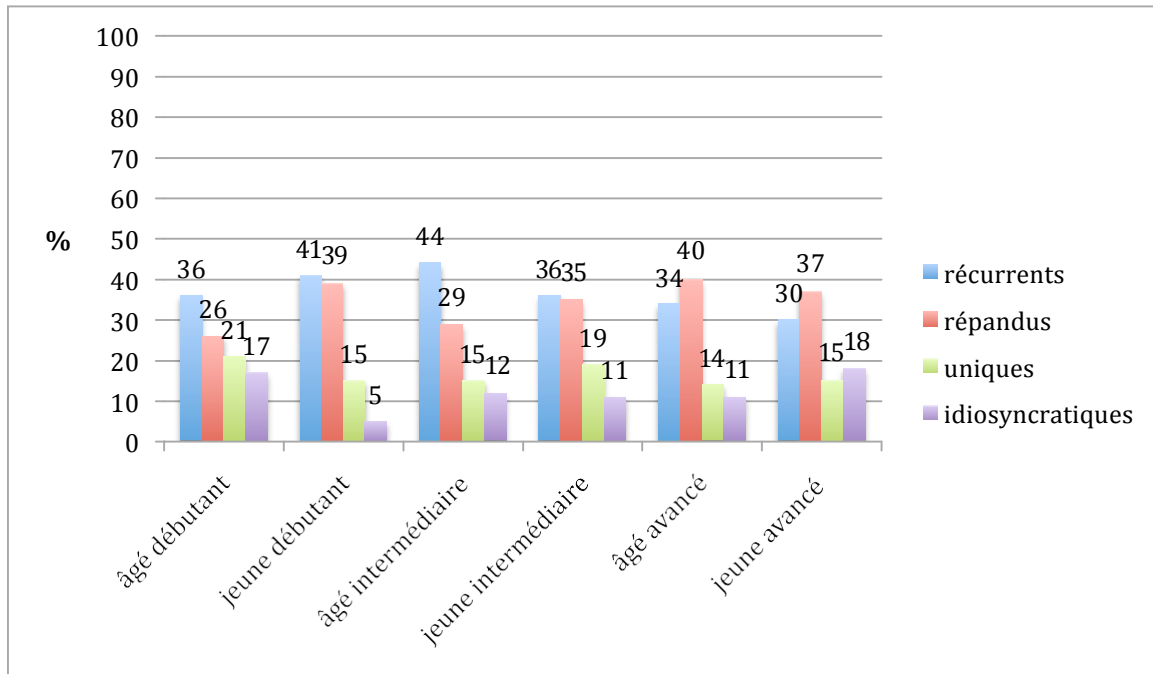
Tout d’abord, dans la figure 6.7 ci-dessous, on peut remarquer que l’ordre des types d’emprunts est le même chez les locuteurs ayant un niveau de bilinguisme débutant et un niveau de bilinguisme intermédiaire, soit avec les emprunts récurrents étant les plus populaires, suivis des emprunts répandus, des emprunts uniques et des emprunts idiosyncratiques. Cela porte à croire que l’emprunt serait un comportement acquis au sein de la communauté et « non une fonction répondant à un besoin lexical » (traduction libre) (Poplack, Sankoff & Miller, 1998 : 98). Du côté des locuteurs ayant un niveau de bilinguisme avancé, l’ordre est plutôt différent, ce sont les emprunts répandus qui sont en tête de liste, suivis des emprunts récurrents, des emprunts idiosyncratiques et des emprunts uniques en dernier. Ceci suppose que les locuteurs ayant un niveau de bilinguisme plus élevé auraient des modèles d’emprunts différents des autres locuteurs de la même communauté.



**Figure 6.7 - Distribution des types d'emprunts selon le niveau de bilinguisme**

Si on compare maintenant les taux de types d'emprunts selon chacun des niveaux de bilinguisme, on voit que ce sont les locuteurs ayant un niveau de bilinguisme intermédiaire qui font usage d'un taux un peu plus élevé d'emprunts récurrents. Pour ce qui est des emprunts répandus, ce sont les locuteurs avancés qui les utilisent le plus. Pour ce qui est des emprunts uniques et idiosyncratiques, même si les taux d'emprunts fluctuent un peu à travers les catégories de niveau de bilinguisme, ils sont remarquablement semblables. Ce sont les locuteurs débutants qui utilisent plus les emprunts uniques. Finalement, ce sont les locuteurs avancés qui utilisent un peu plus les emprunts idiosyncratiques. Les résultats pour les emprunts répandus et les emprunts uniques sont plutôt contraires à ce à quoi on aurait pu s'attendre. Il semblerait que les débutants, ayant un niveau de connaissances de l'anglais moins élevé, emploieraient les mots anglais les plus communs dans leur communauté et non pas les emprunts uniques. Si on examine de plus près les mots uniques employés par les débutants, on voit que 40,74 % d'entre eux sont attestés dans au moins un dictionnaire de langue française, ce qui est légèrement plus élevé que la moyenne globale de mots attestés (38,69 %). Il en va de même pour l'utilisation la plus fréquente d'emprunts répandus chez les locuteurs avancés. Ce résultat est contre-intuitif dans le sens où on aurait pu s'attendre à ce que ce soit les locuteurs débutants qui utilisent plus les mots anglais plus intégrés dans la communauté et que les locuteurs avancés innovent davantage.

Ceci semble indiquer que malgré un niveau de bilinguisme élevé chez certains locuteurs, ces derniers tendent à recourir aux emprunts les plus communs dans leur communauté. Ce facteur social est significatif selon les tests du chi carré ( $X^2 = 18,4699$ ,  $p = 0,005159$ ,  $p < 0,05$ ), ce qui signifie que le niveau de bilinguisme a un effet sur l'usage des emprunts. Il se pourrait que la différence significative se situe chez les locuteurs avancés qui semblent se distinguer des deux autres groupes.



**Figure 6.8 - Distribution des types d'emprunts selon le niveau de bilinguisme et l'âge**

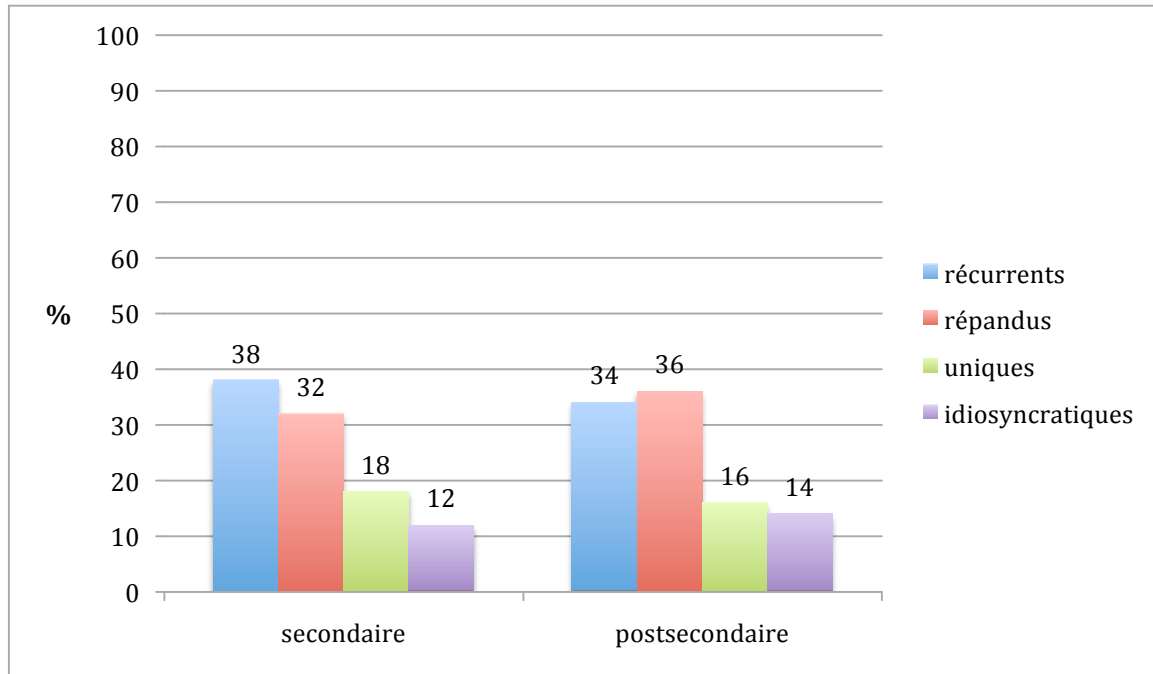
La figure 6.8 ci-dessus présente le croisement des facteurs du niveau de bilinguisme et de l'âge pour explorer le comportement langagier de sous-groupes de locuteurs. On voit que peu importe l'âge, ce sont encore les locuteurs ayant un niveau de bilinguisme avancé qui utilisent davantage les emprunts répandus.

#### 6.6.4 Niveau de scolarité

Au départ, le niveau de scolarité a été codé selon trois groupes : secondaire, collégial et universitaire. Comme seulement 2 participants ont complété des études collégiales, leurs réponses ont été amalgamées à celles de ceux qui ont terminé un programme universitaire pour créer la catégorie « postsecondaire » (N = 904).

Six personnes ont complété des études secondaires et dix personnes ont terminé un programme collégial ou universitaire. En termes de proportion, les

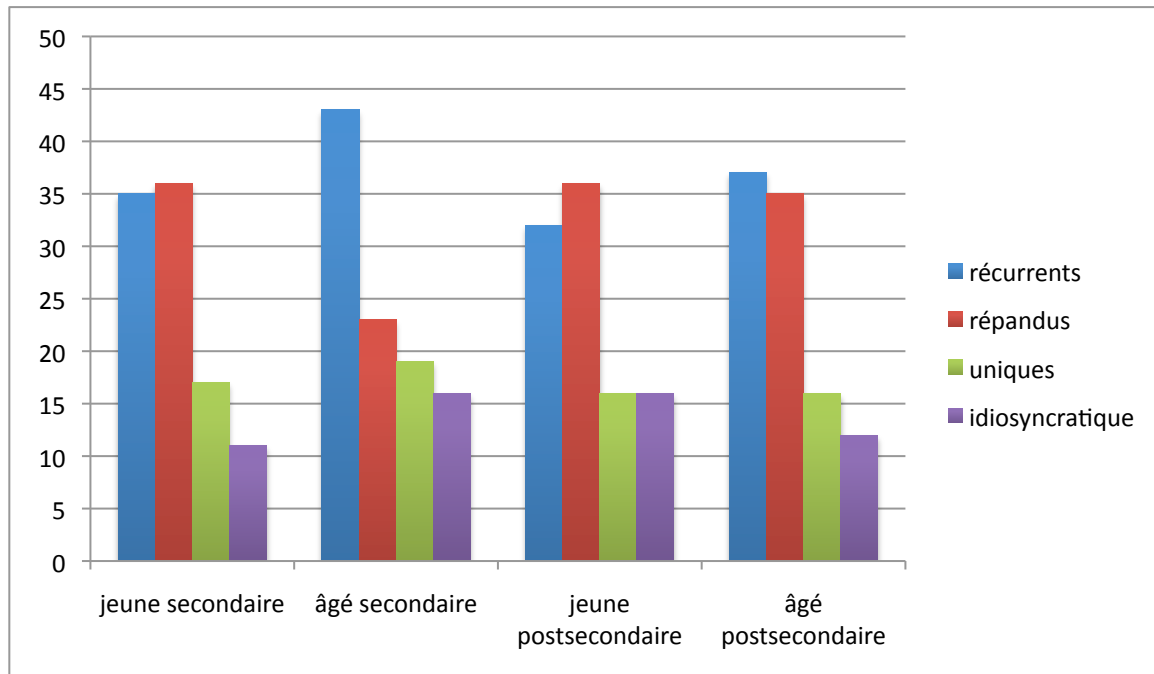
locuteurs des deux niveaux d'éducation semblent faire un usage semblable du nombre d'emprunts, ceux du secondaire ayant un taux légèrement plus élevé, ils ont utilisé 38,6 % des occurrences (N = 568) et constituent 37,5 % des locuteurs.



**Figure 6.9 - Distribution des types d'emprunts selon le niveau de scolarité**

En regardant la distribution des types d'emprunts de plus près, on voit tout d'abord que le type d'emprunts ayant un taux plus élevé varie selon le niveau de scolarité quoique les différences soient relativement mineures. Les locuteurs ayant fait des études secondaires utilisent davantage les emprunts récurrents tandis que ceux ayant fait des études postsecondaires font un usage plus important des emprunts répandus, mais les différences sont modestes. L'écart entre ces deux catégories est plus important chez les locuteurs diplômés du secondaire. Comme la majorité des locuteurs ont dû déménager dans des villes où il y a un plus grand contact avec l'anglais que leur ville d'origine pour faire des études postsecondaires, on aurait pu s'attendre à ce qu'ils fassent un usage plus important des emprunts uniques et idiosyncratiques, mais ce n'est pas le cas. Peut-être que le fait de faire des études plus longues et plus intensives en matière de cours de langue les a conscientisés à l'anglais dans leur dialecte et peut-être seraient-ils plus portés à en utiliser davantage avec des locuteurs qui font usage de plus d'anglais dans leur variété de français. Ils peuvent tout simplement aussi adhérer aux normes de la

communauté. Les taux des emprunts uniques et idiosyncratiques sont presque les mêmes pour les deux groupes de locuteurs. L'écart est tout de même plus important chez les locuteurs ayant un niveau d'éducation du secondaire, soit d'environ 5 %, comparativement à environ 1 % chez les locuteurs ayant fait des études postsecondaires. Le facteur du niveau d'éducation n'est pas significatif selon les analyses du chi carré ( $X^2 = 4,6834$ ,  $p = 0,196501$ ,  $p > 0,05$ ).



**Figure 6.10 - Distribution des types d'emprunts selon le niveau de scolarité et l'âge**

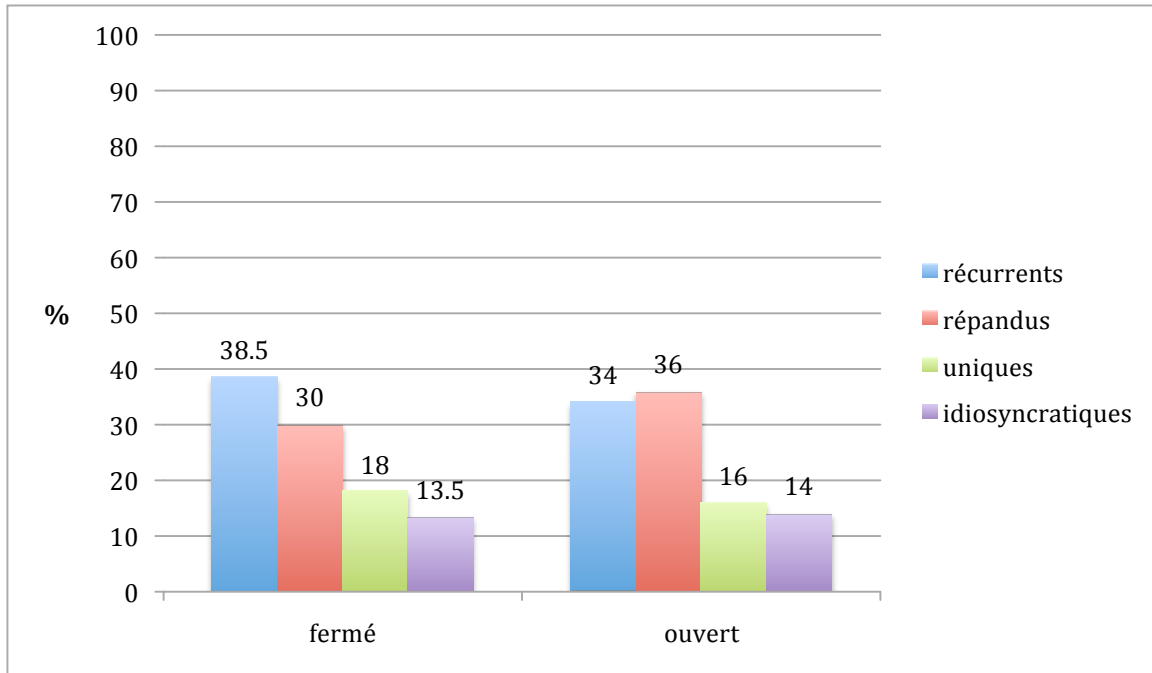
Ici, avec le croisement des facteurs de l'âge et du niveau de scolarité montré à la figure 6.10, on voit tout de suite que les emprunts répandus sont défavorisés chez les locuteurs plus âgés ayant fait des études secondaires et que les emprunts récurrents sont de loin les plus utilisés chez ces locuteurs.

### 6.6.5 Réseau social

Ici, un total de 5 locuteurs ont un réseau fermé ( $N = 487$ ) et 11 ont un réseau ouvert ( $N = 985$ ). En regardant de près ceux qui ont un réseau social fermé, on voit qu'ils partagent aussi le fait d'avoir le même niveau de scolarité, soit un diplôme d'études secondaires. Il n'y a pas de raison de croire que les locuteurs du réseau fermé utiliseraient plus les emprunts à l'anglais que les autres. Il serait effectivement plus intuitif de penser le contraire de la part des locuteurs du réseau

fermé étant donné que ceux-ci auraient tendance à favoriser les variantes propres à une communauté et ici la communauté est presque entièrement francophone.

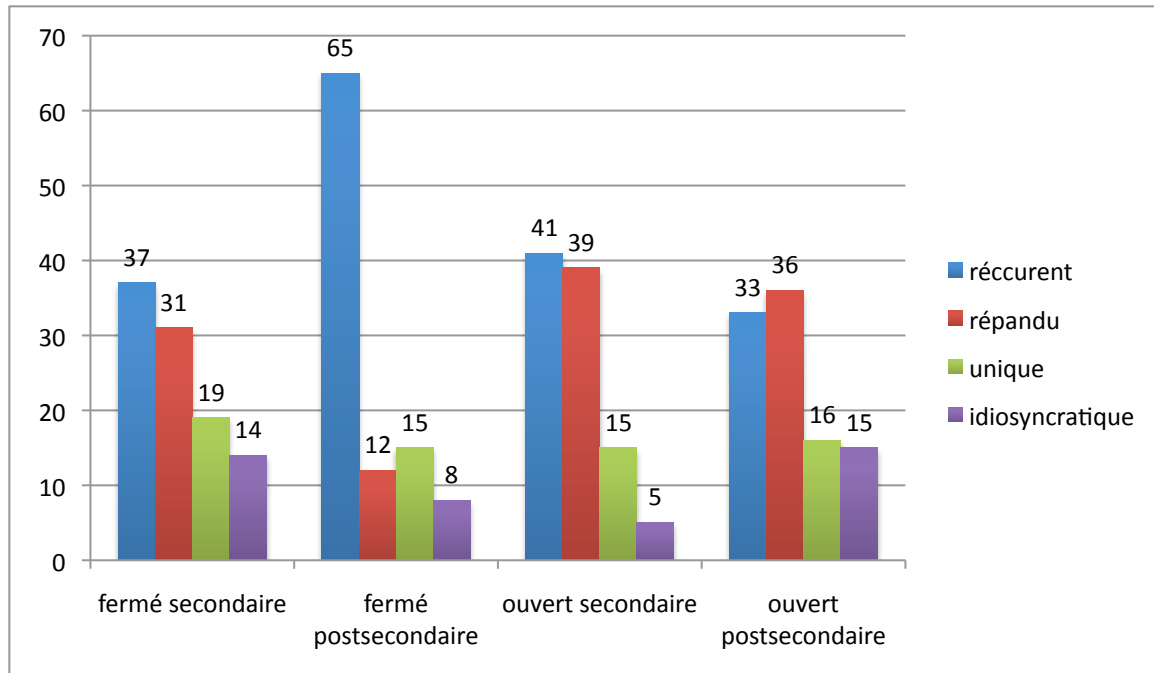
Dans la figure 6.11 qui suit, on voit la distribution des types d'emprunts selon le réseau social des locuteurs.



**Figure 6.11 - Distribution des types d'emprunts selon le réseau social**

En observant les données, on voit que les locuteurs du réseau fermé empruntent légèrement plus d'emprunts récurrents que les locuteurs du réseau ouvert qui eux, préfèrent un peu plus les emprunts répandus. L'ordre des emprunts uniques et idiosyncratiques est le même pour les locuteurs des deux réseaux sociaux. Il est quand même intéressant de souligner qu'il est contre-intuitif que le taux des emprunts répandus soient ceux qui sont les moins populaires chez les locuteurs du réseau fermé puisque ces locuteurs devraient normalement faire l'usage des traits caractéristiques de leur communauté, qui seraient les emprunts répandus. Les différences de taux sont par contre minimes. Peut-être que ces emprunts répandus sont partagés par des locuteurs d'autres variétés de français. On aurait pu s'attendre aussi à ce que les locuteurs du réseau ouvert aient davantage recours à l'usage des emprunts uniques et idiosyncratiques, surtout ceux ayant un contact plus étroit avec des locuteurs francophones de régions minoritaires. Les différences sont somme toute faibles et d'après les analyses du chi

carré, ce facteur n'est pas significatif ( $X^2 = 4,7946$ ,  $p = 0,187467$ ,  $p > 0,05$ ).

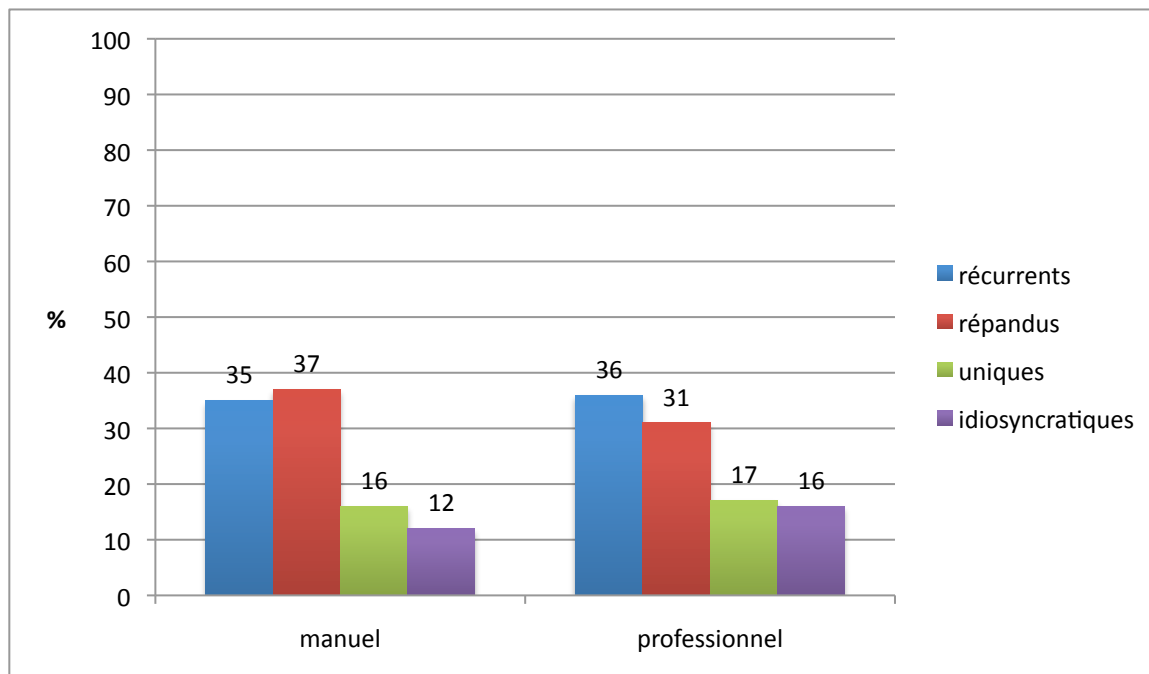


**Figure 6.12 - Distribution des types d'emprunts selon le réseau social et le niveau de scolarité**

La figure 6.12 présente le croisement des facteurs du réseau social et du niveau de scolarité. Les locuteurs d'un réseau social ouvert, peu importe le niveau de scolarité, ont un taux plus élevé d'emprunts répandus. Ce qui ressort aussi est le taux très élevé d'emprunts récurrents chez le seul locuteur d'un réseau fermé ayant fait des études postsecondaires. Ce locuteur est le plus âgé du corpus et même s'il a déménagé temporairement durant ses études, les liens sociaux qu'il entretient maintenant à la retraite correspondent à ceux d'un réseau fermé.

#### 6.6.6 Niveau socioéconomique

Les participants ont identifié leur travail comme manuel ou professionnel dans leur questionnaire et ils sont répartis également parmi ces deux catégories.



**Figure 6.13 - Distribution des types d'emprunts selon le niveau socioéconomique**

Les locuteurs qui ont un métier manuel ont un nombre plus élevé d'occurrences d'emprunts à l'anglais (821/1472, soit 56 %) que ceux du milieu professionnel (651/1472, soit 44 %). L'analyse statistique du chi carré a identifié ce facteur comme significatif ( $X^2 = 8,3018$ ,  $p = 0,04017$ ,  $p < 0,05$ ). Comment peut-on expliquer la tendance des locuteurs occupant un métier manuel à faire un plus grand usage des emprunts répandus? Est-ce que ces emprunts font partie de la norme de la communauté? Est-ce que les gens ayant un travail manuel auraient moins de pression sociale que ceux du milieu professionnel en ce qui a trait à l'usage des emprunts à l'anglais? Poplack, Sankoff & Miller (1988 : 87) ont observé que les gens appartenant à la classe professionnelle stigmatisent les emprunts à l'anglais. En raison du marché linguistique (Sankoff & Laberge, 1978), les gens du milieu professionnel doivent écrire plus souvent que ceux ayant un métier et par le fait même doivent idéalement suivre la grammaire du français standard qui proscrit souvent l'usage des mots provenant de l'anglais.

En regardant les taux, on constate que les locuteurs manuels utilisent davantage les emprunts répandus et les locuteurs professionnels préfèrent les emprunts récurrents, mais ces différences ne sont pas radicales. Les taux pour les emprunts uniques et idiosyncratiques suivent le même ordre.

## **6.7 Intégration des emprunts**

Plusieurs mesures ont été opérationnalisées dans les recherches antérieures sur les emprunts de l'anglais en français de sorte à évaluer l'intégration du matériel langagier emprunté dans les modèles de la langue source. Puisque la phonologie constitue une mesure faible pour évaluer l'intégration à cause de sa nature variable (Poplack, Sankoff & Miller, 1988), les principales mesures ont tendance à être morphologiques et syntaxiques. Ces mesures font appel à la notion de site de conflit (Poplack & Meechan, 1998) où deux langues diffèrent au niveau structural en termes de taux et/ou de conditionnement. Comme le français et l'anglais sont des langues typologiquement semblables (Poplack & Dion, 2012), très peu de contextes différents permettent cette comparaison. En français, ces mesures incluent la position de l'adjectif, la marque du pluriel, la présence du déterminant, le genre attribué aux noms et la présence de la morphologie flexionnelle verbale. Par exemple, la pluralité tend à être marquée sur le déterminant en français (par exemple « les » et « des ») tandis qu'elle est marquée par affixation nominale en anglais (par *-s* et ses allomorphes). Des exemples d'occurrences classifiées selon chacune de ces mesures sont illustrés dans les prochaines sous-sections.

Ainsi, si les noms d'origine anglaise dans le discours du français acadien respectent les modèles de la langue source pour l'accord du pluriel, on peut déduire qu'ils sont des emprunts puisqu'ils ne respectent plus la grammaire de la langue donneuse. En ce qui concerne le genre, on peut évaluer l'intégration des noms empruntés selon que les locuteurs emploient de façon constante ou non un genre pour un même substantif nominal d'origine anglaise. En ce qui concerne les verbes, s'ils sont accompagnés de la morphologie flexionnelle des verbes en français, c'est alors la grammaire du français qui est en fonction. Les sections qui suivent se penchent sur ces sites de conflit entre le français et l'anglais afin d'évaluer l'intégration morphosyntaxique du matériel d'origine anglaise en français acadien.

### **6.7.1 Position de l'adjectif**

Dans le corpus, on retrouve 60 adjectifs types et 172 occurrences d'adjectifs. Chacun de ces adjectifs a été codé selon sa place : avant (antéposé) ou après (postposé) le nom. Cette procédure visait à tester un site de conflit entre l'anglais et le français où la position de l'adjectif diffère (Poplack & Meechan, 1998). En anglais,

l'adjectif épithète, soit un adjectif qui n'est pas relié au nom par un verbe, est généralement placé devant le nom. En français, sa position habituelle est après le nom<sup>36</sup>. Dans certains cas, lorsque l'adjectif est courant et court (Multi Dictionnaire, 2009), celui-ci se met avant le nom. Dans d'autres cas, selon les grammaires normatives, l'adjectif peut se placer avant ou après le nom, modifiant ainsi son sens. Notons aussi que l'accord est différent selon la langue. L'adjectif est invariable en anglais tandis qu'en français, il s'accorde selon une règle générale : en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. La plupart des adjectifs suivent cette règle, mais l'accord n'est pas toujours audible en français parlé. Par contre, plusieurs occurrences ont été exclues de l'analyse du facteur de la position de l'adjectif, comme celles construites avec des sujets impersonnels comme « c'est », car dans ces cas, l'adjectif attribut ne s'accorde pas et ne présente donc pas de variabilité comme dans les exemples suivants.

(28) Moi pis mon frère c'est « **bad** ». (MCL2013.FC.216)

(29) C'est « **weird** » hein? (MCL2013.FA.321)

En fait, la grande majorité des adjectifs ont la fonction d'attribut dans le corpus (108/131 = 82 %). Il n'y a aucune occurrence d'adjectif en position antéposée et seulement 15 occurrences où l'adjectif est postposé.<sup>37</sup> Toutes les occurrences où l'adjectif d'origine anglaise est en position postposée se comportent comme un adjectif de langue française, c'est-à-dire qu'il occupe la même position dans la phrase. Dans l'exemple (30) ci-dessous, l'adjectif « tough » suit le nom « cours » comme on le retrouverait en français par exemple dans le syntagme nominal « cours difficiles » tandis qu'en anglais, on retrouverait plutôt un syntagme nominal avec un adjectif qui précède le nom, soit « tough classes ». Les exemples (31) à (33) illustrent le même phénomène.

(30) J'étais ø pas mature assez pour avoir des cours « **tough** »  
de même. (MCL2013.FV.290)

(31) Ben c'est vrai qu'on n'avait pas la même physionomie là tu sais la grosse tête

---

<sup>36</sup> Il est important de noter que certains adjectifs courants en français sont placés avant le nom. C'est le cas de *petit*, de *bon* et de *beau* par exemple.

<sup>37</sup> Les huit occurrences restantes n'ont pu être classées selon ces catégories à cause des structures et des contextes dans lesquels elles se trouvent comme dans l'exemple suivant : J'ai juste trouvé le docteur « rough ». (MCL2013.FV.189)

« **affro** » elle là là pis elle était grassette. (MCL2013.FS.172)

(32) Il était technicien « **pee-wee** ». (MCL2013.MG.199)

(33) T'ø as pas d'affaire à t'acheter des petites bobettes « **sexy** ». (MCL2013.FC.307)

### 6.7.2 Marque du pluriel

Pour ce qui est de la marque du pluriel, il a fallu observer chacune des occurrences de la catégorie grammaticale du nom et ensuite inclure les noms au pluriel et exclure les noms au singulier. Pour ce facteur, il a fallu écouter les occurrences pour entendre si le « s » ou le « z » du pluriel est prononcé comme à l'anglaise comme dans « cats » [kæts] ou non comme en français où la plupart du temps (sauf certaines exceptions comme *chevaux, journaux*, etc.) le nom au pluriel porte un morphème zéro comme dans « chats » [ʃɑ]. En français, contrairement à l'anglais, le déterminant est marqué par la pluralité plutôt que le nom.

Sur 889 occurrences de noms, 153 sont au pluriel. Seulement une occurrence porte la marque du pluriel anglaise, la prononciation du « s/z » à la fin, soit le mot « **ribs** » illustré dans l'exemple suivant.

(34) C'est comme plus des « **ribs** » ([rɪbz]) du poulet des affaires de même. (MCL2013.FM.1154)

« Ribs » a possiblement été lexicalisé de cette façon car ce mot est pratiquement toujours utilisé au pluriel, du moins quand on parle de la nourriture (des côtes levées). Ceci montre qu'en général les noms suivent la grammaire du français quant à l'accord du pluriel.

### 6.7.3 Présence du déterminant

En français, dans la majeure partie des cas, le déterminant est obligatoire tandis qu'en anglais, le déterminant peut être plus fréquemment optionnel. Par exemple, avec les syntagmes nominaux génériques, on n'emploie pas de déterminant en anglais, mais en français le déterminant est obligatoire (Lions are dangerous comparativement à Les lions sont dangereux.). Poplack & Dion (2012 : 291-292) précisent que « même si un déterminant nul est évité dans *la plupart* des contextes français, il est admis, et même prescrit, dans d'autres contextes [...] et ceux-ci en retour diffèrent des contextes obligatoires pour les déterminants nuls en anglais (c.-à-d. pluriel, génériques, indéfinis) » (traduction libre). Des exemples donnés par Poplack & Dion (2009) de contextes où le déterminant peut être nul en

français sont ceux précédant un attribut du sujet et suivant certaines prépositions.

Sur 889 noms, 816 possèdent bel et bien un déterminant comme dans les exemples qui suivent.

(35) C'est une belle « **drive** ». (MCL2013.FC.396)

(36) Qu'est-ce que tu veux dire on sort au « **club** »? (MCL2013.MA.327)

Parmi ceux qui restent, 60 n'ont pas de déterminant, mais n'en possèderaient pas non plus en français, comme les exemples qui suivent.

(37) Le chemin était en « **pave** ». (MCL2013.MM.1010)

(38) J'aurais pu être « **cook** ». (MCL2013.FD.520)

Ce sont en effet des contextes, suivant une préposition et précédant un attribut du sujet respectivement, où on s'attend à retrouver un déterminant zéro en français (Poplack & Dion, 2012).

Poplack & Dion (2012) ont observé que 100 % de leurs données suivaient les règles du français en ce qui a trait aux déterminants. Dans l'étude actuelle, le taux s'élève à 98 % puisque 13 occurrences ne possèdent pas de déterminant où en français on s'attendrait à en avoir comme le montrent les exemples suivants.

(39) Ils pouvaient euh aller au camping à Pokemouche « **jumping pillow** » c'est comme une grosse grosse oreiller. (MCL2013.FA.1488)

(40) La moitié de la maison peut être quasiment « **business** ». (MCL2013.MG.1489)

(41) Vraiment style « **pub** ». (MCL2013.FC.1490)

(42) Moi c'est plus « **gaming** » là. (MCL2013.ML.817)

Le premier mot, « jumping pillow », est peut-être le nom d'une marque ou le nom d'un jeu, si c'est le cas, il pourrait se comporter de la même façon en français, c'est-à-dire sans déterminant. La deuxième occurrence, « business », pourrait être nom ou adjectif, signifiant qu'une partie de la maison puisse être consacrée aux activités d'une petite entreprise. L'occurrence « pub » semble avoir le rôle d'un adjectif, mais se trouve dans une construction qu'on pourrait tout aussi bien trouver en français. Finalement, le dernier exemple montre aussi une construction qui pourrait contenir un mot français telle que « moi c'est plus yoga là » ou tout autre nom semblable, où la présence du déterminant est possible.

Encore une fois, on voit bien que la grande majorité des noms (98 %) suivent la grammaire du français en ce qui a trait ici à la présence ou l'absence de

déterminant.

#### 6.7.4 Genre des noms

En anglais moderne, il n'existe pas de genre grammatical attribué aux noms tandis qu'en français tous les noms portent un genre et celui-ci marque le choix du déterminant et l'accord de l'adjectif. Lorsqu'on emprunte un nom provenant d'une autre langue comme l'anglais, on lui attribue donc un genre en français. Plus un emprunt est fréquent, plus le genre qui lui est attribué est stable et constant (Poplack & Dion, 2012 : 293).

Pour évaluer la constance de l'attribution du genre, les noms empruntés à l'anglais ont donc été extraits et codés selon le genre que les locuteurs leur ont attribué. Sur 889 noms, certains ont été exclus de l'étude de la constance de l'attribution du genre : les emprunts uniques (137 occurrences), les mots commençant par une voyelle comme « **agreement** » ou « **album** », les mots au pluriel comme « des **clown** »s, « les **chip** »s, les mots n'ayant pas de déterminant ni d'adjectif comme « le chemin était en **pave** » et ceux pouvant être autant au masculin qu'au féminin comme « **fan** » ou « **chum** » dans le sens d'ami(e).

Après les exclusions, il a été possible de vérifier la constance de l'attribution du genre de 65 noms (mots types). Sur la totalité de ces noms, le genre est parfaitement constant pour 63 noms, soit un taux de 96,92 %. Deux seuls noms ont une irrégularité en ce qui a trait à l'attribution du genre : « **master** » et « **grade** ». Il n'y a que deux occurrences de « **master** » et le même locuteur a utilisé un genre différent pour chacune d'entre elles, ce qui en fait un emprunt idiosyncrasique. Il y a 11 occurrences (voir exemple [43]) où le genre était identifiable pour le mot « **grade** » et chez le même locuteur une seule d'entre elles était considérée féminine (44). Il est toutefois possible que ces deux occurrences n'aient pas le même sens.

(43) Une de ma classe de mon « **grade** » a venu ouvrir la porte. (MCL2013.MF.679)

(44) Lui il a commencé avec une « **grade** » supérieure. (MCL2013.MF.682)

Le nom « **grade** » est considéré un emprunt récurrent. Donc, aucun des deux termes ayant une variation sur le plan du genre ne fait partie du groupe des emprunts répandus. Ces résultats montrent clairement des modèles bien intégrés dans la communauté.

### 6.7.5 Flexion du verbe

Avec la catégorie de la flexion du verbe, on cherche à savoir si le verbe possède ou non une flexion comme en français, donc il faut déterminer où la flexion est différente selon le verbe dans les deux langues. Par exemple, les occurrences avec les temps de verbe et les personnes (comme *je, tu, il, elle, on, ils et elles*) ne permettant pas de distinguer si la flexion suit les règles du français ou de l'anglais sont exclues en raison de la flexion zéro. « Je watchØ<sup>38</sup> » suit à la fois les règles de grammaire du français et de l'anglais.

Sur 253 verbes, 228 (= 90 %) ont des formes non ambiguës et possèdent tous la flexion verbale française comme les exemples (45) et (46). Cette catégorie montre encore que les emprunts à l'anglais sont soumis au système de langue française, en ce qui a trait à l'accord des verbes.<sup>39</sup>

(45) On « **check** »era un jour là. (MCL2013.MJ.1272)

(46) Je « **feel** »ais comme si je Ø devrais pas le boire. (MCL2013.FV.1316)

### 6.8 Discussion

Je suis maintenant prête à traiter les résultats présentés précédemment à savoir s'ils répondent aux objectifs de recherche cités en début de chapitre. On a vu que la distribution des emprunts varie énormément selon le locuteur. J'ai comparé plusieurs types d'emprunts, soit les emprunts idiosyncratiques, répandus, récurrents et uniques, et j'ai observé que parmi les données des mots types, ce sont les emprunts uniques qui sont les plus populaires, suivis des emprunts idiosyncratiques, répandus et récurrents. Toutefois, en termes d'occurrences, la distribution est toute autre, soit presque complètement inversée, les emprunts récurrents se trouvant en tête de liste, suivi des emprunts répandus, uniques et idiosyncratiques, ce qui était prévisible puisque les emprunts répandus et récurrents sont souvent utilisés à répétition par un plus grand nombre de locuteurs.

Au total, 14 mots types sont considérés comme des emprunts répandus : *anyway, appliquer, baseball, buzz, checker, chum, driver, fun, gang, graduer, job, off,*

---

<sup>38</sup> Le signe Ø indique l'absence d'un morphème.

<sup>39</sup> En Louisiane (Dubois & Sankoff, 1997), les verbes empruntés à l'anglais ne suivent pas le modèle de grammaire du français. En effet, dans cette variété de français, les verbes sont empruntés à la forme infinitive anglaise comme dans « Il faut **drive** demain. »

*party* et *whatever*. *Anyway, gang, chum, fun* et *party* sont aussi reconnus comme emprunts répandus selon Poplack, Sankoff & Miller (1998 : 61-62). Deux des emprunts répandus sont des marqueurs de discours, soit *anyway* et *whatever* et sont attestés dans d'autres variétés de français acadien (Péronnet, 1989; King, 2013). King (2013) affirme que *whatever* est omniprésent dans les variétés de français parlé en contact avec l'anglais, mais ici *whatever* est présent même si c'est au sein d'une communauté ayant peu de contact avec l'anglais. Turpin (1998) affirme la même chose. Pour leur part, Mougeon & Hébrard (1975) mentionnent que les marqueurs *anyway, well* et *you know* sont associés à la classe ouvrière des locuteurs du français ontarien, notamment chez ceux qui parlent français et anglais régulièrement.

Les résultats complètent donc ceux des autres études sur les emprunts lexicaux en français laurentien. Les catégories les plus empruntées sont celles qu'on trouve dans les autres corpus étudiés, soit les noms, les verbes et les adjectifs. De plus, ces termes empruntés sont intégrés morphologiquement et syntaxiquement aux modèles de la langue source tandis que la phonologie demeure fluctuante.

Un peu moins de la moitié des mots types se trouvent dans un dictionnaire de langue française et beaucoup d'entre eux sont critiqués, ce qui illustre à la fois le retard des dictionnaires sur l'usage et l'attitude prescriptive envers bon nombre d'emprunts à l'anglais. Le fait que près de la moitié des emprunts soient attestés dans le dictionnaire et par déduction qu'ils soient courants dans la communauté suggère qu'ils sont tout probablement considérés comme des mots « français » par les locuteurs tout comme les mots *mutton, garage* et *serviette*, en dépit de leur étymologie française, sont considérés comme des mots « anglais » par les locuteurs anglophones.

En ce qui a trait aux mots qui ont pu être classés dans une catégorie de champ sémantique, les plus nombreux font partie de la catégorie du transport, ensuite à des taux relativement égaux, des catégories de la nourriture, du travail et du sport. Bon nombre des emprunts de ces champs sémantiques reflètent de façon prévisible le contact avec la culture et les institutions anglo-saxonnes et constituent des emprunts présents dans d'autres communautés francophones de l'Amérique du Nord. Plusieurs catégories d'emprunts retrouvées ici sont les mêmes que dans

l'étude de Poplack, Sankoff & Miller (1988) : les sports, la musique et la nourriture.

À travers quelques facteurs linguistiques, on a pu constater que le comportement de l'emprunt est en effet contraint par des normes de la langue de la communauté, c'est-à-dire les normes de la grammaire française plutôt que celles de la grammaire anglaise. C'est vrai autant pour la position de l'adjectif, la marque du pluriel, la présence d'un déterminant, la constance de l'attribution du genre et la flexion du verbe. Pour toutes ces mesures, les termes d'origine anglaise se comportent comme des lexèmes d'origine française, de sorte que l'origine anglaise de ces mots soit tout à fait imperceptible chez de nombreux locuteurs.

Quant aux facteurs sociaux, l'examen des données selon de nombreux paramètres sociaux et des types d'emprunts a révélé très peu de différences saillantes dans le comportement de l'emprunt. Pourtant, à l'aide d'analyses statistiques du chi carré, deux facteurs sont significatifs : le niveau de bilinguisme et le niveau socioéconomique, ce qui veut dire que ces facteurs sociaux ont une influence sur l'usage des emprunts dans cette communauté. Ces deux facteurs sont aussi significatifs dans l'étude des emprunts à Montréal (Friesner, 2009).

Quant au niveau socioéconomique, les gens ayant un métier manuel utilisent un peu plus les emprunts que les gens du domaine professionnel, comme le montre l'étude de Friesner (2009). Peut-être est-ce en raison de l'éducation reçue pour exercer leur travail respectif ou possiblement en raison des normes reliées à leur travail. Un travail professionnel demande probablement une meilleure connaissance des règles de grammaire, et par le fait même des anglicismes, ce qui pourrait amener les locuteurs à vouloir les éviter. Sankoff & Laberge (1978), en référence au marché linguistique, notent que « certaines personnes ont un plus grand intérêt que d'autres à parler le dialecte légitimé » (traduction libre). Ceci explique pourquoi des gens du domaine professionnel utilisent davantage les variantes du standard considérées prestigieuses.

Les locuteurs du réseau ouvert ont des taux d'emprunts plus élevés, mais il est important d'analyser ces données prudemment puisqu'un moins grand nombre de locuteurs font partie d'un réseau social fermé. C'est tout de même ce à quoi on pourrait s'attendre, que les locuteurs d'un réseau ouvert aient plus de contact avec des locuteurs d'ailleurs dont des anglophones.

En comparaison avec d'autres communautés francophones, quant aux modèles de la grammaire de l'emprunt à l'anglais, les présents résultats se comparent aux autres études, c'est-à-dire que les emprunts de mots seuls se comportent suivant les règles de la grammaire du français et constituent ainsi des emprunts et non de l'alternance de code. De plus, il semblerait que l'emprunt soit une norme sociale dans la communauté et que les locuteurs l'acquièrent pour cette raison et non pour des motivations lexicales (Poplack, Sankoff & Miller, 1998) et ce, même si la région étudiée se situe dans un contexte majoritairement francophone, contrairement à celles étudiées par King (2000), Turpin (1998) et Poplack, Sankoff & Miller (1998).

Par contre, il est intéressant de constater qu'il existe des occurrences de morphèmes grammaticaux tels « over » et « off » dans le corpus, ce qui est étonnant pour une région majoritairement francophone. Quatre locuteurs emploient le morphème « over » (5 occurrences) tandis que six locuteurs utilisent « off » (16 occurrences). Ces six derniers locuteurs sont tous plus jeunes. Ces morphèmes sont dans tous les cas des particules verbales et non des prépositions comme dans les exemples suivants.

(47) Oui je pourrais prendre « **off** » d'avance là. (MCL2013.ML.969)

(48) Je Ø voulais pas demander « **off** ». (MCL2013.FM.973)

(49) C'est l'autre professeur qui prenait « **over** ». (MCL2013.MA.994)

(50) Tu pouvais aller « **over** » euh un choix de plus. (MCL2013.FD.996)

Huit locuteurs différents emploient ces morphèmes. Ce sont des locuteurs hétérogènes appartenant à des groupes sociaux diversifiés sur les plans des réseaux sociaux et des niveaux de scolarité. Habituellement, l'emprunt de mots fonctionnels existe dans des situations de contact intense (Comeau, 2007). Mes résultats montrent que plusieurs variétés de français acadien partagent l'usage d'emprunts à l'anglais, incluant des morphèmes fonctionnels, peu importe l'intensité du contact. Ici, l'emprunt de ces morphèmes fonctionnels ne semble par contre pas modifier la structure de la langue comme c'est le cas pour d'autres variétés de français (King, 2000). Ce qui est malgré tout frappant à propos des résultats des facteurs sociaux est le fait que la plupart des modèles d'emprunts saillants sont en général partagés à travers les différentes divisions sociales. Cela suggère que les emprunts lexicaux font partie intégrante des normes de la communauté.

## Chapitre 7

### Conclusion

#### 7.1 Vue d'ensemble

La présente thèse a permis d'examiner un nouveau corpus de données du français acadien contemporain de Caraquet et St-Simon, une région qui, jusqu'à maintenant, n'avait pas fait l'objet de nombreuses études. Ces communautés se situent au nord-est du Nouveau-Brunswick. Les résultats présentés s'appuient entre autres sur les recherches fondamentales antérieures menées par Beaulieu et ses associés (2001, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008, 2009) ciblant le français acadien de la même région géographique. D'un point de vue linguistique, la région de la Péninsule acadienne se distingue de celles des provinces atlantiques voisines ainsi que de la région du sud-est de la province du Nouveau-Brunswick car le français est la langue majoritaire et l'assimilation vers l'anglais est quasi inexistante (Statistique Canada, 2011).

Les recherches décrites dans cette thèse abordent deux grands thèmes qui surgissent régulièrement dans la littérature sur le français acadien : son caractère conservateur (la préservation des traits archaïques) et son caractère novateur (l'intégration des éléments d'origine anglaise dans l'usage) (King, 2013). Plus précisément, le caractère conservateur du français acadien a inspiré l'étude quantitative approfondie en sociolinguistique variationniste de deux variables morphosyntaxiques : l'expression du futur et l'accord sujet-verbe de la troisième personne du pluriel. Selon les études antérieures (King & Nadasdi, 2003; Beaulieu & Cichocki, 2008; Comeau, 2011, 2015), ces deux variables sont propices à la préservation des traits hérités des états précurseurs de la langue française.

La variable de l'expression du futur n'est pas stigmatisée et elle procure un contexte de test intéressant pour comparer les contraintes environnementales d'une variable grammaticale qui a été étudiée dans plusieurs variétés de français acadien. Toutes les variétés acadiennes partagent les mêmes variantes du futur, qui est un secteur grammatical actuellement impliqué dans un changement (Poplack, 2011), mais peuvent appartenir à différentes grammaires comme l'ont montré les données de cette étude. Quant à elle, la variable de l'accord sujet-verbe de la troisième

personne du pluriel a été étudiée en profondeur par Beaulieu & Cichocki et al. (2001, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008, 2009) dans une ville avoisinante à celles étudiées ici, mais l'étude de données plus récentes et l'inclusion de nouveaux groupes de facteurs ont donné lieu à d'intéressants résultats. Grâce aux études en temps réel des années '50 (Roussel, 2013), en plus de celles de Beaulieu & Cichocki et al. des années '90 (2001, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008, 2009), il a été possible de constater certains aspects de l'évolution de la variable sur une soixantaine d'années.

En adoptant la méthodologie de la théorie variationniste, l'étude actuelle a non seulement permis de connaître la distribution des variantes pour les deux variables morphosyntaxiques, mais de façon plus importante, a permis de connaître la grammaire sous-jacente de ces variables et de comparer la grammaire sous-jacente de l'expression du futur à d'autres variétés de français pour voir comment elle s'y apparente et comment elle diffère. L'étude de la grammaire sous-jacente de l'accord de la troisième personne du pluriel a permis des comparaisons diachroniques avec des données antérieures de la même variété de langue. On sait que les effets de contraintes, tels que révélés par les analyses multivariées des données, nous offrent la « caractérisation la plus pénétrante de la structure de la variable » (traduction libre) (Erker & Guy, 2012 : 546) et servent comme diagnostic primordial pour effectuer des comparaisons systématiques entre variétés (Tagliamonte, 2013 : 130). Cette méthodologie va au-delà des analyses qui se fient uniquement à des comparaisons des formes de surface et aux taux d'occurrences des variantes.

Les emprunts à l'anglais ont aussi été étudiés, ce qui est une première pour cette région. D'autant plus que la région étudiée est majoritairement francophone, une autre première comparativement aux études antérieures qui se sont principalement intéressées à des régions où le contact entre le français et l'anglais est plus intense, comme à Moncton (Perrot, 1995a).

## **7.2 Objectifs de recherche, limites et études subséquentes**

Chacune des sous-sections suivantes présente les objectifs établis pour chaque élément étudié ainsi que les résultats observés.

### 7.2.1 Expression du futur

Il s'agissait de déceler les taux des variantes du futur pour les comparer à ceux rapportés dans les études antérieures, d'explorer les facteurs sociaux et linguistiques qui conditionnent les variantes du futur en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick et de situer les résultats par rapport aux études antérieures en français acadien (King & Nadasdi, 2003; Comeau, 2011, 2015) ainsi qu'en français laurentien plus généralement (Poplack & Turpin, 1999; Poplack & Dion, 2009). Finalement, il s'agissait également d'examiner dans quelle mesure la variation dans l'expression du futur dans les données de parole spontanée du français du Nouveau-Brunswick reflète la description de la référence au temps du futur décrite dans les grammaires normatives.

En ce qui concerne la variable du futur, le français acadien montre des modèles linguistiques qui divergent de ceux retrouvés dans d'autres variétés de français acadien (Comeau, 2011; King, 2013; Comeau, 2015). Tout d'abord, les résultats du taux des variantes ainsi que le facteur social de l'âge nous montrent une préférence pour la variante du futur périphrastique chez tous les locuteurs en général et spécialement chez les plus jeunes. De plus, tout comme pour les variétés de français au Québec, en Ontario et en France, la polarité est un facteur significatif. C'est même le facteur le plus important. Les contextes positifs favorisent l'emploi à la fois du présent et du futur périphrastique et les contextes négatifs favorisent presque catégoriquement l'usage du futur simple. Ces résultats montrent une différence importante avec les autres variétés de français acadien étudiées où la polarité ne joue pas de rôle dans la sélection des variantes. De plus, la variété du nord-est diffère des autres variétés de français acadien (Comeau, 2011) en ce que les contextes considérés conservateurs de distance temporelle proche ne favorisent pas le futur périphrastique. En fait, c'est le futur simple qui favorise la proximité temporelle. Tous ces résultats sont semblables à ceux des études antérieures effectuées sur le français du Nouveau-Brunswick dans Acadieman (Chiasson, 2009), un dessin animé du sud-est, sur le français de Moncton (Chiasson, 2009) et sur le français du nord-est (Chiasson, 2012). Ces résultats correspondent aussi aux prédictions de King (2013 : 53) selon lesquelles elle ne s'attendait pas à ce que toutes les variétés de français aient les mêmes résultats ni que les locuteurs du

nord-est du Nouveau-Brunswick utilisent le futur simple à un taux aussi élevé qu'ailleurs. Selon King (2013), le français du nord-est du Nouveau-Brunswick pourrait se comporter différemment des autres variétés de français acadien pour ce qui est de l'expression du futur à cause de sa position géographique près de la frontière du Québec. Comeau (2015 : 361) émet le même genre d'hypothèse et énonce que les variétés de français, comme celle du nord-est, étant exposées au français normatif et à d'autres variétés de français pourraient à la fois perdre des traits traditionnels et en acquérir de nouveaux.<sup>40</sup> Mes données confirment ces hypothèses et cela concorde avec les résultats trouvés par la dialectologie traditionnelle (c.-à-d. les variétés géographiquement proches devraient posséder des modèles plus semblables comparativement aux variétés de régions plus éloignées)<sup>41</sup>. Cela soulève une question qui pourrait faire l'objet de recherches subséquentes à savoir si d'autres variables grammaticales du français du nord-est du Nouveau-Brunswick ont elles aussi des modèles similaires à ceux du français laurentien. Il faudrait de plus évaluer s'il existe une réelle influence du français laurentien sur les variétés de français acadien. Finalement, en ce qui concerne l'exactitude des descriptions dans les grammaires, on a constaté que les résultats sont semblables aux descriptions lorsqu'on compare la contingence et la présence d'adverbe avec le présent, mais qu'ils sont distincts lorsqu'il s'agit de la distance temporelle.

En bref, autant sur le plan de la distribution que sur celui de la grammaire sous-jacente de l'expression du futur, le français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick se rapproche davantage des variétés de français laurentien que des variétés de français acadien des autres provinces de l'Atlantique.

### **7.2.2 Accord sujet-verbe à la troisième personne du pluriel**

L'analyse de cette variable visait à déterminer les taux des variantes à Caraquet

---

<sup>40</sup> Pour être en mesure de savoir si le français du Nouveau-Brunswick se rapprochait autrefois des variétés plus conservatrices, il serait nécessaire d'avoir accès à des données en temps réel. Sinon, il est impossible de savoir qu'il a pu être différent.

<sup>41</sup> Pour l'instant, on ne connaît pas les modèles grammaticaux du futur dans le français laurentien parlé à la frontière ou près du Nouveau-Brunswick. Ce que l'on connaît surtout à propos du futur en français laurentien provient d'études de Montréal et d'Ottawa, qui se trouvent quand même loin du Nouveau-Brunswick. On ne peut pas considérer que ces études représentent ce qui se passe dans toutes les variétés de français laurentien. Il faut donc poursuivre la recherche.

et St-Simon, à voir entre autres comment ils se comparent aux études antérieures de la même variable (Beaulieu & Cichocki, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008) et à évaluer si ces taux témoignent d'une stabilité ou d'une diminution de la variante traditionnelle. Elle visait également à identifier les contraintes sociales et linguistiques ayant une influence sur les variantes et à examiner comment mes résultats se comparent à ceux de Beaulieu, Cichocki & al. (2001, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008, 2009).

Dans cette étude, c'est sur le plan de la morphologie flexionnelle qu'on a pu observer les traits les plus conservateurs du français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. On a constaté, presque 25 ans plus tard, dans une région avoisinante à celle étudiée par Beaulieu, Cichocki et al. (2001, 2002, 2004, 2005a, 2005b, 2008, 2009), que le taux de la variante *i-ont* est très semblable, soit 17 % comparativement à 20 % en 1990. Ce taux semble maintenant relativement stable, surtout si on le compare aux données de la variante de la même région dans les années '50, qui s'élevait à 70 % (Roussel, 2013). En d'autres mots, entre 1990 (recherches de Beaulieu et al.) et le moment où j'ai recueilli mes données, il n'y a pas eu de diminution radicale des taux globaux de la variante traditionnelle *i-ont*, bien que les données en temps réel de la même région suggèrent que sur 60 ans, cette variante a perdu du terrain au profit des variantes standards concurrentielles. Rappelons la citation de Beaulieu & Cichocki (2008 : 45) où ils ont avancé qu'« il est évident que le modèle dans l'emploi de cette variante est beaucoup plus conforme à celui d'un trait stigmatisé en déclin - c'est-à-dire un changement en cours - qu'à celui d'un trait stigmatisé, mais stable (Labov, 2001 : 76) - un trait montrant uniquement une gradation due à l'âge. » Ici, en comparant les données de Roussel (2013) à celles de Beaulieu & Cichocki (2008), il a été possible d'observer un déclin de la variante *i-ont*. En dépit de l'exposition à la variété normative de français enseignée, ce sont les jeunes locuteurs, spécialement les jeunes hommes, qui semblent maintenir cette variante de nos jours. Il va sans dire que ces résultats réfutent l'affirmation de Motapanyane (1997) selon laquelle les locuteurs acadiens parleraient maintenant un français entièrement normatif. Cela suggère la possibilité d'un changement rétrograde qui est peut-être lié à une revalorisation de l'identité et du patrimoine linguistique acadien. Peut-être que la variante *i-ont* est utilisée socio-

symboliquement par les jeunes Acadiens, comme marqueur discret d'appartenance à une identité locale. Cette hypothèse nécessiterait l'accès à un plus grand échantillon de locuteurs et à des enquêtes sur les attitudes envers le français acadien dans la région ciblée (voir la section 7.3 ci-dessous sur les attitudes).

King (2000 : 37-38) affirme que ce sont les communautés qui ont un plus grand contact avec l'anglais qui préservent mieux les traits du français acadien, car il y a moins de pression exercée par le français normatif. Cependant, mes résultats contredisent cette affirmation. La variante *i-ont* est préservée par les jeunes locuteurs qui ont peu de contact avec des anglophones quotidiennement et qui sont considérablement exposés aux normes du français standard à l'école. Les jeunes adaptent leur comportement langagier afin qu'il se conforme aux normes de leur communauté linguistique plutôt que de suivre les normes prescriptives. Cela témoigne de l'influence des pairs dans le renforcement des modèles vernaculaires locaux face aux contre-pressions exercées par les normes institutionnelles.

En somme, la variante traditionnelle *i-ont* est toujours présente en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick et elle semble même connaître un regain chez les jeunes locuteurs.

### **7.2.3 Emprunts à l'anglais**

Les objectifs principaux visaient à explorer comment les emprunts sont en corrélation avec les caractéristiques démographiques des locuteurs et à déterminer comment les éléments lexicaux d'origine anglaise sont intégrés aux modèles retrouvés en français acadien. Cette étude visait également à savoir ce qui est emprunté à l'anglais en ce qui a trait aux catégories grammaticales et à voir s'il existe des preuves que le français du Nouveau-Brunswick subit des changements structuraux provoqués par ces emprunts (King, 2000).

En ce qui a trait aux emprunts à l'anglais, ceux-ci se comportent généralement comme ceux retrouvés dans d'autres variétés du français, comme le français laurentien (Poplack, 1989). Des facteurs sociaux, soit le niveau de bilinguisme et le niveau socioéconomique, se sont avérés être significatifs comme dans d'autres variétés de français laurentien (Friesner, 2009). Mes résultats, parallèles à ceux d'autres études, appuient la notion que l'emprunt est acquis au sein de la communauté et est contraint par les normes communautaires (Poplack et al., 1988).

Les locuteurs de la variété de français du nord-est du Nouveau-Brunswick empruntent des mots à l'anglais et les intègrent selon les règles grammaticales du français. Ces résultats vont donc à l'encontre des idéologies selon lesquelles le contact avec l'anglais, incluant les emprunts à l'anglais, mènerait à un changement structural en français acadien. Les résultats montrent que les emprunts à l'anglais font partie des normes vernaculaires de la communauté entre autres à cause des comportements semblables chez les locuteurs. Il n'y a aucune preuve de changement structurel causé par l'emprunt lexical dans les données de cette étude. Des mots fonctionnels d'origine anglaise tels que « off » et « over » sont empruntés, mais les données montrent que leur utilisation n'est pas élevée et il n'y a aucune preuve que ces emprunts aient été typologiquement perturbateurs, car ils se conforment aux modèles linguistiques du français. Comme Mougeon & Beniak (1991) l'ont remarqué, c'est peut-être seulement dans une situation de bilinguisme instable que la structure d'une langue minoritaire devient sensible à l'influence grammaticale. Cette caractéristique ne concerne pas le français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, qui est clairement la langue de la majorité (et stable) dans la région. Néanmoins, en dépit des affirmations courantes que le français au nord-est du Nouveau-Brunswick est très peu influencé par le contact avec l'anglais, il est prouvé, comme mes données le montrent clairement, que cette variété de français a quand même emprunté à l'anglais et que les emprunts vont au-delà des anglicismes signalés dans les variétés internationales de français. En effet, même si le français du nord-est du Nouveau-Brunswick partage des éléments d'origine anglaise avec d'autres variétés de français canadien (par exemple « boss », « chum ») incluant des éléments pouvant être trouvés dans des variétés européennes (par exemple « job »), il inclut aussi des éléments d'origine anglaise qui ne sont pas rapportés dans toutes les variétés de français (par exemple, « badbuzzer », « fuck »er « up »). De plus, certains locuteurs font usage de marqueurs de discours tels que « anyway ». King (2000 : 111) dit que le contact de langue intensif semble être un préalable pour ce genre de comportement discursif, mais ce scénario n'existe pas dans la région étudiée où le français est la langue de la majorité. Mougeon & Beniak (1991 : 211) présument que les marqueurs de discours commenceraient comme alternance de code et deviendraient des emprunts par

répétition. Toutefois, contrairement aux communautés étudiées par King (2000 : 96), il y a très peu d'occurrences d'alternance de code dans mes données. Bref, le français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick est un banc d'essai très intéressant pour les théories de contact des langues.

Ainsi, l'emprunt à l'anglais est bien présent en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick et dans la vaste majorité des cas il s'intègre parfaitement à cette variété de français, c'est-à-dire qu'il suit ses règles de grammaire.

Somme toute, il est important de souligner que les résultats présentés dans cette thèse se fondent sur environ 2400 occurrences extraites du discours d'un nombre relativement restreint de locuteurs. De façon générale, un corpus plus étendu, comprenant un plus grand nombre de locuteurs de la même région, permettrait une analyse plus approfondie des sujets étudiés. De plus, des recherches subséquentes portant sur d'autres régions et données historiques pourront servir à mieux comprendre la grammaire de ces éléments de la langue française. Comme le français acadien s'apparente au français laurentien à certains niveaux, il serait intéressant d'explorer la dimension socio-diachronique et les affiliations grammaticales partagées par ces variétés.

### **7.3 Attitudes envers le français acadien**

Les résultats présentés dans cette thèse se sont concentrés sur la structure sociolinguistique de deux variables morphosyntaxiques ainsi que sur les emprunts lexicaux. En plus de construire sur les conclusions fondamentales générées par cette étude, les prochaines recherches pourraient bénéficier d'un examen plus poussé des dimensions socio-psychologiques de l'usage de la langue. Les attitudes contemporaines envers le français acadien permettent d'explorer cette piste. Au début de cette thèse, on a observé que le français acadien a longtemps été le sujet de discours public défavorable à son égard l'identifiant comme une variété inférieure de la langue française. Une méta-analyse des commentaires faits par les locuteurs participant à cette étude révèle que les attitudes par rapport à la perception du français acadien sont particulièrement nuancées. Plusieurs commentaires métalinguistiques lors des entrevues ont permis de constater une certaine insécurité linguistique. La dernière question posée aux participants cherchait à savoir s'ils croient qu'il existe une variété de français de « meilleure » ou de « moins

bonne qualité » au Nouveau-Brunswick, à l'échelle du pays et dans le monde.

Quoique les opinions et les idées varient d'un locuteur à l'autre, on peut quand même observer des attitudes générales. Dans le nord-est du Nouveau-Brunswick aussi, l'insécurité linguistique est assez palpable, tout comme c'est le cas au sud-est de la province (Chiasson, 2008). Les opinions sont partagées sur l'endroit où on parlerait « mieux » ou « moins bien » le français. Parfois, un même locuteur a des propos contradictoires sur des variétés de français. Certains locuteurs pensent que le français du Québec est « meilleur » (1) tandis que d'autres ne le trouvent pas « mieux » (2) et déplorent ce qu'ils perçoivent comme une attitude de supériorité linguistique de certains Québécois face au français acadien (3).

(1) Ben moi je dirais le Québec là qu'eux autres sont considérés comme mieux parler genre. (MCL2013.FA<sup>42</sup>)

(2) Le Québécois pour moi je ø trouve pas qu'il parle nécessairement mieux que nous autres. (MCL2013.MA)

(3) Au Québec ils jugent beaucoup comme le/<sup>43</sup> je m'ai aperçu du parler là. Ils sont comme « Ah nous autres on parle bien comparés à vous autres ». (MCL2013.FV)

Comme le témoignent les extraits suivants, d'autres pensent que le français de France est « mieux » (4-5) tandis que d'autres considèrent que ce n'est pas un « meilleur » français (6).

(4) Le français ils [les Français] le parlent bien ø fais-toi en pas ils sont ben meill/ mieux que nous autres. (MCL2013.MF)

(5) C'est sûr le Français de France va tout utiliser les/ les vrais/ comme plus les vrais mots si tu veux là pis la prononciation. (MCL2013.MA)

(6) Pas en France certain parce que des fois tu ø comprends rien. (MCL2013.MD)

À l'échelle du Nouveau-Brunswick, c'est souvent le français de la région de Moncton qui est qualifié de « moins bon » à cause de la perception de l'intensité du contact avec l'anglais (7). Pourtant, c'est aussi la région que plusieurs autres ont

---

<sup>42</sup> L'information entre parenthèses signifie le corpus, le sexe du locuteur ainsi que l'initiale de son pseudonyme. Aucun numéro de ligne n'est noté ici, car les extraits n'ont pas été transcrits comme les occurrences du corpus.

<sup>43</sup> Les reprises sont notées à l'aide d'une barre oblique. Plus d'information se trouve dans le protocole de transcription en annexe.

mentionnée comme ayant un « bel » accent (8).

(7) Pour moi un bon parler français c'est quelqu'un qui parle français pis moi je trouve ça beau le chiac tout ça, mais pour moi c'ø est pas un bon français.

(MCL2013.MG)

(8) Moi j'aime bien le parler chiac là moi j'adore leur parler. (MCL2013.FS)

En fait, tous les locuteurs sauf une ont mentionné positivement ou négativement la région du sud-est du Nouveau-Brunswick en réponse à cette question métalinguistique à savoir où on parle « mieux » ou « moins bien » le français. Une chose est claire, parler des variétés de langue, incluant la leur, ne laisse pas les Acadiens indifférents. Tout le monde avait quelque chose à dire sur le sujet. Contrairement aux locuteurs du sud-est par contre (Chiasson, 2008), certains locuteurs du nord-est du Nouveau-Brunswick perçoivent positivement leur variété de langue et les variétés de français en général comme étant sur un pied d'égalité. Où on ressent leur insécurité, c'est plutôt sur le plan de la francophonie à l'échelle du pays ou du monde. Mes résultats pour la variante *i -ont* fournissent une indication préliminaire que, pour certains locuteurs du moins, il pourrait y avoir une revalorisation en cours de certains traits du français acadien. Cependant, comme mentionné précédemment, il faudrait poursuivre les recherches socio-psychologiques.

#### **7.4 Application des principaux résultats de la thèse dans la société**

L'idéologie très forte entourant la « norme » et le fait que l'enseignement est bien souvent axé sur le français standard comme unique variété légitime, pour emprunter un terme de Bourdieu (1977), favorisent le développement d'une insécurité linguistique à travers la francophonie (Ledegen, 2000; Boudreau & Perrot, 2005).

Pourtant, les recherches en linguistique constituent une richesse, car elles pourraient influencer positivement l'enseignement du français au Canada de sorte à accroître le sentiment de sécurité et de confiance linguistique chez les locuteurs (natifs et de langue seconde) et à former une jeunesse instruite, avertie et ouverte en ce qui a trait aux variétés de français dans le monde. Les variétés vernaculaires du français acadien ont toujours été une cible facile pour les critiques prescriptives, spécialement dans les cas où les « écarts » par rapport aux variétés normatives

considérées prestigieuses, telles que *i-ont* et les anglicismes, sont associés à une « mauvaise » grammaire et à une « détérioration » linguistique.

Concrètement, plusieurs résultats de cette étude pourraient servir d'une part à aider les enseignants à mieux comprendre le fonctionnement du français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick, et la variation en français en général, pour qu'ils puissent transmettre ces notions aux élèves et d'autre part, à contribuer au développement d'une confiance linguistique. Les implications de la recherche sur le plan de l'éducation sont spécialement pertinentes compte tenu des perceptions populaires récurrentes et néfastes à propos du discours des jeunes comme étant « négligé » et « paresseux » (Watt & Smith, 2005 : 103). Il s'avère donc d'une grande importance que les professionnels impliqués dans le processus d'évaluation du langage de jeunes locuteurs aient une idée réaliste de la nature variable de la langue (Milroy, 1987 : 200). En termes pratiques, cela signifie que les enseignants devraient connaître les normes du français acadien oral, en particulier les aspects de l'usage vernaculaire qui reflète la variation à la fois régionale et sociale (Romaine, 1984). Par exemple, il serait bien que les enseignants soient conscients que l'emprunt à l'anglais est tout à fait normal et qu'il suit le système grammatical du français en s'y intégrant parfaitement. Cela permettrait aux locuteurs de mieux comprendre le phénomène du contact des langues au lieu de le percevoir comme du « mauvais » français ou de la désintégration linguistique. De plus, savoir que le futur périphrastique est beaucoup plus commun que le futur simple à l'oral et qu'il est employé dans des contextes temporels autant éloignés que proches pourrait modifier la façon d'enseigner ce temps de verbe. Porter une attention particulière à la réalité orale lorsqu'on enseigne la langue pourrait aussi servir à développer un esprit critique des règles de grammaire qui sont arbitraires et ne tiennent pas toujours compte de l'usage réel de la langue. Finalement, il est fort probable que les enseignants et les élèves aient une perception plus positive de la variante *i-ont* s'ils connaissaient son origine. Toutes ces connaissances, mettant de l'avant la description de la langue et non des jugements, permettraient de confronter les idéologies normatives qui contribuent fortement au sentiment d'insécurité linguistique.

L'école est sans contredit l'endroit où on apprend la variété standard, mais

comme chaque registre de langue a ses fonctions et ses utilités, il vaudrait mieux enseigner aux jeunes qu'il n'y a pas de « bonne » ou de « mauvaise » façon de parler, mais que certaines façons de parler sont plus appropriées selon le contexte - tout comme c'est le cas pour l'habillement, où certains contextes portent à se vêtir d'une façon particulière. En présentant les différents registres de langue comme un éventail d'outils, on aide les jeunes à ajouter des cordes à leur arc pour qu'ils soient en mesure d'ajuster leur registre selon le contexte. Selon Fairclough (1992), il est en effet possible d'adapter le matériel pédagogique de sorte à traiter les idées préconçues sur la langue afin de développer l'esprit critique des élèves en ce qui a trait à la discrimination sociale et linguistique.

Il serait extrêmement important que les études en linguistique, particulièrement celles en sociolinguistique, soient intégrées au curriculum de la formation des enseignants, peu importe le niveau ou la matière enseignée, et ce, dans l'ensemble de la francophonie, mais particulièrement dans les communautés où le français constitue la langue minoritaire. Cette formation permettrait de briser le cercle vicieux qui se produit depuis des siècles où on perpétue la survalorisation du standard en dévalorisant le vernaculaire. On enseignerait aux futurs enseignants les principes de la linguistique leur permettant de bien connaître le fonctionnement de la langue et de la variété régionale de langue où ils enseignent pour qu'ils soient sensibilisés, plus ouverts et plus inclusifs face à la variation linguistique (Dalley, 2009, 2014). Cette formation amènerait les futurs enseignants à développer une attitude favorisant la confiance linguistique chez les jeunes. À mon avis, une telle approche ne pourrait qu'être bénéfique autant du point de vue de l'individu que de la communauté linguistique, d'autant plus qu'elle influencerait positivement l'avenir et la sauvegarde de la vitalité de la langue française au Canada.

## Bibliographie

- Aaron, J. (2006). Variation and change in Spanish future temporal reference expression: Rates, constraints, and grammaticization. PhD Dissertation, University of New Mexico.
- Allard, R. & Landry, R. (1998). French in New Brunswick. In *Language in Canada*. J. Edwards (ed.). Cambridge: Cambridge University Press, 202-225.
- Anderson, H. (1988). Center and periphery: Adoption, diffusion, and spread. In *Historical Dialectology: Regional and Social*. J. Fisiak (ed.). Berlin : Mouton de Gruyter, 39-83.
- Anderwald, L. (2001). *Was/were*-variation in non-standard British English today. *English World-Wide*, 22 (1), 1-21.
- Antilla, R. (1989). *Historical and Comparative Linguistics*. Philadelphia : John Benjamins Publishing.
- Arrighi, L. (2014). Le français parlé en Acadie : description et construction d'une « variété ». *Minorités linguistiques et société*, 4, 100-125.
- Augé, C. (1890). *Grammaire enfantine*. Montréal : Librairie Beauchemin Limitée.
- Balcom, P., Beaulieu, L., Butler, G. R., Cichocki, W. & King, R. (2008). Introduction : The linguistic study of Acadian French. *Canadian Journal of Linguistics*, 53 (1), 1- 5.
- Base textuelle FRANTEXT. [www.frantext.fr](http://www.frantext.fr)
- Bayley, R. (1982). The English language in Canada. In *English as a World Language*. R. Bayley and M. Görlach (eds). Ann Arbor: University of Michigan Press, 134-176.
- Bayley, R. (2013). The quantitative paradigm. In *The Handbook of Language Variation and Change. Second Edition*. J. K. Chambers and N. Schilling (eds). Oxford: Wiley-Blackwell, 85-107.
- Beaulieu, L. (1995). The social function of linguistic variation: A sociolinguistic study in four rural communities of the Northeastern Coast of New Brunswick. Thèse doctorale, University of South Carolina.
- Beaulieu, L. & Cichocki, W. (2002). Le concept de réseau social dans une communauté acadienne rurale. *Canadian Journal of Linguistics*, 47, 123-150.
- Beaulieu, L. & Cichocki, W. (2004). Grammaticalisation et perte de marques d'accord sujet-verbe en français acadien du Nord-Est. Dans *Actes du 26<sup>e</sup> colloque annuel de l'Association de linguistique des provinces atlantiques*. S. Clarke (éd.). St. John's : Memorial University, 121-143.

- Beaulieu, L. & Cichocki, W. (2005a). Facteurs internes et externes dans deux changements linguistiques affectant l'accord sujet-verbe dans une variété de français acadien. Dans *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*. P. Brasseur et A. Falkert (éds). Paris : L'Harmattan, 171-186.
- Beaulieu, L. & Cichocki, W. (2005b). Innovation et maintien dans une communauté linguistique du nord-est du Nouveau-Brunswick. *Francophonies d'Amérique*, 19, 155-175.
- Beaulieu, L. & Cichocki, W. (2008). La flexion postverbale *-ont* en français acadien : une analyse sociolinguistique. *Canadian Journal of Linguistics*, 53, 35-62.
- Beaulieu, L. & Cichocki, W. & Balcom, P. (2001). Variation dans l'accord verbal en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. Dans *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique 2001*. J. T. Jensen et G. Van Herk (éds). Ottawa : Cahiers Linguistiques d'Ottawa, 1-12.
- Beaulieu, L., Cichocki, W. & Chiasson-Albert, N. (2009). L'acquisition d'une forme morphosyntaxique traditionnelle par des enfants acadiens. Dans *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*. L. Baronian et F. Martineau (éds). Québec : Presses de l'Université Laval, 49-75.
- Blas Arroyo, J.-L. (2008) The variable expression of future tense in Peninsular Spanish: The present (and future) of inflectional forms in Spanish spoken in a bilingual region. *Language Variation and Change*, 20, 85-126.
- Blondeau, H. (2006). La trajectoire de l'emploi du futur chez une cohorte de Montréalais francophones entre 1971 et 1995. *Canadian Journal of Applied Linguistics*, 9, 73-98.
- Boudreau, A. (2014). Des voix qui se répondent : analyse discursive et historique des idéologies linguistiques en Acadie : l'exemple de Moncton. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, 4, 175-199.
- Boudreau, A. (2009). La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie. *Canadian Journal of Linguistics*, 54, 439-459.
- Boudreau, A. & Dubois, L. (1991). L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français. *Bulletin de l'Association de linguistique appliquée*, 13 (2), 37-50.
- Boudreau, A. & Dubois, L. (1992). Insécurité linguistique et diglossie : étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. *La Revue de l'Université de Moncton*, 25 (1), 3-22.
- Boudreau, A. & Perrot, M.-E. (2005). Quel français enseigner en milieu minoritaire? Minorités et contact de langues : le cas de l'Acadie. *GLOTTOPOLO*, 6, 7-21.
- Boudreau, A. & Violette, I. (2009). Savoir, intervention et posture en milieu minoritaire : les enjeux linguistiques en Acadie du Nouveau-Brunswick. *Langage et société*, 3 (129), 13-28.

- Boudreau, É. (2009). *Glossaire du vieux parler acadien*. Saint-Jean-sur-Richelieu : Éditions LAMBDA.
- Bourdieu, P. (1977). L'économie des échanges linguistiques. *Langue française*, 34, 17-34.
- Britain, D. (2010). Supralocal regional dialect levelling. In *Language and Identities*. C. Llamas and D. Watt (eds). Edinburgh: Edinburgh University Press, 193-204.
- Brousseau, A.-M. (2011). Identités linguistiques, langues identitaires : synthèse. *Arborescences : revues d'études françaises*, 1, 1-33.
- Brousseau, A.-M. & Roberge, Y. (2000). *Syntaxe et sémantique du français*. Montréal : Fides.
- Cajole-Laganière, H., Martel, P. & Masson, C.-É. (2013). *Dictionnaire Usito : Parce que le français ne s'arrête jamais*. Réalisé dans le cadre du projet Franqus. Sherbrooke : Édition Delisme. [En ligne]. [www.usito.com/dictio](http://www.usito.com/dictio).
- Calvet, L.-J. (1993). *La sociolinguistique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Cameron, D. (2005). Language, gender, and sexuality: current issues and new directions. *Applied Linguistics*, 26 (4), 482-502.
- Cichocki, W. (2012). An overview of the phonetics and phonology of Acadian French spoken in northeastern New Brunswick (Canada). In *Phonological Variation in French: Illustrations from Three Continents*. R. Gess, C. Lyche and T. Meisenburg (eds). Amsterdam: Benjamins, 211-233.
- Chambers, J. K. (2008). *Sociolinguistic Theory. Revised Edition*. Oxford: Wiley-Blackwell.
- Cheshire, J. (2002). Sex and gender in variationist research. In *The Handbook of Variation and Change*. J.K. Chambers, P. Trudgill and N. Schilling-Estes (eds.). Oxford : Blackwell, 423-443.
- Chevalier, G. (1994). L'emploi des formes du futur dans le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick. Dans *Les Acadiens et leur langue : quand le français est minoritaire : actes du colloque*. L. Dubois et A. Boudreau (éds). Moncton : Éditions d'Acadie, 75-89.
- Chevalier, G. (2008). Les français du Canada : fait linguistiques, faits de langue. *Alternative Francophone*, 1, 80-97.
- Chiasson, M. (2008). Étude comparative intergénérationnelle de l'insécurité linguistique chez les Acadiens de Moncton au Nouveau-Brunswick. Mémoire de maîtrise, University of Toronto.
- Chiasson, M. (2009). Le futur dans Acadieman. Travail de recherche dans le cadre du cours LIN5903, Université d'Ottawa.

- Chiasson, M. (2012). La référence au temps du futur en français acadien du Nouveau-Brunswick. Examen de synthèse, Université d'Ottawa.
- Chiasson, M. (2013). La micro-variation dans les prépositions en français. Examen de synthèse, Université d'Ottawa.
- Comeau, P. (2007) The integration of words of English origin in Baie Sainte-Marie Acadian French. MA Major Research Paper, York University.
- Comeau, P. (2011). A window on the past, a move toward the future: Sociolinguistic and formal perspectives on variation in Acadian French. PhD Thesis, York University.
- Comeau, P. (2015). Vestiges from the grammaticalization path: The expression of future temporal reference in Acadian French. *Journal of French Language Studies*, 25, 339-365.
- Cotnam-Kappel, M. (2015). E nostre lingue sò e nostre vite : une étude comparative des paroles des enfants quant au processus de choix scolaire en milieu minoritaire en Ontario et en Corse. Thèse doctorale, Université d'Ottawa et Università di Corsica.
- Cukor-Avila, P. (2000). Revisiting the Observer's Paradox. *American Speech*, 253-254.
- Dalley, P. (2009). Francisation, communication orale et construction identitaire. Dans *Actes du forum sur la francisation*. Calgary: Consortium pour le perfectionnement professionnel, 33-58.
- Dalley, P. (2014). Assimilation, intégration ou inclusion. Quelle vision pour l'éducation de langue française en contexte minoritaire? Dans *La francophonie canadienne dans toutes ses couleurs et le défi de l'inclusion scolaire*. L. D. Caslson Berg (éd.). Québec : Presses de l'Université Laval, 13-34.
- Dauzat, A. (1943). *Le génie de la langue française*. Paris : Payot.
- Desabrais, T. (2013). Les mots pour le dire... L'influence de l'(in)sécurité linguistique sur l'expérience d'étudiantes de milieux francophones minoritaires canadiens inscrites aux études supérieures à l'Université d'Ottawa. Thèse doctorale, Université d'Ottawa.
- Deshaies, D. & Laforge, É. (1981). Le futur simple et le futur proche dans le français parlé dans la ville de Québec. *Langues et linguistique*, 7, 21-37.
- De Villers, M.-É. (2009). *Multi dictionnaire de la langue française*. Montréal : Éditions Québec Amérique.
- Digesto, S. (2015) Présent et passé du futur italien. Examen de synthèse, Université d'Ottawa.

- Dion, N. & Blondeau, H. (2005). Variability and future temporal reference: the French of Anglo-Montrealers. *Penn Working Papers in Linguistics*, 10 (2), 77-89.
- Dubois, S. (2010). *Histoire épistolaire de la Louisiane*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Dubois, S. & Horvath, B. (2000). When the music changes, you change too: Gender and language change in Cajun English. *Language Variation and Change*, 11, 287-313.
- Dubois, S., King, R. & Nadasdi, T. (sous presse). Third Person Plural Marking in Acadian and Cajun French. Dans *Actes du colloque annuel de l'Association de linguistique des provinces atlantiques*. A. Furlong (éd.). Charlottetown: University of Prince Edward Island.
- Dubois, S. & Sankoff, D. (1997). L'absence de flexion sur les emprunts à l'anglais dans le français cajun. Dans *Exploration du lexique*. J. Auger et Y. Ryan (éds). Québec : Centre international de recherche en aménagement linguistique, 163-176.
- Emirkanian, L. & Sankoff, D. (1985). Le futur simple et le futur périphrastique. Dans *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*. M. Lemieux et H. J. Cedergren (éds.). Montréal : Office de la langue française, 189-204.
- Erker, D. & Guy, G. R. (2012). The role of lexical frequency in syntactic variability: Variable subject personal pronoun expression in Spanish. *Language*, 88, 526-557.
- Fairclough, N. (1992). *Discourse and Social Change*. Cambridge : Polity Press.
- Fleury, S. & Branca-Rosoff, S. (2010). Une expérience de collaboration entre linguiste et spécialiste de TAL : l'exploitation du corpus CFPP 2000 en vue d'un travail sur l'alternance futur simple / futur périphrastique. *CAFLS*, 16 (1), 63-98.
- Flikeid, K. (1984). *La variation phonétique dans le parler acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick : étude sociolinguistique*. Berne : Peter Lang.
- Flikeid, K. (1989). Moitié anglais, moitié français? : emprunts et alternance de langues dans les communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 8, 177-251.
- Flikeid, K. (1989). Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Dans *Le français canadien parlé hors Québec*. R. Mougeon et É. Beniak (éds). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Flikeid, K. (1994). Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine. Dans *Les origines du français québécois*. R. Mougeon et É. Beniak (éds). Québec : Presses de l'Université Laval, 275-326.

- Flikeid, K. & L. Péronnet. (1989). N'est-ce pas vrai qu'il faut dire « J'avons été? » : divergences régionales en acadien. *Français moderne*, 57 (3), 219-228.
- Fondet, C. (1980). *La dialectologie de l'Essonne*. Paris : Champion.
- Fouché, P. (1967) *Le verbe français : étude morphologique*. Paris : Klincksieck.
- Fox, C. (2006). La situation du français franco-américain. Dans *Le français en Amérique du Nord. État présent*. A. Valdman, J. Auger et D. Piston-Hatlen (éds). Québec : Presses de l'Université Laval, 117-141.
- Friesner, M. (2009). Internal and external correlates of the integration of English- and Spanish-origin loanwords in Montréal French. Conference abstract, NWAV 38, University of Ottawa.
- Friesner, M. (2009). The social and linguistic predictors of the outcomes of borrowing in the speech community of Montréal. PhD Thesis, University of Pennsylvania.
- Gadet, F. (2006). *La variation sociale en français. Nouvelle édition revue et augmentée*. Paris : Ophrys.
- Gesner, B. E. (1985). *Description de la morphologie verbale du parler acadien de Pubnico (Nouvelle-Écosse) et comparaison avec le français standard*. Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- Godin, S. et Basque, M. (2007). *Histoire des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick*. Tracadie-Sheila : La Grande Marée.
- Grant, A. P. (2014). Lexical Borrowing. In *The Oxford Handbook of the Word*. J. R. Taylor (ed.). Oxford: Oxford University Press, 431-444.
- Grimm, R. (2007). L'emploi du futur dans le français parlé en Ontario. Thèse de maîtrise, University of Alberta.
- Grimm, R. (2010). A real-time study of future temporal reference in spoken Ontarian French. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 16, 83-92.
- Grimm, R. & Nadasdi, T. (2011). The future of Ontario French. *Journal of French Language Studies*, 21, 1-17.
- Hansen, A. B. & Strudsholm, E. (2006). Morphological and periphrastic future in French and Italian spoken language: Parallel tendencies? In *La linguistique au cœur. Valence verbale, grammaticalisation et corpus : mélanges offerts à Lene Schosler à l'occasion de son 60e anniversaire*. H. L. Andersen, M. Birkelund and M.-J. Mosegaard (eds). Odense: University Press of Southern Denmark, 189-218.
- Haspelmath, M. (2009). Lexical borrowing: Concepts and issues. In *Loanwords in the World's Languages: A Comparative Handbook*. M. Haspelmath and U. Tadmor (eds). Berlin : De Gruyter Mouton, 35-54.

- Hock, H. H. (1986). *Principles of Historical Linguistics*. New York : Mouton de Gruyter.
- Hooper, J. (1976). Word frequency in lexical diffusion and the course of morphophonological change. In *Current Profess in Historical Linguistics: Proceedings of the Second International Conference on Historical Linguistics*. W. M. Christie (ed.). Amsterdam: North Holland, 95-105.
- Howard, M. (2007). Language in Canada : A brief overview. In *Language Issues in Canada : Multidisciplinary Perspectives*. M. Howard (ed.). Newcastle: Cambridge Scholars Publishing, 1-23.
- Jarmasz, L.-G. (2007). The future and negation in Canadian French. Term paper, University of Toronto.
- King, R. (1989). Le français terre-neuvien : aperçu général. Dans *Le français canadien parlé hors Québec*. R. Mougeon et É. Beniak (éd.). Québec : Presses de l'Université Laval, 227-244.
- King, R. (1992). *Back in Canadian French*. Paper presented at the annual meeting of the Canadian Linguistic Association, Charlottetown, Prince Edward Island, 24 May.
- King, R. (1994). Subject-verb agreement in Newfoundland French. *Language Variation and Change*, 23 (3), 239-253.
- King, R. (2000). *The Lexical Basis of Grammatical Borrowing*. Philadelphia: John Benjamins.
- King, R. (2005). Morphosyntactic variation and theory: Subject-verb agreement in Acadian French. In *Syntax and Variation: Reconciling the Biological and the Social*. L. Cornips and K. Corrigan (eds). Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins, 199-229.
- King, R. (2013). *Acadian French in Time and Space. A Study in Morphosyntax and Comparative Sociolinguistics*. Durham: Duke University Press.
- King, R. & Comeau, P. (2011). Media representations of minority French: Valorization, identity, and the Acadieman phenomenon. *Canadian Journal of Linguistics*, 56 (2), 179-202.
- King, R., Martineau, F. & Mougeon, R. (2011). The interplay of internal and external factors in grammatical change: First-person plural pronouns in French. *Language*, 87, 470-509.
- King, R. & Nadasdi, T. (1996). Sorting out morphosyntactic variation in Acadian French: The importance of the linguistic marketplace. In *Sociolinguistic variation: Data, theory, and analysis. Selected Papers from NWA 23 at Stanford*. J. Arnold, R. Blake, B. Davidson, S. Schwenter and J. Solomon (eds). Stanford : CSLI, 113-128.

- King, R. & Nadasdi, T. (2003). Back to the future in Acadian French. *Journal of French Language Studies*, 13, 323-337.
- King, R., Nadasdi, T. & Butler, G. R. (2004). First-person plural in Prince Edward Island Acadian French: The fate of the vernacular variant *je ... ons*. *Language Variation and Change*, 16, 237-255.
- Labov, W. (1966). *The Social Stratification of English in New York City*. Washington: Center for Applied Linguistics.
- Labov, W. (1969). *The Study of Nonstandard English*. Washington: National Council of Teachers of English.
- Labov, W. (1972). *Sociolinguistics Patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Labov, W. (1982). Building on empirical foundations. In *Perspectives on Historical Linguistics*. W. Lehmann and Y. Malkiel (eds). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 17-92.
- Labov, W. (1984). Field methods of the project on linguistic change and variation. In *Language in Use*. J. Baugh and J. Sherzer (eds). Englewood Cliffs: Prentice Hall, 43-70.
- Labov, W. (1990). The interaction of sex and social class in the course of linguistic change. *Language Variation and Change*, 2, 205-254.
- Labov, W. (2001). *Principles of Linguistic Change. Volume II: Social Factors*. Oxford: Blackwell.
- Labov, W. (2004). Analysis of Linguistic Variation. In *HSK Sociolinguistics/Sociolinguisik*. U. Ammon, N. Dittmar, K. Mattheier and P. Trudgill (eds). Berlin : de Gruyter, 6-21.
- Landry, N. & Lang, N. (2001). *Histoire de l'Acadie*. Sillery : Les éditions du Septentrion.
- LeBlanc, C. (2007). Le futur périphrastique dans le français parlé : une question d'habitude. Thèse doctorale, Université d'Ottawa.
- LeBlanc, C. (2009). Conditional morphology in *si*-clauses : A Canadian French reanalysis. *Canadian Journal of Linguistics* , 54 (2), 317-337.
- LeBlanc, C. (2013). Les interrogatives totales en français madelinot : continuité dans la filiation. In *Proceedings of Methods XIV: Papers from the Fourteenth International Conference on Methods in Dialectology, 2011*. A. Barysevich, A. D'Arcy and D. Heap (eds). New York : Peter Lang, 90-101.
- LeBreton, C. & Thériault, B. (1981). *Caraquet 1961-1981. Du plus long village du monde à la plus longue rue des Maritimes*. Caraquet : Ville de Caraquet.

- Ledegen, G. (2000). *Le bon français : les étudiants et la norme linguistique*. Paris : L'Harmattan.
- Lodge, A. (2004). *A Sociolinguistic History of Parisian French*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lucci, V. (1973). *Phonologie de l'acadien : parler de la région de Moncton, N.-B., Canada*. Montréal : M. Didier.
- Martineau, F. (2005). Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien. *Canadian Journal of Linguistics*, 50, 173-213.
- Martineau, F. & Tailleux, S. (2010). Correspondance familiale acadienne au tournant du XX<sup>e</sup> siècle : fenêtre sur l'évolution d'un dialecte. F. Neveu, V. Muni Toke, T. Klinger, J. Durand, L. Mondada et S. Prévost (éds). Dans *CMLF 2010 – 2<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, 291-303.
- Martineau, F. & Tailleux, S. (2011). Written vernacular: Variation and change in 19th Century Acadian French. In *On linguistic change in French: Socio-historical approaches. Studies in honour of Professor R. Anthony Lodge*. T. Pooley et D. Lagorgette (éds). Presses Universitaires de Savoie, 153-174.
- Martineau, F. (2014). L'Acadie et le Québec : convergences et divergences. *Minorités linguistiques et société*, 4, 16-41.
- Martineau, F. (dir.) (2014). En collaboration avec Marie-Claude Séguin. Protocole de transcription abrégé du projet GTRC *Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage*, version 3.0.
- Massignon, G. (1947). Les parlers français d'Acadie. Dans *The French Review*, 21, 45-53.
- Massignon, G. (1962). *Les parlers français d'Acadie : enquête linguistique*. Paris : Klincksieck.
- Milroy, J. (1992). *Linguistic Variation and Change: On the Historical Sociolinguistics of English*. Oxford: Blackwell.
- Milroy, J. & Milroy, L. (1985). *Authority in Language: Investigating Language Prescription and Standardisation*. London: Routledge & Kegan Paul.
- Milroy, J. & Milroy, L. (1997). Varieties and Variation. In *The Handbook of Sociolinguistics*. F. Coulmas (ed.). Oxford: Blackwell, 47-64
- Milroy, L. (1980). *Language and Social Network*. Baltimore: University Park Press.
- Milroy, L. (1987). *Observing and Analysing Natural Language*. Oxford : Blackwell.
- Milroy, L. & Llamas, C. (2013). Social Network. In *Handbook of Language Variation and Change. Second Edition*. J. K. Chambers and N. Schilling (eds). Oxford: Blackwell, 409-427.

- Milroy, L. & Mirloy, J. (1992). Social network and social class: Toward an integrated sociolinguistic model. *Language in Society*, 21, 1-26.
- Moeschler, J. & Auchin, A. (2011). *Introduction à la linguistique contemporaine. 3e édition*. Paris : Armand Colin Éditeur.
- Motapanyane, V. (1997). *Acadian French*. München : LINCOM EUROPA.
- Mougeon, R. (2006). French Language in Canada. The Canadian Encyclopedia.
- Mougeon, R. & Beniak, É. (1989). *Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction: The Case of French in Ontario, Canada*. Oxford: Clarendon Press.
- Mougeon, R. & Hébrard, P. (1975). Aspects de l'assimilation linguistique dans une communauté francophone de l'Ontario. *Working Papers on Bilingualism (Ontario Institute of Studies in Education)*, 5, 1-38.
- Mougeon, R., Rehner, K. & Alexandre, N. (2005). *Le français parlé en situation minoritaire : choix de langue, identité linguistique et variation linguistique parmi les élèves des écoles de langue française*. Rapport final préparé pour le Ministère de l'Éducation de l'Ontario.
- Neumann-Holzschuh, I. (2009). Contact-induced structural change in Acadian and Louisiana French: Mechanisms and motivations. *Langage et société*, 3 (129), 47-68.
- Neumann-Holzschuh, I., Brasseur, P. & Wiesmath, R. (2005). Le français acadien au Canada et en Louisiane. Dans *Le français en Amérique du Nord. État présent*. A. Valdman, J. Auger et D. Piston-Hatlen (éds). Québec : Presses de l'Université Laval, 479-503.
- Nyrop, K. (1903). *Grammaire historique de la langue française. Vol. 2*. Copenhague : Gyldensalske Boghandel Nordisk Forlag.
- Paolillo, J. C. (2002). *Analyzing Linguistic Variation : Statistical Models and Methods*. Standford: Center for the Study of Language and Information.
- Péronnet, L. (1989). Analyse des emprunts dans un corpus acadien. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 8, 229-251.
- Péronnet, L. (1990). Système des conjugaisons verbales dans le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick. *Linguistica Atlantica*, 12, 81-115.
- Perrot, M.-E. (1994). Le chiac ou... Whatever. Le vernaculaire des jeunes d'une école secondaire francophone de Moncton. *Études canadiennes/Canadian Studies*, 37, 237-246.
- Perrot, M.-E. (1995a). Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada). Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III.

- Perrot, M.-E. (1995b). Tu worries about ça, toi? Métissage et restructurations dans le chiac de Moncton. *Linx*, 33, 79-85.
- Perrot, M.-E. (2006). Statut et fonction symbolique du chiac : analyse de discours épilinguistiques. *Minorités linguistiques et société*, 22, 141-152.
- Perrot, M.-E. (2014). Le trajet linguistique des emprunts dans le chiac de Moncton : quelques observations. *Minorités linguistiques et société*, 4, 200-218.
- Poirier, P. (1928). *Le parler franco-acadien et ses origines*. Québec : Imprimerie franciscaine missionnaire.
- Poirier, P. (1995). *Le Glossaire acadien*. Moncton : Les Éditions d'Acadie.
- Poplack, S. (1980). "Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español": Toward a typology of code-switching. *Linguistics*, 18 (7-8), 581-618.
- Poplack, S. (1989). The care and handling of a mega-corpus. In *Language Change and Variation*. R. Fasold and D. Schiffrin (eds). Amsterdam: Benjamins, 411-451.
- Poplack, S. (1993). Variation theory and language contact. In *American Dialect Research: An Anthology Celebrating the 100<sup>th</sup> Anniversary of the American Dialect Society*. D. Preston (ed.). Amsterdam: Benjamins, 251-286.
- Poplack, S. (2001). Variability, frequency and productivity in the irrealis domain of French. In *Frequency and the Emergence of Linguistic Structure*. J. Bybee and P. Hopper (eds). Amsterdam: Benjamins, 405-428.
- Poplack, S. (2011). Grammaticalization and linguistic variation. In *Handbook of grammaticalization*. B. Heine and H. Narrog (eds). Oxford: Oxford University Press, 209-224.
- Poplack, S. (2012). What does the Nonce Borrowing Hypothesis hypothesize? *Bilingualism: Language and Cognition*, 15 (3), 644-648.
- Poplack, S., Jarmasz, L.-G., Dion, N. & Rosen, N. (2015). Searching for standard French : The construction and mining of the Recueil historique des grammaires du français. *Journal of Historical Sociolinguistics*, 1 (1), 13-55.
- Poplack, S. & Dion, N. (2009). Prescription vs. praxis: The evolution of future temporal reference in French. *Language*, 85, 557-587.
- Poplack, S. & Dion, N. (2012). Myths and facts about loanword development. *Language Variation and Change*, 24 (3), 279-315.
- Poplack, S. & Levey, S. (2010). Contact-induced grammatical change: A cautionary tale. In *Language and Space. An International Handbook of Linguistic Variation*. P. Auer and J. E. Schmidt (eds). Berlin: De Gruyter Mouton, 391-419.
- Poplack, S. & Malvar, E. (2007). Elucidating the transition period in linguistic change. *Probus*, 19 (1), 121-169.

- Poplack, S. & Meechan, M. (1995). Patterns of language mixture: Nominal structure in Wolof-French and Fongbe-French bilingual discourse. In *Proceedings of the European Science Foundation Summer School on Code-Switching and Language Contact*. Lyouwert/Leeuwarden: Fryske Akademy, 179-191.
- Poplack, S. & Meechan, M. (1998). Introduction : How languages fit together in codemixing. *International Journal of Bilingualism*, 2, 127-138.
- Poplack, S., Sankoff, D. & Miller, C. (1988). The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation. *Linguistics*, 26 (1), 47-104.
- Poplack, S. & St-Amand, (2009). Les récits du français québécois d'autrefois : reflet du parler vernaculaire du XIX<sup>e</sup> siècle. *Canadian Journal of Linguistics*, 54 (3), 511-546.
- Poplack, S. & Tagliamonte, S. A. (2000). The grammaticalization of going to in (African American) English. *Language Variation and Change*, 11, 315-342.
- Poplack, S. & Turpin, D. (1999). Does the *futur* have a future in (Canadian) French? *Probus*, 11, 131-162.
- Poplack, S., Zentz, L. & Dion, N. (2012). Phrase-final prepositions in Quebec French: An empirical study of contact, code-switching and resistance to convergence. *Bilingualism: Language and Cognition*, 15 (1), 203-225.
- Posner, R. (1997). *Linguistic Change in French*. Oxford : Clarendon Press.
- Remysen, W. (2004). La variation linguistique et l'insécurité linguistique : le cas du français québécois. Dans *La variation dans la langue standard. Actes du colloque tenu les 13 et 14 mai 2002 à l'Université Laval dans le cadre du 70<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS*. Québec : Office québécois de la langue française, 23-36.
- Rey-Debove, J. & Rey, A. (éds). (2013). *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, nouv. éd. du Petit Robert, texte remanié et amplifié*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Roberts, N. S. (2010). A variationist study of future temporal reference in Hexagonal French. MA dissertation, Newcastle University.
- Roberts, N. S. (2012). Future temporal reference in Hexagonal French. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 18 (2), 97-106.
- Roberts, N. S. (2013). The influence of linguistic factors on the expression of futurity in Martinique French. *Newcastle Working Papers in Linguistics*, 19 (1), 138-151.
- Romaine, S. (1984). *The Language of Children and Adolescents: The Acquisition of Communicative Competence*. Oxford: Blackwell.
- Romaine, S. (1995). *Bilingualism. 2<sup>nd</sup> Edition*. Oxford : Blackwell.

- Rottet, K. (2005). Attestation et disparition du type j'avons en Louisiane. Dans *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*. P. Brasseur et A. Falkert (éds). Paris : L'Harmattan, 213-227.
- Roussel, B. (2013). Analyse sociolinguistique de la flexion verbale *-ont* en français acadien chez deux générations de locuteurs du nord-est du Nouveau-Brunswick. Mémoire de maîtrise, University of Toronto.
- Roussel, B. (2016). À propos de la rection asymétrique du sujet nul en français acadien. Examen de synthèse, Université d'Ottawa.
- Roy, M.-M. (1979). Les conjonctions « but » et « so » dans le parler de Moncton. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Ryan, R. (1982). *Analyse morphologique du groupe verbal du parler franco-acadien de la région de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse, Canada*. Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- Sankoff, D. (1988). Sociolinguistics and syntactic variation. In *Linguistics: the Cambridge Survey. IV Language: The socio-cultural context*. F. Newmeyer (ed.). Cambridge: Cambridge University Press, 140-161.
- Sankoff, D. & Laberge, S. (1978). The linguistic market and the statistical explanation of variability. In *Linguistic Variation: Models and Methods*. D. Sankoff (ed.). New York: Academic Press, 239-250.
- Sankoff, D., Tagliamonte, S. A. & Smith, E. (2015). *Goldvarb Yosemite : A variable rule application for Macintosh*. Toronto: Department of Linguistics, University of Toronto.
- Sankoff, G. & Wagner, S. E. (2011). Age grading in retrograde movement: The inflected future in Montréal French. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 12, 1-14.
- Statistique Canada. Recensement de 2011. [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)
- Tagliamonte, S. A. (2006). *Analysing Sociolinguistic Variation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tagliamonte, S. A. (2013). *Roots of English: Exploring the History of Dialects*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tagliamonte, S. A. & D'Arcy, A. (2009). Peaks beyond phonology: Adolescence, incrementation and language change. *Language*, 85, 58-108.
- Thomas, G. (1991). *Linguistic Purism*. London : Longman.
- Thomason, S. G. (2001). *Language Contact*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Torres Cacoullos, R. (2011). Variation and grammaticalization. In *The Handbook of Hispanic Sociolinguistics*. M. Díaz-Campos (ed.). Oxford: Blackwell, 148-167.

- Torres Cacoullos, R. & Walker, J. A. (2009). The present of the English future: Grammatical variation and collocations in discourse. *Language*, 85, 321-354.
- Turpin, D. (1998). 'Le français, c'est le last frontier' : The Status of English-origin nouns in Acadian French. *International Journal of Bilingualism*, 2, 221-233.
- Vallart, abbé J. (1744). *Grammaire française*. Paris : Desaint & Saillant.
- Wagner, S. E. & Sankoff, G. (2011). Age grading in the Montréal French inflected future. *Language Variation and Change*, 23 (3), 275-313.
- Walker, J. A. (2010). *Variation in Linguistic Systems*. New York : Routledge.
- Walsh, O. (2014). 'Les anglicismes polluent la langue française'. Purist attitudes in France and Quebec. *French Language Studies*, 24, 423-449.
- Watt, D. & Smith, J. (2005). Language change. In *Clinical Sociolinguistics*. M. Ball (ed.). Oxford: Blackwell, 101-119.
- Weinreich, U., Labov, W. & Herzog, M. (1968). Empirical foundations for a theory of language change. In *Directions for Historical Linguistics*. W. P. Lehmann and Y. Malkiel (eds). Austin: University of Texas Press, 95-195.
- Wiesmath, R. (2006). *Le français acadien. Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick / Canada*. Paris : L'Harmattan.
- Zimmer, D. (1994). « Ça va tu marcher, ça marchera tu pas, je le sais pas » (71 : 15) : le futur simple et le futur périphrastique dans le français parlé à Montréal. *Langues et linguistique*, 20, 213-226.

## **Protocole de transcription**

### **Renseignements généraux**

Les lignes directrices principales du protocole sont la représentativité et l'authenticité du parler acadien, surtout au niveau morphosyntaxique. Le discours n'est donc pas transcrit en fonction de la phonétique. La transcription tente le plus possible d'être fidèle aux structures employées en français acadien sans l'influence de la norme, du standard. Je me suis basée sur le protocole du projet GTRC (Martineau, 2014) et quelques autres protocoles que j'ai consultés (Poplack, 1989; Tagliamonte, 2004; Dister et al., 2006; Durand, Laks & Lyche, 2009; Tagliamonte, 2014 ) pour créer ce protocole. Les conventions principales sont présentées ci-dessous. Outre ces spécificités et en cas de doute, l'orthographe standard est utilisée pour la transcription.

### **La ponctuation**

La transcription inclut les majuscules, les points et les points d'interrogation seulement.

### **Les hésitations, les pauses, les reprises**

Les hésitations sont toujours marquées par euh peu importe la prononciation.

Exemple :

Je ø sais pas **euh** c'était comme ça depuis toujours.

Les pauses sont notées à l'aide de trois points de suspension.

Exemple :

Je ø sais pas... ça ø avait juste pas d'allure.

Les reprises sont notées à l'aide d'une barre oblique.

Exemple :

C'é/C'était vraiment supposé se passer de même.

### **Le discours rapporté**

Il est indiqué entre guillemets.

Exemple :

Elle arrive pis elle me dit « Arrête ça! ».

### **Les traits para-verbaux**

Ils sont indiqués entre parenthèses.

Exemples : (rire), (toux), etc.

### **Les auxiliaires**

L'auxiliaire utilisé est celui transcrit.

Exemples :

Il **a** tombé.

Ils **ont** restés là toute la soirée.

### **La négation**

Si le *ne* de la négation n'est pas prononcé, il n'est pas transcrit.

Exemple :

Je  $\emptyset$  sais pas.

Ils  $\emptyset$  veulent pas aller.

### **L'omission ou l'ajout de « que »**

Le « que » est transcrit lorsqu'il est énoncé seulement.

Exemples :

Je vas te le donner si **que** tu viens demain.

Faut  $\emptyset$  je décolle tout de suite.

### **Les « si » avec le conditionnel**

Ils sont transcrits tels quels en gardant le conditionnel.

Exemple : **Si** je **pourrais** je ferais ça.

### **Les interrogatives**

Les particules pour former des questions sont marquées à l'aide d'un tiret devant le pronom, soit -tu ou -ti.

Exemples :

J'ai -**ti** le droit d'aller?

Ils veulent -**tu** aller manger au restaurant?

### **Les mots d'origine anglaise**

Les mots d'origine anglaise sont transcrits entre guillemets. Tous les morphèmes du français se trouvent en dehors des guillemets. Par exemple, si le morphème du pluriel -s est inclus dans les guillemets, c'est parce qu'il a été prononcé par le locuteur tandis que s'il est à l'extérieur des guillemets, il n'a pas été prononcé, suggérant l'utilisation de la morphologie flexionnelle du français.

Exemples :

Elle « **watch** »ait la « **game** ».

Il a mangé le sac de « **chip** »s au complet.

### **Les variations morphologiques**

Elles sont respectées.

Exemples :

Ils **aviont** visité leur famille l'année passée.

Elle **s'assisait** toujours à la même place.

### **Les termes courants lexicalisés**

Certains mots ayant une forme non-standard sont lexicalisés et transcrits tels quels.

Exemples :

Astheure, ben, frette, matante, pis, etc.

### **Les variations phonétiques**

Les seules variations phonétiques prises en compte sont les prononciations des consonnes finales marquées par une majuscule.

Exemples :

J'ai marché un méchant **bouT**.

Il a pas **faiT** exprès.

Les autres variations phonétiques comme l'élision ou la palatalisation ne sont pas transcrites.

Exemples :

**Tu es** assez **diable**. (Et pas T'es assez djabe.)

**Quel** paquet **de monde**! (Et pas Tcheu paquet d'monde!)